



MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

CAP VERS LA VISION RDC 2050

SCENARI PROSPECTIFS,
TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT
ET ÉCHÉANCIERS

Transformation structurelle de l'économie,
dynamique des emplois et métriques d'évaluation
des progrès économiques et sociaux



Équipe Technique de Coordination
des Études Nationales Prospectives

JUILLET 2024

CAP VERS LA VISION RDC 2050

**SCENARII PROSPECTIFS,
TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT
ET ÉCHÉANCIERS**

Transformation structurelle de l'économie,
dynamique des emplois et métriques d'évaluation
des progrès économiques et sociaux

JUILLET 2024



MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Copyright @ ETC-ENP, 2024

Equipe Technique de Coordination des Etudes Nationales Prospectives
7, Avenue Bahuka, Ngaliema- Basoko. Ville de Kinshasa, R. D. Congo
Tél : (+243) 844 260 406 - 813 007 621 - 823 356 169
E-mail : dmukana@gmail.com ; jblaise.nlemfu@gmail.com ;
bienkoto@gmail.com ; 3makanzu1@gmail.com ; jparfait.bahingana@gmail.com



Table des matières

Préface	Pg 06
Avant-propos	Pg 08
Liste des tableaux	Pg 09
Liste des figures	Pg 09
Liste des schémas	Pg 10
Sigles et abréviations	Pg 11
Résumé	Pg 12

01.	Introduction	Pg 15
	1.1. Contexte	Pg 15
	1.2. Approche méthodologique	Pg 16

02.	Transformation structurelle et revenus : enseignements tirés des progrès accomplis par certaines économies	Pg 17
	2.1. Performances de l'île Maurice	Pg 17
	2.2. Performances de la Malaisie	Pg 17
	2.3. Performances de l'Afrique du sud (RSA)	Pg 18
	2.4. Performances d'autres pays du monde	Pg 18
	2.5. Aperçu de la situation de la RDC, telle qu'elle ressort du mémoire de la banque mondiale sur la diversification économique	Pg 20

03.	Métriques de la vision	Pg 21
	3.1. Choix des indicateurs clés	Pg 21
	3.2. Choix des pays comparateurs	Pg 22
	3.3. Détermination de cibles	Pg 23

04.	Scenarii de développement de la RDC à long terme : logique de la modélisation	Pg 27
	4.1. Modalité de croissance économique, données et modèle pour la simulation du développement à long terme de la RDC	Pg 27
	4.2. Choix de scenarii	Pg 28

05.	Développement économique de la RDC à l'horizon 2050 : transformation structurelle de l'économie et échéanciers stratégiques	Pg 31
	5.1. Trajectoire de croissance économique à long terme	Pg 32
	5.1.1. Rythme de croissance	Pg 32
	5.1.2. Dynamique de transformation structurelle de l'économie	Pg 32
	5.2. Échéanciers stratégiques	Pg 36
	5.2.1. Produit intérieur brut par habitant	Pg 36
	5.2.2. Revenu national disponible brut par habitant	Pg 37
	5.2.3. Valeur ajoutée manufacturière par habitant	Pg 38

	5.3. Une économie créatrice d'emplois dans les secteurs à forte valeur ajouté et à dominance des activités formelles -----	Pg 39
	5.3.1. Dynamique des emplois dans le scénario de base -----	Pg 39
	5.3.2. Dynamique des emplois dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie -----	Pg 41
	5.3.3. Dynamique des emplois dans le scénario de valorisation de ressources naturelles -----	Pg 43
06.	Développement social et humain de la RDC à l'horizon 2050 -----	Pg 47
	6.1. Une économie réductrice de la pauvreté -----	Pg 47
	6.2. Une économie à niveau de développement humain élevé-----	Pg 48
	6.2.1. Une amélioration de l'état de santé -----	Pg 48
	6.2.2. Une amélioration du niveau de l'éducation -----	Pg 51
	6.2.3. Une amélioration du niveau de développement humain -----	Pg 55
07.	Conditions de mise en œuvre des scénarii de développement de la RDC à long terme -----	Pg 57
	7.1. Des efforts accrus dans l'amélioration du capital humain -----	Pg 57
	7.2. Des efforts accrus dans l'amélioration de la qualité des infrastructures-----	Pg 59
	7.3. Des efforts accrus dans l'amélioration de la qualité des institutions -----	Pg 61
	7.4. Des efforts pour une transition démographique accélérée -----	Pg 62
	7.5. Des efforts pour plus de protection du territoire national et de sécurité des personnes et des biens -----	Pg 64
	7.6. Des efforts accrus dans la protection de l'environnement -----	Pg 65
	7.6.1. Situation et enjeux majeurs mondiaux -----	Pg 65
	7.6.2. Atouts et positionnement de la RDC dans la transition de l'économie durable -----	Pg 66
	7.6.3. Scénarii des émissions de CO2 par la RDC -----	Pg 66
08.	Synthèse des perspectives de développement de la rdc à l'horizon 2050 : trajectoire de développement -----	Pg 69
09.	Piliers de la vision 2050 de la RDC -----	Pg 73
	Conclusion -----	Pg 75
	Références bibliographiques -----	Pg 76

Préface

La République Démocratique du Congo (RDC), qui dispose d'un grand potentiel pour booster son développement, affiche depuis de nombreuses années des indicateurs socio-économiques en deçà des attentes. Elle possède notamment :

- **des ressources naturelles immenses et diversifiées** (mines, hydrocarbures, eaux, forêts et terres agricoles) qu'il faudrait absolument valoriser et transformer en richesses ;
- **des ressources humaines abondantes** (main d'œuvre bon marché) qu'il faudrait davantage former, capaciter, employer, optimiser et transformer en débouchés pour les produits locaux ;
- **une large étendue nationale** (2 435 410 Km²), 26 provinces, 33 villes, 145 territoires, 137 communes urbaines, 174 communes rurales, 471 secteurs administratifs, 264 chefferies, 5908 groupements et de nombreux espaces stratégiques (zones agricoles, forestières et minières, zones rurales et urbaines, réseaux denses de voies naturelles de communication) qu'il faudrait aménager et interconnecter ;
- **une position géostratégique au cœur de l'Afrique**, pouvant être exploitée pour le développement des corridors terrestres et une meilleure intégration économique sous-régionale et régionale ;
- **d'immenses réserves en CO₂** (forêts et tourbières) pouvant générer des milliards de dollars us chaque année ; et
- **un potentiel élevé d'hydroélectricité et des gisements importants de minerais verts** pour être à l'avant plan de la transition énergétique.

Si le pays a su maintenir la croissance de son économie depuis 2002, grâce essentiellement à un secteur minier attractif d'investissements mais peu créateur d'emplois, la situation sociale est restée peu reluisante, marquée par une pauvreté élevée, un chômage massif, des emplois à majorité précaires, une insécurité alimentaire généralisée, une forte insécurité des personnes et leurs biens dans certaines parties du pays, des inégalités sociales et spatiales très prononcées, un accès difficile aux services sociaux de qualité (éducation, santé, logements et protection sociale), une carence remarquable des infrastructures de base de qualité (eau, électricité et numérique) et de transport (routes, rails, ponts, aéroports, etc.).

Pour permettre ainsi à la RDC de rehausser le niveau de son économie et le niveau de vie de sa population, et de jouer un rôle important dans le concert des nations, une planification et une programmation rigoureuses de son développement se sont avérées nécessaires. C'est dans cette logique que le Gouvernement a initié, depuis 2013, des études nationales prospectives, pour mettre en place une vision partagée ou consensuelle de développement à long terme du pays devant soutenir la planification stratégique et la planification opérationnelle. L'idée est de mettre le pays sur une trajectoire bien réfléchie, soutenue par des réformes structurelles et des investissements structurants, qui mène vers une cible de développement ambitieuse et donc de bien-être collectif.

La Vision RDC 2050 s'inscrit bien dans cette démarche. D'une manière volontariste, elle projette, après un ensemble de réflexions sur les interactions entre les différentes branches d'activités, les impacts des politiques publiques et les futurs possibles, le devenir de toute une nation pour les 27 ans à venir, qui passe absolument par une croissance forte, durable et inclusive, où interagissent l'économie, le social et l'environnement. Il passe par conséquent par le relèvement des capacités productives, dont les composantes sont notamment le capital humain, l'énergie, les transports, les technologies de l'information et de la communication, les institutions, le secteur privé et le changement structurel. Vingt-sept (27) ans est un horizon temporel relativement suffisant pour que les réformes structurelles et les investissements structurants mis en place transforment toute une économie ou toute une société. Ainsi, les scénarii prospectifs proposés dans la quantification de la Vision RDC 2050 éclairent la lanterne des décideurs sur les ambitions possibles de manière chiffrée et les efforts préalables à fournir également en termes de repères quantitatifs. Ce n'est qu'à ce prix que la RDC sortira de la trappe de pauvreté dans laquelle elle se trouve.

Guylain NYEMBO MBWIZYA

Vice-Premier Ministre,
Ministre du Plan et de la Coordination
de l'Aide au Développement



Avant-propos

Après 2010, le Gouvernement de la RDC a senti le besoin pressant de piloter le développement du pays suivant une vision de long terme. Cela s'inscrit dans la logique d'un système programmatique intégré qui aligne, suivant la chaîne de planification, les différents outils de planification stratégique (PNSD, stratégies sectorielles, plans de développement provinciaux et locaux) et de planification opérationnelle (PAP, PIP, Cadrage macroéconomique, CBMT, CDMT, Budget de l'Etat, Budgets des provinces et PTBA), dans une vision de long terme. Cette dernière est par principe symbolisée, représentée ou quantifiée par une trajectoire de développement qui décrit, à long terme (plus ou moins 25 ans) et à des horizons intermédiaires, des cibles des indicateurs retenus pour : (i) le suivi-évaluation de la marche vers le développement économique, social et humain escompté ; et (ii) sous-tendre l'élaboration de différents plans stratégiques de développement.

Le présent document, intitulé « **Cap vers la vision 2050** », est le quatrième rédigé par l'Equipe Technique de Coordination des Études Nationales Prospectives (ETC-ENP) - aussi appelée Equipe Nationale de Prospective Stratégique - après ceux intitulés « **RDC : Dynamiques et enjeux de développement à long terme** » (publié en décembre 2014 sous forme d'un livre blanc), « **RDC : Scénarii de développement à long terme, 2016 – 2040** » (publié en juin 2016), et « **Progrès de la RDC dans sa vision de développement à long terme, rapport annuel 2023** ».

Ce nouveau document comporte plusieurs avantages, entre autres :

- il quantifie les cibles à partir de certains pays comparateurs, après analyse de leurs performances économiques ;
- il introduit la notion de capacités productives et de nouvelles métriques pour le suivi-évaluation des progrès de la RDC dans sa vision ;
- il fait un focus sur la transformation structurelle de l'économie et des emplois dans les scénarii de développement ;
- il analyse les repercussions de différents scénarii sur des indicateurs clés de développement social et humain ;
- il donne plus d'éclaircissements sur les échéanciers constatés sur la trajectoire de développement à long terme de la RDC ;
- il précise les piliers de la vision, domaines de concentration des efforts du Gouvernement ;
- il quantifie les conditions de mise en œuvre des scénarii de développement.

L'Equipe Technique de Coordination des Etudes Nationales Prospectives, aussi appelée Equipe Nationale de Prospective Stratégique, remercie toutes les structures, tous les experts et autres personnes ayant contribué à l'élaboration de ce document et est convaincu que ce dernier servira de guide à la planification stratégique et opérationnelle du développement de la RDC.

MUKANA MUTANDA Danny

Coordonnateur National a.i.
de l'ETC-ENP

Liste des tableaux

Tableau	Contenu	Page
Tableau 1	Progrès économique réalisés par quelques pays du monde	19
Tableau 2	Analyse comparative des capacités productives de la RDC avec quelques pays en 2022	22
Tableau 3	Cibles pour la RDC à l'horizon 2050 (données de 2022, sauf indication contraire)	23
Tableau 4	RDC, branches clés et auxiliaires de l'économie	30
Tableau 5	RDC, projections du taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances)	49
Tableau 6	RDC, projections du taux de mortalité infanto-juvenile 40 (pour 1000 naissances)	49
Tableau 7	Domaines de concentration et métriques de la vision 2050	73

Liste des figures

Figure	Contenu	Page
Figure 1	RDC : Productivité, emploi et marché du travail	20
Figure 2a	PIB per capita	24
Figure 2b	Capital humain	24
Figure 2c	Indice de Développement Humain	25
Figure 2d	Indice de qualité des institutions	25
Figure 2e	Secteur privé	25
Figure 3	Croissance économique de la RDC (en %), moyenne annuelle, 2021-2050	32
Figure 4	RDC, parts sectorielles (en % du PIB) dans le scénario de base	33
Figure 5	RDC, parts sectorielles (en % du PIB) dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie	34
Figure 6	RDC, parts sectorielles (en % du PIB) dans le scénario de valorisation des ressources naturelles	35
Figure 7	RDC, projections de l'indice de changement structurel (échelle 1-100, CNUCED)	35
Figure 8	RDC, projections du PIB par habitant (en dollars US constants de 2021)	36
Figure 9	RDC, projections du RNDB par habitant (en dollars US constants de 2021)	37
Figure 10	RDC, projections de la valeur ajoutée manufacturière per capita (en dollars international courant)	38
Figure 11	RDC, projections des emplois formels par secteur (en milliers) dans le scénario de base	40
Figure 12	RDC, projections de la structure sectorielle des emplois formels (en %) dans le scénario de base	41

Figure 13	RDC, projections des emplois formels par secteur (en milliers) dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie	42
Figure 14	RDC, projections de la structure sectorielle des emplois formels (en %) dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie	43
Figure 15	RDC, projections des emplois formels par secteur (en milliers) dans le scénario de valorisation des ressources naturelles.	44
Figure 16	RDC, projections de la structure sectorielle des emplois formels (en %) dans le scénario de valorisation des ressources naturelles.	45
Figure 17	RDC, projections de l'incidence de la pauvreté (suivant la ligne de pauvreté nationale, en %)	47
Figure 18	RDC, projections de l'espérance de vie à la naissance (en nombre d'années)	50
Figure 19	RDC, projections du taux d'achèvement du cycle primaire (% du groupe d'âge pertinent)	52
Figure 20	RDC, projections du taux d'achèvement du premier cycle des études secondaires (% du groupe d'âge pertinent)	52
Figure 21	RDC, projections du taux brut de scolarisation au secondaire	53
Figure 22	RDC, projections de la durée attendue de scolarisation (en nombre d'années)	54
Figure 23	RDC, projections de l'IDH (PNUD, échelle de 0 à 1)	55
Figure 24	Projections de l'indice de capital humain en RDC	59
Figure 25	Projections de l'indice de qualité des infrastructures en RDC	60
Figure 26	Projections de l'indice de qualité des institutions en RDC	62
Figure 27	Projections du taux de fécondité en RDC	64
Figure 28	RDC, projections des émissions de CO2 (en kilotonnes)	67
Figure 29	Trajectoire de développement de la RDC à l'horizon 2050 dans le scénario de base : quelques indicateurs	70
Figure 30	Trajectoire de développement de la RDC à l'horizon 2050 dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie: quelques indicateurs	71
Figure 31	Trajectoire de développement de la RDC à l'horizon 2050 dans le scénario de valorisation des ressources naturelles : quelques indicateurs	72

Liste des schémas

Schéma	Contenu	Page
Schéma 1	Mécanisme théorique du scénario extractif	29
Schéma 2	Processus de capture de dividende démographique	63

Sigles et abréviations

AIDI	: African Infrastructure Development Index Indice de développement des infrastructures en Afrique
BAD	: Banque Africaine de Développement
CBMT	: Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CNUED	: Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
ETC – ENP	: Equipe Technique de Coordination des Études Nationales Prospectives
ENP	: Étude Nationale Prospective
EGC	: Équilibre Général Calculable
FEM	: Forum Économique Mondial
FMI	: Fonds Monétaire International
ICP	: Indice des Capacités Productives
IDE	: Investissements Directs Etrangers
IDH	: Indice de Développement Humain
MCS-CD2018	: Matrice de Comptabilité Sociale pour la RDC 2018
MEGC	: Modèle d'Équilibre Général Calculable
MPO	: Macro Poverty Outlook Perspectives macroéconomiques sur la pauvreté
MVA	: Valeur Ajoutée Manufacturière
NEPAD	: Partenariat pour le Développement Économique de l'Afrique
ODD	: Objectifs du Développement Durable
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PDDAA	: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PDL-145T	: Programme de Développement Local des 145 Territoires
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programme d'Investissements Publics
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
PNSD	: Programme National Stratégique de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTBA	: Plan de Travail et Budget Annuel
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RDC	: République Démocratique du Congo
REDD+	: Réduction des émissions dues à la deforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en voie de développement
RNDB	: Revenu National Disponible Brut
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
USD	: United States Dollar Dollar américain
WDI	: World Development Indicators (Indicateurs de développement mondial)

The flag of the Democratic Republic of the Congo is shown on the left side of the page. It features a blue upper triangle with a yellow five-pointed star, a red lower triangle, and a diagonal yellow stripe separating the two. The flag is attached to a white flagpole with a white finial.

Résumé

La RDC a levé l'option d'axer ses actions publiques dans une perspective de long terme, conformément à sa vision de développement stipulée comme suit : « D'ici 2050, les potentiels des secteurs extractifs et agricoles de la RDC auront été mis en valeur, dans l'optique de construire une économie diversifiée à croissance inclusive et à revenu intermédiaire, vaincre la pauvreté et instaurer la paix durable sur l'ensemble du territoire national ».

Les principaux constats de l'analyse comparative des performances réalisées par la RDC et certains pays comparateurs choisis selon un nombre de critères (dynamisme économique et niveau de développement), ont révélé que la RDC a un niveau des capacités productives bas, en conséquence un PIB par habitant et un niveau développement humain relativement faibles. Les capacités productives sont essentielles pour générer une croissance économique inclusive et créer les conditions d'accélération du développement durable. La RDC devra fournir des efforts considérables pour combler les gaps afin atteindre les niveaux des pays comparateurs dans un horizon futur.

Par ailleurs, l'objectif principal de ce rapport est d'élaborer les scénarii de développement à long terme de la RDC à l'horizon 2050 à l'aide du Modèle d'Equilibre Général (MEG) calculable, dynamique récursif et de micro-simulation. Ce modèle fournit un cadre complet pour comprendre les interactions complexes entre différents secteurs d'activités, agents et marchés au sein de l'économie de la RDC. Sur ce, trois scénarii ont été considérés pour les simulations des futurs possibles de la RDC : le scénario de référence, dit scénario de base, et deux scénarii alternatifs et volontaristes, à savoir le scénario de valorisation des ressources naturelles et le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, qui examinent les options alternatives de croissance accélérée, moteur de développement de long terme de la RDC.

Les résultats des simulations sont évalués selon des objectifs de croissance inclusive retenus ici, ainsi que des moyens requis pour les réaliser, à savoir :

- (ii) réduire l'incidence de la pauvreté ;
- (iii) créer beaucoup d'emplois ;
- (iv) générer une croissance élevée en quantité et en qualité ;
- (iii) investir suffisamment dans la production et le social (avec ou sans option d'endettement extérieur).

Ainsi, les résultats obtenus sont les suivants :

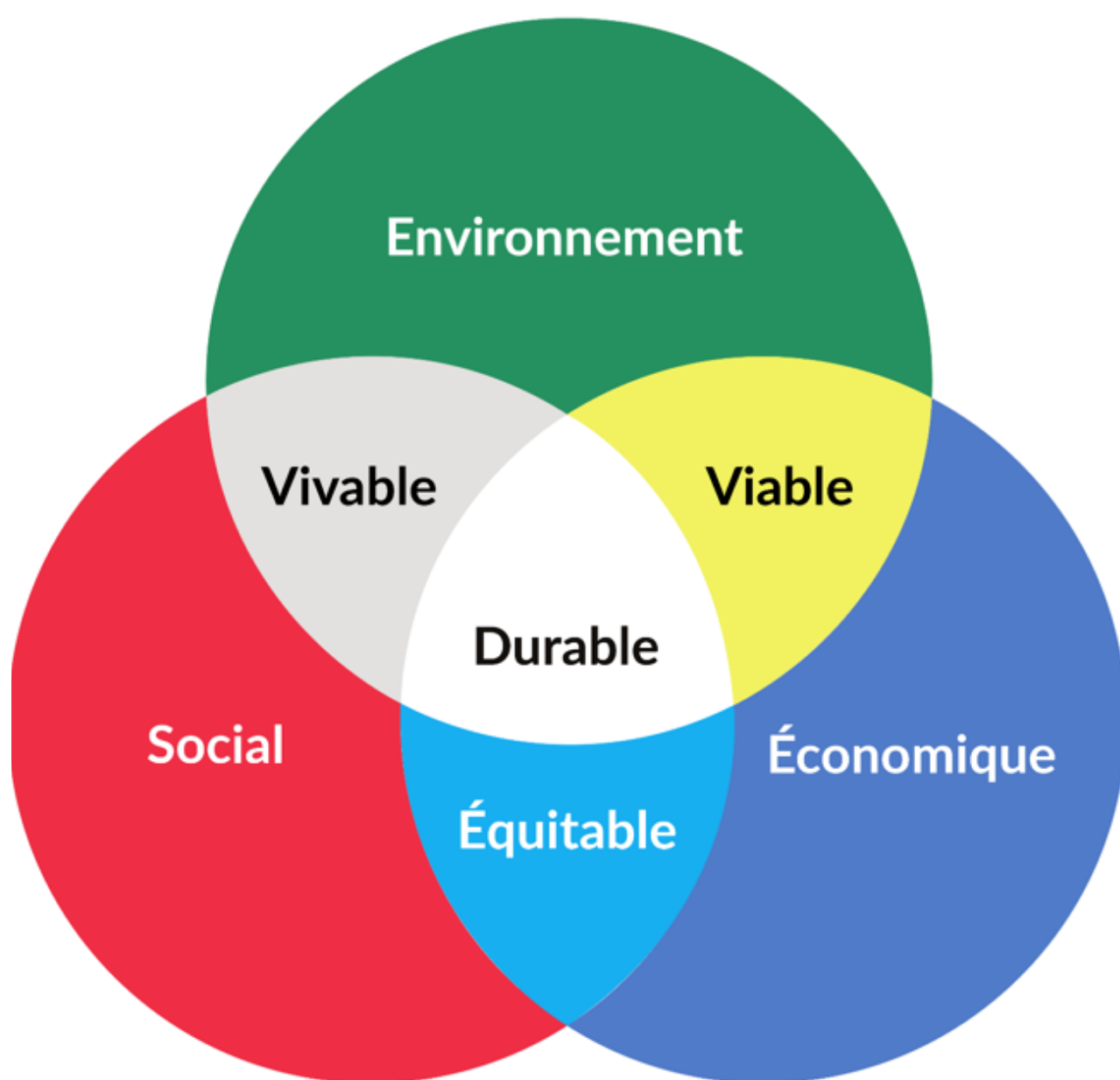
- Dans le scénario de base, avec un taux moyen annuel de croissance économique estimé à 5,83% entre 2021 et 2050, le PIB par tête passerait de 588,1 USD en 2021 à 808,2 USD en 2030 ; 1160,6 USD en 2040 et 1672,6 USD en 2050. Le pays pourrait atteindre le stade du revenu intermédiaire en 2043 avec un PIB par tête de 1294,6 USD. Cependant, les résultats montrent que le pays n'atteindrait pas le stade du revenu élevé avant 2050. En outre, on observe des mutations structurelles modérées dans les contributions de différents secteurs au PIB. On note par ailleurs que les retombées sur les emplois formels ne seraient pas significatives au cours de la période sous étude. En effet, le volume d'emplois formels directs doublerait d'ici 2050, passant de 2,6 millions en 2024 à 3,0 millions en 2030 ; 3,9 millions en 2040 et 5,2 millions en 2050. En conséquence, l'incidence de la pauvreté ne baisserait pas de plus de la moitié, passant de 61,6% en 2021 à 50,0% en 2030 ; 40,8% en 2040 et 33,5% en 2050. L'indice de développement humain (IDH) passerait de 0,49 en 2024 à 0,52 en 2030 ; 0,58 en 2040 et 0,64 en 2050. Ce qui ne permettrait pas à la RDC d'atteindre un niveau de développement humain élevé à l'horizon 2050.
- Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, avec un taux moyen annuel de croissance économique estimé à 8,63% entre 2021 et 2050, le PIB par tête passerait de 588,1 USD en 2021 à 1445,7 USD en 2030 ; 3169,6 USD en 2040 et 6480,6 USD en 2050. La RDC pourrait atteindre le stade du revenu intermédiaire en 2029 et de revenu élevé en 2049 respectivement avec un PIB par tête de 1298,2 USD et 6033,6 USD. Les contributions sectorielles au PIB seraient modifiées au cours des années et les retombées seraient significatives sur les emplois formels directs qui passeraient de 2,7 millions en

2024 à 3,8 millions en 2030 ; 6,9 millions en 2040 et 13,0 millions en 2050. A cet effet, l'incidence de la pauvreté baisserait de la moitié d'ici 2050, passant de 61,6% en 2021 à 46,4% en 2030 ; 33,5% en 2040 et 27,8% en 2050. L'IDH estimé à 0,51 en 2024, devrait passer à 0,55 en 2030 ; 0,63 en 2040 et 0,73 en 2050. Sous ce scénario, la RDC pourrait atteindre un niveau de développement humain presque élevé à l'horizon 2050.

- Concernant le scénario de valorisation des ressources naturelles, qui a prévu un taux moyen annuel de croissance économique de 10,07% entre 2021 et 2050, le PIB par tête passerait de 588,1 USD en 2021 à 1156,0 USD en 2030 ; 3035,0 USD en 2040 et 9493,5 USD en 2050. Le stade du revenu intermédiaire pourrait être atteint en 2032 avec un PIB par tête de 1388,6 USD et celui de revenu élevé en 2046 avec un PIB par tête de 5843,3 USD. L'économie subirait de profondes mutations structurelles car les contributions de différents secteurs au PIB seraient considérablement modifiées au cours des années. La création d'emplois formels directs serait plus significative que dans les deux scénarii précédents. En effet, le volume d'emplois formels serait multiplié presque par 6 d'ici 2050, passant de 2,8 millions en 2024 à 4,0 millions en 2030 ; 7,8 millions en 2040 et 16,0 millions en 2050. En conséquence, l'incidence de la pauvreté baisserait de plus de la moitié d'ici 2050, passant de 61,6% en 2021 à 38,0% en 2030 ; 27,4% en 2040 et 24,7% en 2050. De même, l'indice de développement humain (IDH) passerait de 0,50 en 2024 à 0,54 en 2030 ; 0,64 en 2040 et 0,79 en 2050. Ainsi, sous ce scénario, la RDC pourrait atteindre un niveau de développement humain élevé d'ici 2050.

Pour la réalisation des stratégies et scénarii de développement proposés et évalués, il est nécessaire d'identifier les conditions et les contraintes qu'il importe de satisfaire. Il en est ainsi des conditions et les contraintes liées à l'amélioration du capital humain, de la qualité des infrastructures et de la qualité des institutions ainsi qu'à la transition démographique, à la protection du territoire du territoire national et à la protection de l'environnement. Dans ce contexte, suivant l'impératif pour la RDC de relever ses capacités productives, et conformément aux métriques retenues pour le suivi des progrès vers la vision de développement, cinq domaines de concentration d'efforts sont à privilégier, qui constituent les piliers de la vision de développement à long terme de la RDC. Ces domaines sont la diversification de l'économie, le développement du capital humain, l'amélioration de la Gouvernance, le développement des infrastructures et l'aménagement du territoire, ainsi que le développement durable et équilibré.

LES TROIS PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



01 Introduction

1.1. Contexte

1. La RDC a levé l'option d'axer ses actions publiques dans une perspective de long terme, conformément à sa vision de développement stipulée comme suit : « **D'ici 2050, les potentiels des secteurs extractifs et agricoles de la RDC auront été mis en valeur, dans l'optique de construire une économie diversifiée à croissance inclusive et à revenu intermédiaire, vaincre la pauvreté et instaurer la paix durable sur l'ensemble du territoire national.** »
2. Pour amorcer la mise en œuvre de sa première phase **“faire du Congo un pays à revenu intermédiaire grâce à la transformation de l'agriculture”**, la RDC s'est dotée de son premier plan quinquennal, le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023, évalué à près de 47,55 milliards USD pour la mise en œuvre des réformes et investissements nécessaires.
3. Face au retard enregistré par le pays dans la réalisation des investissements prévus dans son PNSD 2019-2023 et à la nécessité de prendre en compte de nouveaux enjeux liés aux crises mondiales (la pandémie à COVID-19 et la crise russo-ukrainienne), marquées par des perturbations des chaînes logistiques mondiales, des montées des prix, l'insécurité et l'incertitude des approvisionnements en produits essentiels (produits alimentaires, énergétiques...), le Gouvernement a amorcé la revisitation du PNSD en 2022, exercice engageant l'ensemble de services impliqués dans la planification du développement de la RDC.
4. Des nouveaux scénarii de développement à long terme de la RDC ont été élaborés par l'Equipe Technique de Coordination des Études Nationales Prospectives (ETC-ENP) et des projections actualisées du développement à long terme de la RDC ont été réalisées, en vue notamment de servir de cadre de réajustement du PNSD pour les cinq prochaines années.
5. La finalisation des travaux prospectifs de 2023 et 2024 s'inscrit dans la suite de l'exercice de revisitation du Plan National Stratégique de Développement amorcé en 2022. De manière spécifique, il est attendu de l'ETC-ENP de :
 - Analyser les performances réalisées par certains pays pouvant servir des pays comparateurs ;
 - Proposer des métriques de la vision, différents indicateurs essentiels du développement, pour mesurer les progrès, faciliter le suivi-évaluation des politiques publiques ;
 - Réaliser des simulations permettant de mieux capter et ressortir la transformation structurelle sur la trajectoire de développement à long terme du pays, en mettant en exergue la dynamique de diversification économique ainsi que l'évolution et la transformation structurelle des emplois ;
 - Déterminer les échéanciers sur la trajectoire de développement à long terme vers la vision et élaborer des cibles intermédiaires des indicateurs économiques et sociaux retenus ;
 - Participer à l'identification des piliers de la vision, domaines de concentration des efforts du Gouvernement
6. Ainsi, outre cette introduction qui comprend le contexte de l'étude, ses objectifs et sa méthodologie, les performances économiques de quelques pays du monde sont présentées à la section 2 et les métriques de la vision à la section 3. La section 4 porte sur la logique de la modélisation pour les simulations du développement et la section 5 sur les scénarii de développement économique de la RDC à l'horizon 2050 et les échéanciers stratégiques. A la section 6, les scénarii de développement social et humain à l'horizon 2050 de la RDC sont présentées et les conditions de mise en œuvre des scénarii de développement à la section 7. La synthèse

des perspectives de développement de la RDC fait l'objet de la section 8 et les piliers de la vision 2050 sont considérés à la section 9.

1.2. Approche méthodologique

7. De la Vision énoncée ci-dessus découlent les ambitions de développement de la RDC qui sont :

- L'atteinte d'un revenu moyen supérieur de 4256 à 13205 USD (selon la Banque Mondiale) ;
- La priorité de la diversification de l'économie du pays, en activant des sources de croissance autres que les secteurs extractifs, très vulnérables aux chocs exogènes (demande et cours des matières premières), et qui renforcent donc la résilience de l'économie ;
- La nécessité de créer les conditions et d'enregistrer une croissance économique forte, soutenue et durable, qui rassure sur :
 - (i) l'inclusion sectorielle, en réussissant l'essor des secteurs à forte potentialité de main d'œuvre (agriculture, industries et services) grâce aux ressources générées par les secteurs à forte potentialité de croissance (mines et hydrocarbures) ; (ii) l'inclusion sociale, en réduisant significativement le niveau de pauvreté, le chômage et les inégalités sociales, en améliorant le capital humain et l'accès aux services sociaux de base ; (iii) l'inclusion spatiale, en assurant une connectivité accrue des provinces et territoires du pays, un aménagement structurant l'espace national par des investissements en infrastructures numériques, énergétiques et de transport, qui améliorent la compétitivité et l'intégration de l'économie nationale ainsi que l'attractivité des investissements privés.

8. Ainsi, dans le cadre des travaux de finalisation du PNSD, les simulations visent à proposer une trajectoire et un profil de développement à long terme qui mettent l'accent sur la transformation structurelle de l'économie et la création des emplois productifs, afin d'accroître le PIB per capita et réduire la pauvreté. Il s'agit des changements significatifs de la structure de l'économie et de celle des emplois. Ces changements produisent des gains économiques accumulés par la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité aux secteurs à forte productivité.

9. Pour construire la trajectoire de développement de la RDC, il s'est avéré nécessaire de :

- scruter la dynamique de certains pays qui ont réussi la transformation structurelle et le cheminement vers les pays à revenu intermédiaire inférieur ou supérieur ;
- identifier les métriques caractéristiques du développement ambitionné ;
- identifier les pays comparateurs dont la situation actuelle peut servir de cible pour la RDC par rapport aux différentes métriques retenues ;
- identifier les efforts fournis par les pays comparateurs, en termes de réformes et d'investissements, dans la réalisation de leurs performances.

10. Par ailleurs, les données utilisées dans ce rapport proviennent de la matrice de comptabilité sociale de la RDC de 2018, produite par l'ETC-ENP, ainsi que des bases de données ou des rapports de la Banque Centrale du Congo, de différents ministères de la RDC, de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire international, du Programme des Nations Unies pour le Développement et du Forum Economique Mondial. En plus, l'ETC-ENP a exploité les données et perspectives des secteurs productifs, sociaux et infrastructurels, collectées lors de l'atelier qu'elle a organisé au Musée National de la RDC du 12 au 15 octobre 2022. Cet atelier, qui avait réuni le monde scientifique, le secteur privé, les PTF et des structures de l'Etat, et dont l'objectif était de réunir les conditions d'ajustement des scénarii de développement de la RDC à long terme, avait permis de réfléchir aussi sur les grands enjeux de développement, notamment sur : le PDL-145T, la diversification de l'économie, le dividende démographique, les changements climatiques et transition énergétique.

02 Transformation structurelle et revenus :

Enseignements tirés des progrès accomplis par certaines économies

11. Les principaux constats de l'examen des performances réalisées par certains pays en matière de développement, essentiellement en termes de transformation structurelle de l'économie, d'amélioration du revenu moyen et de réduction de la pauvreté, sont déclinés dans le tableau ci-dessous.

2.1. Performances de l'île Maurice

12. Les performances de l'île Maurice, pays de l'Afrique australe, se résument comme suit :

- Le PIB par habitant a grimpé en flèche, passant de 260 USD à l'accession à l'indépendance en 1968 à 11320 USD en 2019 (52 ans) ;
- De l'économie agricole à faible revenu à une économie manufacturière et, plus récemment, à un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) dominé par les services ;
- La part de l'agriculture dans le PIB a diminué, passant de 22% en 1968, à 10,8 % en 1990 et 3,1% en 2019 ;
- Boom de l'industrie manufacturière (essentiellement le textile) dans les années 1980 ;
- Part de l'industrie dans le PIB est passée d'un pic de 53 % en 1990 à 19,1 % en 2019, laissant la place aux services, dont la part est passée de 46 % du PIB en 1990 à 77,5 % en 2019, grâce au dynamisme des services financiers, du tourisme, du commerce de détail et de gros, et des technologies de l'information et des communications (TIC) ;
- Les changements structurels économiques ont entraîné un déplacement de l'emploi et de l'activité économique des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée (agriculture et l'industrie manufacturière) vers les services.

2.2. Performances de la Malaisie

13. Ces performances se résument comme suit :

- Entre 1971 et 2018, l'économie a enregistré une croissance moyenne annuelle de 6,6%, faisant passer le PIB par habitant de 1286 USD en 1960 à 11372 USD en 2022 ; **en 20 ans, le pays a presque doublé son PIB per capita, passant de 6506 USD à 11372 USD de 2002-2022, ce qui lui a permis de consolider son statut de Pays à revenu élevé (> 5769 USD, suivant la classification de la CNUCED) ;**
- En 1992, le pays a atteint le plein-emploi ;
- Moins de 1% des ménages, en 2018, vivaient dans la pauvreté (à 1,90 USD par jour) ;

- Baisse des inégalités de revenus, avec le coefficient de Gini passant de 0,513 en 1970 à 0,399 en 2018 ;
- Les revenus des ménages au bas de l'échelle a augmenté de 11,9% par année, contre 7,9% pour l'ensemble de la population malaisienne, ce qui a réduit l'écart entre les revenus ;
- La part de l'agriculture dans le PIB a diminué, passant de 32% en 1970 à 7,8% en 2018; l'huile de palme, qui représentait 39% de la production agricole en 1960, est passée à 83% en 20 ans seulement ;
- La part de l'industrie minière par rapport à l'économie globale, a également diminué, passant de 24,5% en 1970 à 7,9% en 2018 ;
- La part de l'industrie manufacturière a presque triplé pour atteindre 23% sur la même période, et celle du secteur des services est passée de 29% à 55,5%, alors même que le pays connaissait un boom pétrolier.

2.3. Performances de l'Afrique du sud (RSA)

14. Ces performances se résument comme suit :

- Le PIB par habitant est passé de 4643 USD en 1990 à 6019 USD en 2022 ; le pays a atteint le stade des pays à revenu moyen intermédiaire (tranche supérieure) ;
- Le pays est passé de l'économie agricole à faible revenu à une économie manufacturière, dominée aujourd'hui par les services ;
- Le taux d'extrême pauvreté est presque réduit de moitié, passant de 36,8% en 2000 à 20,5% en 2015.

2.4. Performances d'autres pays du monde

15. Plusieurs autres pays ont réalisé des progrès substantiels dans leur marche vers le développement. Il y a lieu de citer le Brésil, la Thaïlande, la Chine, l'Inde, le Vietnam et le Ghana. Les statistiques du tableau 1 révèle que :

- La transformation d'une économie est possible sur une période de 10 à 15 ans ;
- Le PIB per capita peut doubler ou tripler sur la même période ;
- Le rythme et l'ampleur de cette transformation dépendent des politiques de développement adoptées par les différents pays (Eso et al., 2014) sont fonction de développement des capacités productives ; cela passe généralement par des taux d'investissement élevés (25% du PIB, 30% et plus dans certains cas).

Tableau 1. Progrès économiques réalisés par quelques pays du monde

	Année où le PIB par habitant était environ 400 USD	PIB par habitant cette année (USD courants)	Taux de croissance annuel pendant la transformation (%)			Part du PIB au cours des années initiales et finales (en %)			
			PIB	PIB par habitant	Agriculture	Agriculture	Industrie	Manufactures	Services
Brésil	1965	258	9,9	7,2	3,2	19	34	26	48
Malaisie	1965	335	7,1	4,5	5,9	29	27	9	44
Thaïlande	1976	401	6,1	4,1	3,6	27	28	20	46
Chine	1993	374	9,2	8,1	3,5	19	47		34
Inde	1992	406	6,0	4,2	2,3	31	27	16	42
Vietnam	1997	356	6,6	5,3	4	27	29	15	44
Ghana	2005	454	5,5 (ces dernières 5 années)	2,3	5,5	39		10	33

	Année où le PIB par habitant a atteint 1000 USD	PIB par habitant cette année (USD courants)	Nombre d'années nécessaires			Agriculture	Industrie	Manufactures	Services
Brésil	1974	996	9			13	40	31	47
Malaisie	1977	1089	12			27	36	19	37
Thaïlande	1987	967	11			16	33	24	51
Chine	2001	1042	8			14	45		41
Inde	2004	640	----			21	27	16	52
Vietnam	2004	550	----			22	40	20	38

Source : CNUCED.

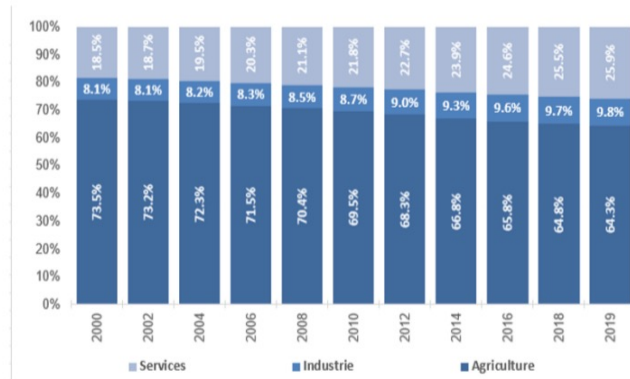
2.5. Aperçu de la situation de la RDC, telle qu'elle ressort du mémorandum de la Banque Mondiale sur la diversification économique

16. Ce Mémorandum retient pour la RDC ce qui suit :

- Le PIB par habitant est passé de 1255 USD (en USD constant de 2015) en 1960, à 323 USD en 2001 et à 501 USD en 2021, soit 40 % du niveau de 1960 ;
- Sur la période 2011-2021, le PIB réel par habitant de la RDC était inférieur de 40% à celui de ses pairs structurels (Madagascar, Mozambique, Ouganda et Zambie) et de 80% à celui de ses pairs ambitieux (Bolivie, Cameroun, Kenya, Indonésie et Nigeria) ;
- Environ 60 millions de personnes vivent toujours dans la pauvreté en 2022, ce qui nécessite d'accélérer la réduction de la pauvreté, d'assurer une croissance plus inclusive, grâce à l'agriculture et à l'agro-industrie ;
- La diversification économique, et en particulier celle des exportations, est plus cruciale que jamais pour favoriser la création d'emplois, renforcer la résilience et maintenir les taux de croissance élevés nécessaires pour réduire considérablement la pauvreté et les inégalités ;
- Une augmentation de la population en âge de travailler est observée, sans création d'assez d'emplois ;
- Il y a 60 millions en 2030 (selon les projections des Nations Unies) ; 1,5 million de jeunes Congolais rejoignent le marché du travail chaque année ;
- L'emploi en RDC reste concentré dans des secteurs où la productivité et la hausse des revenus sont faibles ; 64,3% d'emplois se retrouvent dans l'agriculture (2019), secteur qui ne crée que 15% de valeur ajoutée.

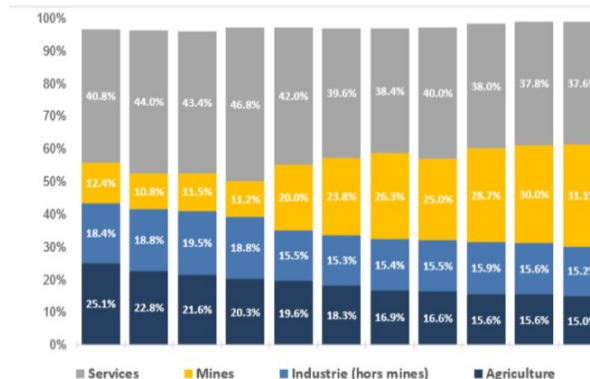
Figure 1. RDC : Productivité, emploi et marché du travail

a. RDC : Répartition de l'emploi par grand secteur (2000-2019)



Source : Perspectives macroéconomiques sur la pauvreté (MPO) et WDI

b. RDC : Parts de la valeur ajoutée par grand secteur (2002-2021)



Source : Systèmes des comptes nationaux et WDI

Tirées du Mémorandum économique –pays pour la RDC, voies d'accès à la diversification économique et l'intégration commerciale régionale, Washington DC. Publié par la Banque Mondiale, 2023

03 Métriques de la vision



La vision de développement de la RDC s'inscrit dans un temps suffisamment long (plus ou moins 30 ans), pour permettre la mise en place des éléments nécessaires de son architecture, tels que les infrastructures et équipements structurants (routes, rails, ports, infrastructures d'énergie électrique et d'eau potable, équipements du numérique...), les ressources humaines qualifiées, les institutions de qualité, les moyens et capacités de production, etc. Cette section se penche sur les indicateurs clés qui permettront de suivre la marche de la RDC vers sa vision de développement.

3.1. Choix des indicateurs clés

18. Pour mesurer les progrès vers la réalisation de la Vision de développement, les métriques ci-dessous ont été retenues :

- le changement structurel, associé à l'évolution des parts sectorielles dans le PIB et dans l'emploi ;
- l'Indice de Capital humain, associé à l'Indice de Développement Humain ;
- l'Indice de qualité des institutions, associé à l'Indice de qualité du secteur privé ;
- l'Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI), avec quatre composantes, à savoir (i) les transports, (ii) l'énergie, (iii) les TIC, et (iv) l'eau et l'assainissement ;
- le Revenu per capita (Revenu National Disponible Brut par habitant), associé à l'incidence de la pauvreté.

19. Le choix de tous ces indicateurs est justifié par leur utilisation de plus en plus croissante, au niveau mondial, dans l'analyse des capacités productives d'un pays, dont les composantes sont justement le capital humain, le capital naturel, l'énergie, les transports, les TIC, les Institutions, le Secteur privé et le Changement structurel. Ces composantes sont mesurées et incorporées dans l'indice des capacités productives qui s'appuie sur les travaux menés de longue date par la CNUCED sur les capacités productives, qui sont essentielles pour générer une croissance économique inclusive et pour parvenir à un développement durable. En effet, étant donné la forte corrélation entre l'Indice des capacités productives (ICP) et le PIB par habitant², et même entre l'indice des capacités productives et le revenu par habitant, beaucoup de pays ont investi dans l'amélioration de leurs capacités productives pour pouvoir se développer. Le développement des indicateurs retenus est donc susceptible d'inscrire la RDC sur une trajectoire de développement conforme à sa vision 2050.

20. A ce propos, il y a lieu de souligner que la RDC a un indice des capacités productives relativement très faible. Bien que son indice se soit amélioré, passant de 17,3 en 2000 à 21,8 en 2022, ce niveau reste encore faible comparativement à ceux de la Tanzanie (31,9), du Vietnam (46,9), de l'Afrique du Sud (52,2) et de la Malaisie (52,1) en 2022 (voir le tableau 2). A cet effet, la RDC devra fournir des efforts considérables pour atteindre les niveaux de ces pays dans un horizon futur.

Tableau 2. Analyse comparative des capacités productives de la RDC avec quelques pays en 2022

	RDC	Tanzanie		Vietnam		Afrique du Sud		Malaisie	
		Indice	Ecart	Indice	Ecart	Indice	Ecart	Indice	Ecart
Indice des capacités productives (ICP)	21,8	31,9	-10,1	46,9	-25,1	52,2	-30,4	52,1	-30,3
Composantes									
Energie	6,3	22,1	-15,8	62,5	-56,2	57,6	-51,3	71,1	-64,8
Capital humain	22,3	27,8	-5,5	45,2	-22,9	43,6	-21,3	46,2	-23,9
TIC	19,0	29,9	-10,9	61,7	-42,7	48,9	-29,9	67,1	-48,1
Institutions	38,6	43,9	-5,3	48,4	-9,8	55,5	-16,9	64,7	-26,1
Capital naturel	44,7	43,5	1,2	40,6	4,1	53,4	-8,7	35,7	9,0
Secteur privé	29,7	39,8	-10,1	59,1	-29,4	61,4	-31,7	71,0	-41,3
Changement structurel	44,5	43,2	1,3	70,1	-25,6	63,7	-19,2	62,2	-17,7
Transport	8,4	17,5	-9,1	16,5	-8,1	38,7	-30,3	24,3	-15,9

Source : ETC –ENP, sur base des données du rapport annuel 2022 sur l'indice des capacités productives 2ème Génération, CNUCED, pp 17-22

3.2. Choix des pays comparateurs

21. Pour matérialiser la Vision RDC 2050, l'option retenue est de considérer comme cibles à atteindre, les niveaux actuels ou approximatifs des pays comparateurs. Ces derniers sont choisis parmi les pays ayant notamment les caractéristiques suivantes :

- Population assez importante ;
- Superficie assez importante ;
- Disposer des potentiels assez élevés en ressources naturelles ;
- Avoir connu une situation assez semblable à celle de la RDC à une certaine époque ;
- Avoir réalisé de grandes performances ces vingt dernières années, pour la plupart des indicateurs concernés.

22. Sur base de ces critères, un pays asiatique, la Malaisie, et un pays africain, l'Afrique du Sud, sont sélectionnés pour servir de référence à l'horizon 2050. Le premier, très performant, notamment en matière de PIB per capita, d'Indice de capacités productives et de transformation structurelle, a permis d'arrêter des cibles-plafonds, et le second, assez performant, entre autres dans la transformation structurelle, a permis de définir des cibles-planchers.

3.3. Détermination de cibles

23. La RDC ambitionne d'atteindre à l'horizon 2050, la situation actuelle de l'Afrique du Sud ou de la Malaisie. Le tableau 4 présente les cibles pour la RDC. De l'analyse des écarts entre sa situation actuelle et les situations cibles (pays de référence), il se dégage des déficits (gaps), exprimés en termes d'efforts à fournir (**coefficients multiplicateurs des niveaux actuels des indicateurs pour atteindre les niveaux cibles**), que la RDC doit combler. Certes, ces déficits sont profonds, mais les efforts à fournir sont réalisables, si le Gouvernement arrive à déployer les réformes et les investissements conséquents.



24. Le tableau 3 ci-dessous présente les efforts que la RDC devrait fournir pour atteindre les niveaux actuels de l'Afrique du Sud et de la Malaisie à l'horizon 2050, mais surtout les réformes et les investissements phares réalisés par ces pays pour être à ces niveaux. Il donne ainsi une idée sur les choix des politiques publiques que le Gouvernement de la RDC devrait opérer pour booster l'économie et positionner le pays sur son sentier de développement conforme à sa vision 2050.

Tableau 3. Cibles pour la RDC à l'horizon 2050 (données de 2022, sauf indication contraire)

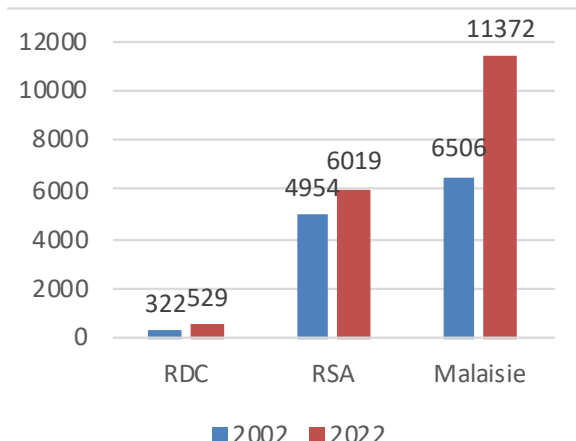
Métriques	RDC	Cibles par métrique		Déficit (gap) à combler		Efforts attendus en fonction du niveau d'ambition	
		Afrique du Sud	Malaisie	Afrique du Sud	Malaisie	Afrique du Sud / RDC	Malaisie / RDC
PIB per capita (USD constant de 2015)	528,79	6018,53	11371,97	-5489,74	-10843,18	11,38	21,51
Indice de développement des infrastructures en Afrique en 2020	8,64	79,34		-70,70		9,18	
Capital humain	22,30	43,60	46,20	-21,30	-23,90	1,96	2,07
IDH en 2020	0,479	0,713	0,803	-0,23	-0,32	1,49	1,68
Institutions	38,60	55,50	64,70	-16,90	-26,10	1,44	1,68
Secteur privé	29,70	61,40	71,00	-31,70	-41,30	2,07	2,39
Changement structurel	44,50	63,70	62,20	-19,20	-17,70	1,43	1,40
Energie	6,30	57,60	71,10	-57,40	-64,80	9,14	11,29
Transport	8,40	38,70	24,30	-49,20	-15,90	4,61	2,89
TIC	19,00	48,90	67,10	-19,70	-48,10	2,57	3,53
Indice des capacités productives	21,80	52,20	52,10	-30,40	-30,30	2,39	2,39

Source : ETC-ENP, sur base des données de la CNUCED, de la Banque Mondiale, de la BAD et du PNUD.

Situation de différentes métriques en RDC, Afrique du sud et Malaisie

Les efforts nécessaires à la RDC pour atteindre les niveaux actuels de l'Afrique du sud et de la Malaisie à l'horizon 2050

Figure 2a. PIB per capita



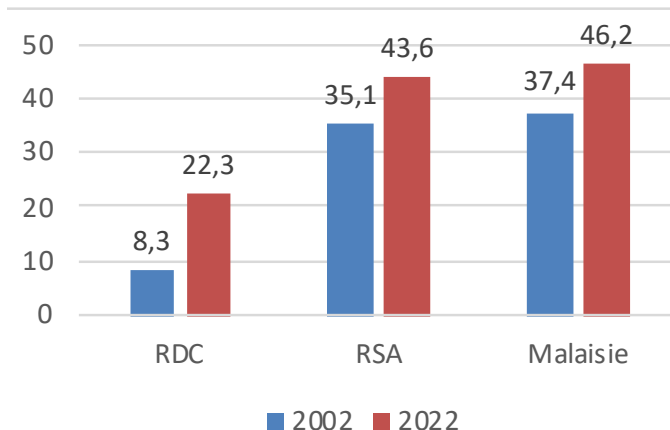
Source : ETC –ENP.

Multiplier le PIB per capita par **11,38** et **21,51** pour atteindre le niveau actuel du PIB per capita de l'Afrique du Sud et de la Malaisie respectivement.

Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI)

Il n'est valable que pour les pays africains. En comparaison à la Malaisie, nous prenons les composantes infrastructures de l'Indice des capacités productives : Énergie, Transport, TIC..

Figure 2b. Capital humain

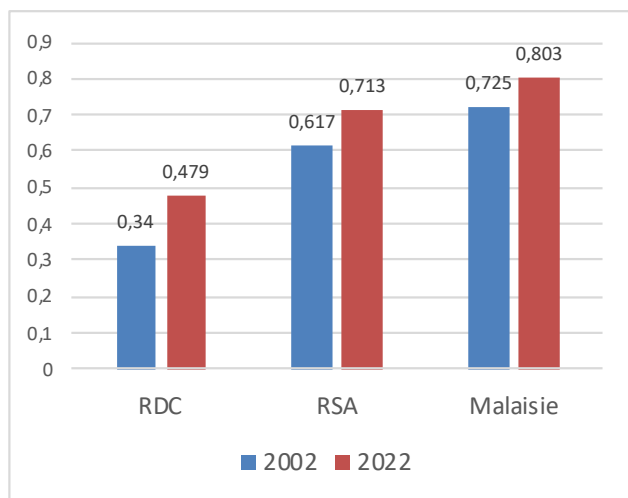


Source : ETC –ENP.

Multiplier le capital humain respectivement par 1,96 et 2,07 pour atteindre le niveau actuel de l'Afrique du Sud et de la Malaisie, en mettant en place « réformes et investissements » qui améliorent les compétences de vie courante, les qualifications professionnelles, les capacités entrepreneuriales et d'innovations ainsi que l'espérance de vie par un meilleur accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à l'assainissement et aux soins médicaux de qualité des populations, la recherche-développement sur les priorités de développement à l'instar de la Malaisie.



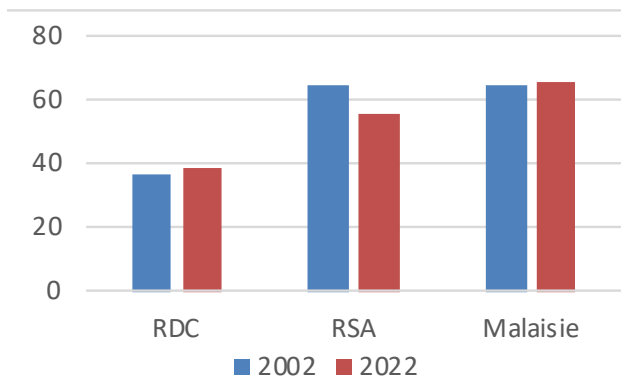
Figure 2c. Indice de Développement Humain



Source : ETC –ENP.

Multiplier l'IDH par **1,49** et **1,68** pour atteindre les niveaux actuels de développement humain de l'Afrique du Sud et de la Malaisie respectivement.

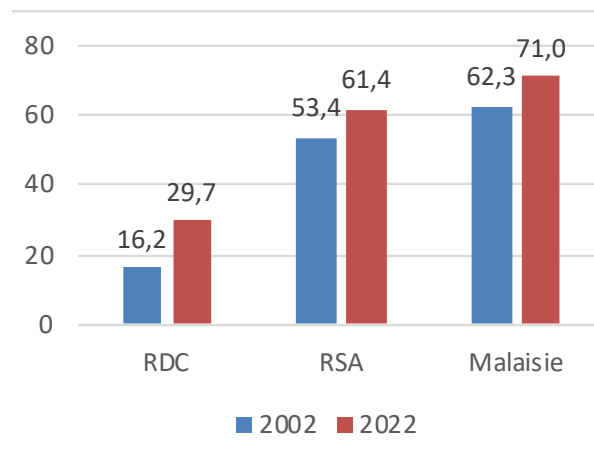
Figure 2d. Indice de qualité des institutions



Source : ETC –ENP.

Multiplier l'indice de qualité et gouvernance des institutions respectivement par **1,44** et **1,68** pour atteindre le niveau actuel de l'Afrique du Sud et de la Malaisie en mettant en place « réformes et investissements » qui consolident la stabilité et l'efficacité politiques par une législation de qualité et effective, notamment en luttant efficacement contre la criminalité, la corruption, en garantissant les droits humains essentiels, la liberté d'expression et d'association des citoyens, et en promouvant le patriotisme.

Figure 2e. Secteur privé



Source : ETC –ENP.

Multiplier par 2,07 et 2,39 le score du climat des affaires nécessaire au développement du secteur privé pour atteindre les niveaux actuels respectifs de l'Afrique du Sud et de la Malaisie. Il y a lieu d'apporter plus de soutien au développement des entreprises (crédit intérieur, rapidité d'exécution des contrats, temps nécessaire pour la création d'une entreprise, coût de création d'une entreprise, couverture géographique de banques commerciales, facilité du commerce international et transfrontalier).

L'amélioration de l'environnement des affaires doit s'accompagner de l'amélioration de l'Indice de performance logistique et la compétitivité de l'économie, doit attirer plus d'investissements privés et parvenir à l'accroissement du nombre de demandes de brevet et d'enregistrements des marques de commerce.



04 Scénarii de développement de la RDC à long terme : logique de la modélisation

25. Les scénarii de développement de la RDC à long terme sont élaborés en recourant à un modèle d'équilibre général calculable dynamique, récuratif et de micro-simulation, avec un module de pauvreté. La base de données des simulations est constituée de la matrice de comptabilité sociale de 2018 pour la RDC (MCS-CD2018). Au côté d'un scénario de base, deux scénarii alternatifs fondés sur les hypothèses de « valorisation des ressources naturelles » et de « transformation structurelle de l'économie non extractive » ont été simulés. Ces deux scénarii alternatifs visent la diversification de l'économie.

4.1. Modalité de croissance économique, données et modèle pour la simulation du développement à long terme de la RDC

26. La croissance inclusive s'impose comme réponse à la persistance de la pauvreté en RDC. Le fait que la croissance économique actuelle n'ait connu que de très faibles retombées sociales ou un impact moins significatif sur les conditions existentielles de la grande majorité de la population, appelle à la mise en place d'un nouveau type de croissance, celui de croissance inclusive, comme stratégie ultime d'infléchir substantiellement la pauvreté.

27. Un tel type de croissance ne peut réussir que s'il repose sur les opportunités ou atouts dont dispose la RDC, notamment : i) les ressources naturelles immenses et diversifiées (mines, hydrocarbures, eaux, forêts et terres agricoles) qu'il faudrait absolument valoriser et transformer en richesses ; (ii) les ressources humaines abondantes (main d'oeuvre bon marché) qu'il faut former, exploiter, optimiser et transformer en débouchés pour les produits locaux ; (iii) les nombreux espaces stratégiques (zones agricoles, forestières et minières, zones rurales et urbaines, réseaux denses de voies naturelles de communication) qu'il faudrait aménager ; (iv) l'attractivité à la mondialisation et le positionnement géostratégique de la RDC au niveau régional et sous-régional ; (v) l'immensité des réserves du pays en CO₂, surtout dans sa cuvette centrale, et son éligibilité aux mécanismes de REDD+. Pour saisir ces opportunités et réussir le pari de la croissance inclusive, de nombreux défis doivent être relevés, notamment : (i) la gouvernance sectorielle et la modernisation de l'Etat ; (ii) l'abandon du modèle actuel d'accumulation extensive dénaturée au profit d'un modèle d'accumulation intensive ; (iii) l'approfondissement des chaînes de valeur des activités du secteur primaire (agriculture et extraction) ; (iv) l'aménagement du territoire national et la construction des infrastructures (électricité, eau, transport, etc.).

28. Sur le plan quantitatif, l'ETC-ENP a planifié la croissance inclusive en RDC en s'appuyant sur un modèle d'équilibre général calculable. Fondé sur une matrice de comptabilité sociale, un tel modèle tient compte de la structure générale de l'économie, des interdépendances entre les différents agents économiques, des interrelations structurelles entre les différentes branches d'activités productives, des liens comportementaux entre les agents économiques et les activités productives, des contraintes macroéconomiques, et des canaux de transmission des chocs économiques aux agents économiques. Il permet ainsi de mesurer les impacts directs et indirects de politiques et chocs économiques sur la distribution des revenus, l'emploi, la pauvreté et les inégalités, qui sont les principaux éléments d'appréciation de l'inclusivité de la croissance. Il s'apprête donc mieux à des simulations des politiques et stratégies de croissance inclusive et au choix des scénarii d'évolution favorable au développement humain durable, à l'emploi et au bien-être des ménages, en exploitant tous les moyens possibles identifiés en termes d'opportunités.

29. Le modèle utilisé dans ce travail fournit un cadre complet pour comprendre les interactions complexes entre différents secteurs, ménages et marchés au sein de l'économie de la RDC. En capturant ces interdépendances, les simulations élaborées ont pour ambition de fournir l'évolution à long terme du produit intérieur brut et de proposer un cadre de réflexion structuré et cohérent qui permet, au regard de chaque scénario d'évaluer les impacts potentiels des interventions politiques et de prendre des décisions éclairées.
30. La matrice de comptabilité sociale a constitué le cadre comptable du modèle d'équilibre général calculable. Son élaboration a fait appel à plusieurs sources des données dont les tableaux des ressources et emplois, le tableau des comptes économiques intégrés, le tableau des opérations économiques et financières de l'Etat, la balance des paiements et autres (des données complémentaires relatives à l'utilisation des facteurs de production, stocks de facteurs et enquête auprès de ménages). Au total, cette matrice comprend : 60 comptes des branches d'activités, 60 des produits, 3 des facteurs de production dont le travail qualifié, le travail non qualifié et le capital ; 3 comptes des marges des coûts de transaction (importation, exportation et domestique) ; 5 unités institutionnelles dont 4 domestiques et le reste du monde ; 4 comptes des taxes ; 5 comptes de capital pour les unités institutionnelles et un compte de capital financier ; 2 comptes d'investissement et un compte de variation des stocks. Il y a donc au total 144 comptes.
31. Le modèle est inspiré de Hans Lofgren et Martin Circowiz (2017). Des modifications et ajustements ont été apportés pour le conformer aux caractéristiques structurelles de l'économie congolaise. Les principaux éléments constitutifs du modèle sont les branches d'activités (les entités qui réalisent la production), les produits (produits de l'activité et/ou importations, liés aux marchés), les facteurs (également liés aux marchés) et les institutions (ménages, entreprises, gouvernement et le reste du monde). Étant donné le traitement relativement détaillé du financement de l'investissement privé (par rapport à la plupart des autres modèles EGC), le compte de capital privé (non gouvernemental) est intégré outre celui du gouvernement.
32. Pour capter la pauvreté et les effets distributifs de chaque scénario, le modèle met en œuvre un module de pauvreté inspiré de Lofgren et al., 2013. Ce module offre le choix entre les approches suivantes : (i) élasticité constante de la pauvreté par rapport au bien-être par habitant pour chaque ménage modèle; (ii) distribution log-normale du bien-être par habitant au sein de chaque ménage modèle; et (iii) la distribution du bien-être par habitant au sein de chaque ménage modèle suivant une enquête sur les ménages du monde réel. Dans cette étude, l'approche (ii) est utilisée.

4.2. Choix de scénarii

33. Trois scénarii ont été considérés pour le futur possible de la RDC : le scénario de référence, dit scénario de base, et deux scénarii alternatifs et volontaristes, qui examinent les options alternatives de croissance accélérée, moteur de développement à long terme.
34. Bien que l'année de base du modèle soit 2021, le scénario de base auquel les scénarii alternatifs sont comparés, extrapole les performances économiques observées au cours des dernières années. De même, la productivité totale des facteurs dans chaque sous-secteur/secteur est choisie de manière exogène pour que le taux de croissance du sous-secteur/secteur suive les tendances de la production au cours des dernières années.
35. Le premier scénario alternatif, dit **scénario extractif**, est le **scénario de valorisation des ressources naturelles**. Ce scénario vise la diversification de l'économie par la valorisation des ressources naturelles, la transformation de l'agriculture ainsi que l'accroissement de l'espace budgétaire et le développement des infrastructures. Il s'appuie sur une forte expansion des investissements directs étrangers (IDE), de la production et des paiements des taxes. En effet, l'expansion des ressources naturelles (dont la chaîne de valeur minière, découverte des nouvelles mines, l'exploitation des blocs pétroliers et gazier, etc.) et des IDE y relatifs va augmenter le volume de production pour les secteurs concernés. L'élargissement de l'espace fiscal qui en résulte est utilisé pour accroître les dépenses d'investissements publics en infrastructures (transport, énergie, système d'eau et technologies

de l'information et de la communication) et en capital humain (santé et éducation). Ces dépenses exercent une externalité positive sur la productivité totale des facteurs de production: gain de productivité (baisse coût unitaire relatif du travail), augmentation de la disponibilité des facteurs de production, effets positifs directs sur les offres sectorielles (dont les secteurs non extractifs essentiellement) et sur l'emploi, amélioration de la compétitivité (effets sur le taux de salaire, les coûts de transaction et les prix domestiques), augmentation du volume de commerce et accélération de la croissance (schéma 1).

Schéma 1. Mécanisme théorique du scénario extractif

Valorisation des ressources naturelles + Réformes structurelles $\Rightarrow$ $\uparrow$ IDE (innovation + adoption des nouvelles technologies) $\Rightarrow$ $\uparrow$ Volume de production $\Rightarrow$ $\uparrow$ Taxes $\Rightarrow$ $\uparrow$ Financement expansion des investissements publics (40% dépenses totales) $\Rightarrow$ $\uparrow$ Accumulation du capital $\Rightarrow$ $\uparrow$ stimule la productivité totale des facteurs $\Rightarrow$ $\uparrow$ compétitivité $\Rightarrow$ $\uparrow$ Effets positifs sur les offres sectorielles et emploi $\Rightarrow$ $\uparrow$ Accélération de la croissance. $\Rightarrow$ $\uparrow$ Transformation (changement structurel) $\Rightarrow$ $\uparrow$ Niveau de développement. $\Rightarrow$ $\downarrow$ Pauvreté ($\uparrow$ revenu disponible des agents).

36. Le deuxième scénario alternatif, dit **scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie**, vise à diversifier l'économie, renforcer sa résilience et assurer une croissance soutenue, en procédant directement par des réformes structurelles et des investissements structurants dans les secteurs clés autres que le secteur extractif. Il s'appuie sur l'amélioration des capacités productives, dont notamment celles relatives au capital physique et humain, à la qualité des institutions, à la gouvernance sectorielle, à l'environnement des affaires et à la lutte contre la corruption. Ces dernières renforcent la confiance et l'investissement privé dont notamment les investissements directs étrangers (IDE). À moyen terme, la mise en œuvre de ces réformes et l'expansion de dépenses d'investissements publics (en infrastructures et capital humain) stimulent l'amélioration de la productivité dans les secteurs agricole et manufacturier, ce qui contribue à l'accélération de la croissance et à la transformation (voire la diversification) économique. Ce scénario combine les options sectorielles d'accélération de la croissance dans l'agriculture, l'industrie manufacturière (voire autres industries) et les services. Il se base essentiellement sur les branches clés et auxiliaires (tableau 4) et s'appuie concrètement sur les hypothèses suivantes :

- La cible de taux annuel de croissance agricole de 6% est visée dans la calibration de manière à se conformer aux objectifs du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) tels que fixés par le NEPAD². Pour ce faire, les rendements³ des cultures retenues dans le plan national d'investissement agricole de la RDC (PNIA 2013-2020) sont considérés. Bien que le PNIA soit dépassé, la situation pour laquelle il a été mis en place demeure, tous les problèmes identifiés dans le secteur agricole restent d'actualité.
- On suppose une augmentation de la productivité des facteurs, en particulier dans les secteurs liés à l'agriculture (la transformation des aliments et du bois, le textile, l'habillement et la chaussure). La plupart de ces secteurs sont à forte intensité de main-d'œuvre et devraient générer une grande demande de main-d'œuvre dans les milieux rural et urbain, ce qui est un facteur important expliquant le changement structurel de l'emploi dans les pays en développement ayant réussi leur transformation.
- Dans le cas de services, on distingue les sous-secteurs des services orientés vers le marché domestique (commerce, transport, communication et autres services) de ceux orientés vers l'exportation (hôtels, tourisme, restaurants, et les finances). L'expansion de l'industrie s'est souvent accompagnée d'une croissance des services. Cependant, bien que les services comprennent les secteurs du commerce et du transport, plus intensifs en main-d'œuvre, ils comptent également certains des secteurs les plus intensifs en capital, tels que la finance et les communications. Par conséquent, on modélise une augmentation à la fois de la productivité du

² En février 2011, la RDC a adhéré au processus de développement agricole initié par le Nouveau Partenariat pour le Développement Économique de l'Afrique (NEPAD) en adoptant au Caire la résolution sur les étapes clés à mettre en œuvre dans le domaine agricole.

³ Selon le PNIA 2013-2020, les augmentations de rendement étaient techniquement réalisables lorsque les investissements correspondants étaient réalisés ; notamment sur les filières prioritaires (2,7% pour le maïs ; 2,5% pour le riz ; 3,2% pour le manioc, 3% pour le plantain et 6,5% pour les cultures industrielles, etc.).

travail et de l'accumulation du capital pour les services privés. Les services privés, notamment le commerce et le transport, sont d'importantes sources d'emploi au sein de l'économie. Ils constituent des inputs importants pour d'autres secteurs de l'économie notamment via la baisse des prix des services à la suite des améliorations de la productivité dans ce secteur.

37. La problématique de la transformation structurelle de la RDC aide à faire le lien entre deux débats. Le premier débat est le basculement des ressources économiques depuis les secteurs traditionnels (agriculture et mines) vers les secteurs modernes (industries manufacturières et services à forte valeur ajoutée) a été une composante fondamentale du processus d'émergence économique, en permettant notamment d'élever la productivité de l'économie en vue d'accélérer la croissance. Le deuxième débat est l'orientation de la croissance économique vers la croissance de l'emploi de masse (croissance inclusive), en particulier dans le secteur formel. Dans tous les cas, la transformation structurelle est un véhicule essentiel de la qualité de la croissance et de l'amélioration du niveau de vie et des indicateurs sociaux. Voilà pourquoi le présent document s'est intéressé à ce processus de croissance de l'économie congolaise en l'associant forcément à la question des changements structurels.

Tableau 4. RDC, branches clés et auxiliaires de l'économie

Branches de production	Indices de liaison en amont	Indices de liaison en aval
Maïs	1,153	3,863
Riz	1,223	4,711
Manioc	1,149	2,142
Extraction Minière	1,269	2,258
Viandes et poissons	1,489	1,792
Graisses et huiles	1,452	1,138
Farine et semoule de maïs	1,426	3,861
Riz décortiqué	1,373	4,557
Autres aliments	1,435	2,498
Boissons	1,237	1,296
Construction	1,283	1,053
Commerce de gros et de détail	1,692	1,496
Transports et auxiliaires de transport	1,510	1,094
Activités immobilières	1,615	1,230
Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur	1,310	0,222
Approvisionnement en eau et assainissement	1,214	0,113
Télécom. et communication	1,570	0,857
Finance et assurance	1,294	0,420
Administration publique	1,390	0,431
Éducation	1,513	0,199
Santé et action sociale	1,334	0,091

Source : ETC –ENP.

Les résultats des simulations sont évalués selon les objectifs poursuivis, notamment : la transformation structurelle et la diversification de l'économie, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'indice de développement humain et de ses composantes (revenu par habitant, espérance de vie, durée de scolarisation, etc.).

05 Développement économique de la RDC à l'horizon 2050 :

Transformation structurelle de l'économie et échéanciers stratégiques



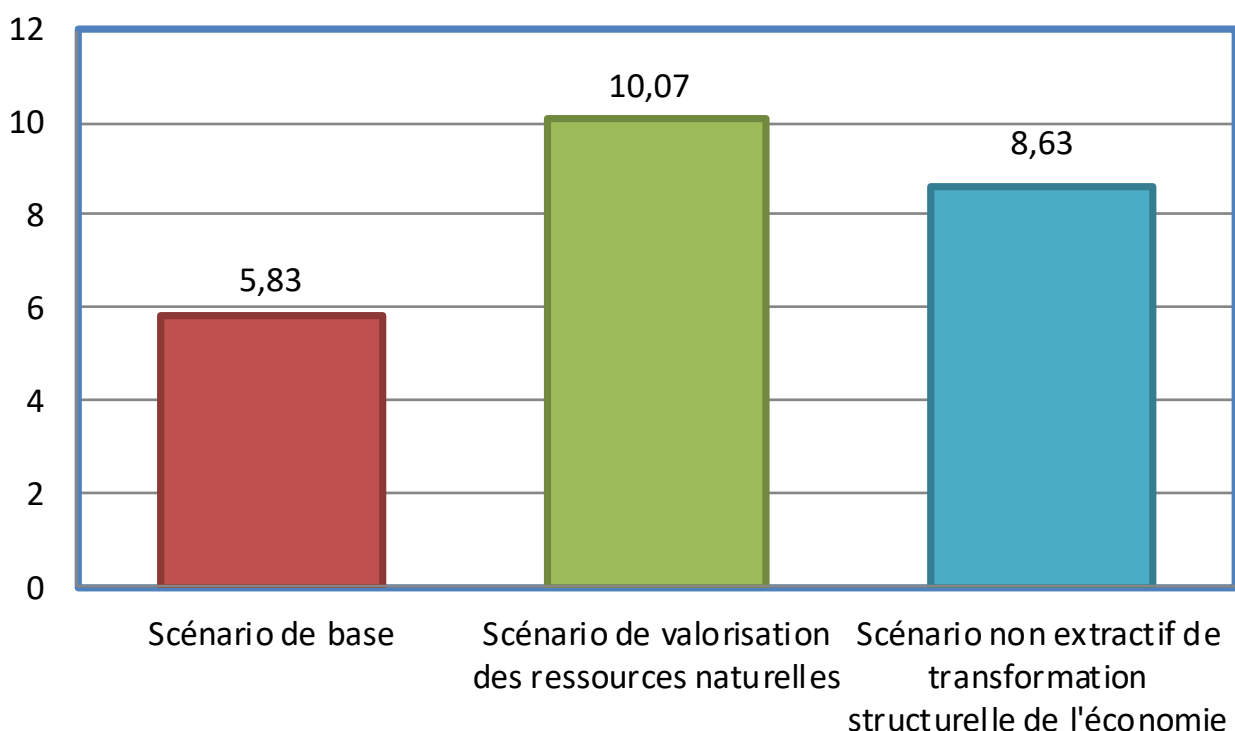
39. Cette section présente les dynamiques du Produit Intérieur Brut (PIB), des parts sectorielles dans le PIB, du PIB par habitant, du Revenu National Disponible Brut (RNDDB) par habitant, de la Valeur Ajoutée Manufacturière (MVA) par habitant ainsi que des emplois sectoriels et de leur structure, telles qu'elles découlent directement ou indirectement des simulations faites par l'ETC-ENP, sur base d'un Modèle d'Équilibre Général calculable (MEGC), dynamique récursif et de micro-simulation.

5.1. Trajectoire de croissance économique à long terme

5.1.1. Rythme de croissance

40. Sur base des simulations faites, le taux moyen annuel de croissance du PIB est estimé à 5,83% entre 2021 et 2050 dans le scénario de base (figure 3). Cette croissance est tirée essentiellement par le secteur minier.

Figure 3. Croissance économique de la RDC (en %), moyenne annuelle, 2021-2050



Source : ETC – ENP.

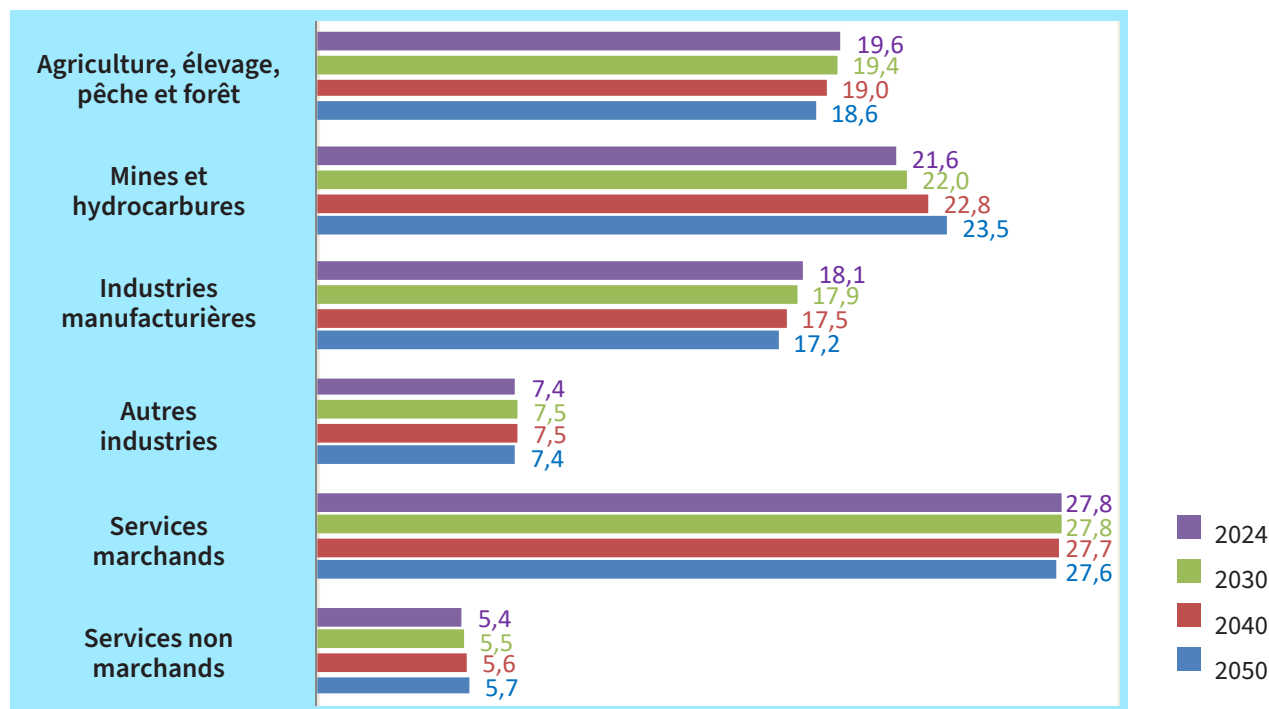
41. Dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, le taux moyen annuel de croissance économique est estimé à 10,07% entre 2021 et 2050, la croissance est tirée de l'utilisation optimale des ressources naturelles, notamment dans le secteur minier et le secteur agricole tout en développant des infrastructures. Enfin, dans le scénario non extractif de transformation structurelle l'économie, le taux moyen annuel de croissance économique est estimé à 8,63%, la croissance est principalement tirée par les services et l'industrie à forte valeur ajoutée. Si les croissances moyennes des activités agricoles et minières sont en augmentation par rapport au scénario de base, elles sont cependant relativement modestes dans ce scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie.

5.1.2. Dynamique de transformation structurelle de l'économie

42. Les contributions sectorielles au PIB ont dynamiquement changé. En se basant sur le scénario de base, les parts sectorielles ne changeraient pas d'une manière significative entre 2024 et 2050 (voir la figure 4). En effet, les parts du secteur agricole, du secteur des industries manufacturières et du sous-secteur des services marchands baisseraient légèrement en passant respectivement de 19,6% à 18,6%, de 18,1% à 17,2% et de 27,8% à 27,6% entre 2024 et 2050. Par contre, celles du secteur des mines et hydrocarbures et du sous-secteur des services non

marchands augmenteraient légèrement respectivement de 21,5% à 23,5% et de 5,4% à 5,7%. La part du sous-secteur autres industries (bâtiments, électricité, eau et gaz) ne changerait pas entre les deux années. C'est donc une situation du statu quo.

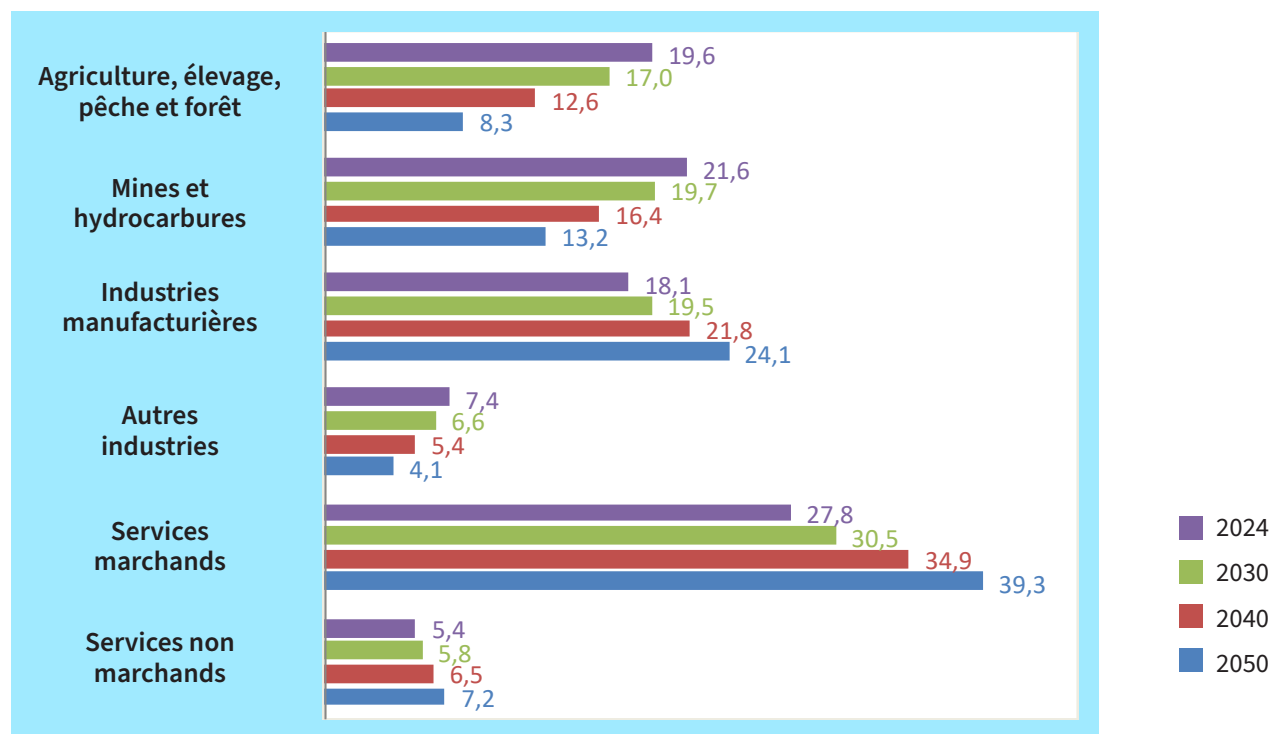
Figure 4. RDC, parts sectorielles (en % du PIB) dans le scénario de base



Source : ETC –ENP.

- 43.** Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, les parts sectorielles connaîtraient des changements significatifs entre 2024 et 2050 (figure 5). En effet, le secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et forêt) connaîtrait un déclin de 19,6% à 8,3% entre 2024 et 2050. De même, le secteur des mines et hydrocarbures et le sous-secteur autres industries (bâtiments, électricité, eau et gaz) connaîtraient également un déclin respectivement de 21,5% à 13,2% et de 7,4% à 4,1%. Par contre, le secteur des industries manufacturières, le sous-secteur des services marchands et le sous-secteur des services non marchands verraient une forte augmentation de leurs parts respectivement de 18,1% à 27,8%, de 27,8% à 39,3% et de 5,4% à 7,2%.
- 44.** En se basant sur le scénario de valorisation des ressources naturelles, les parts sectorielles changeraient significativement entre 2024 et 2050 (figure 6). En effet, le secteur agricole connaîtrait un déclin de 19,6% à 9,60% entre 2024 et 2050. De même, le secteur des mines et hydrocarbures connaîtrait également un déclin de 21,5% à 9,4%. Par contre, le secteur des industries manufacturières et le sous-secteur des services marchands verraient une forte augmentation de leurs parts respectivement de 18,1% à 27,8% et de 27,8% à 39,8%. Enfin, le sous-secteur autres industries (bâtiments, électricité, eau et gaz) et le sous-secteur des services marchands connaîtraient une légère hausse de leurs parts respectivement de 7,4% à 7,5% et de 5,4% à 5,9%.

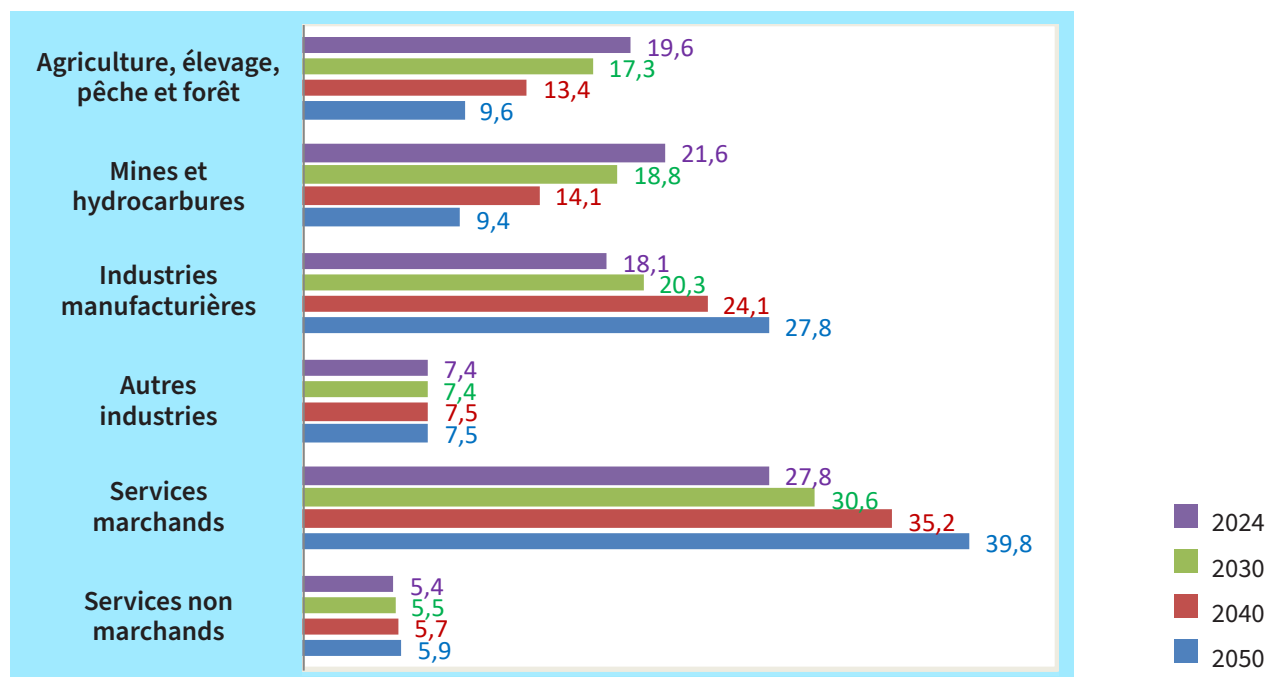
Figure 5. RDC, parts sectorielles (en % du PIB) dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie



Source : ETC –ENP.

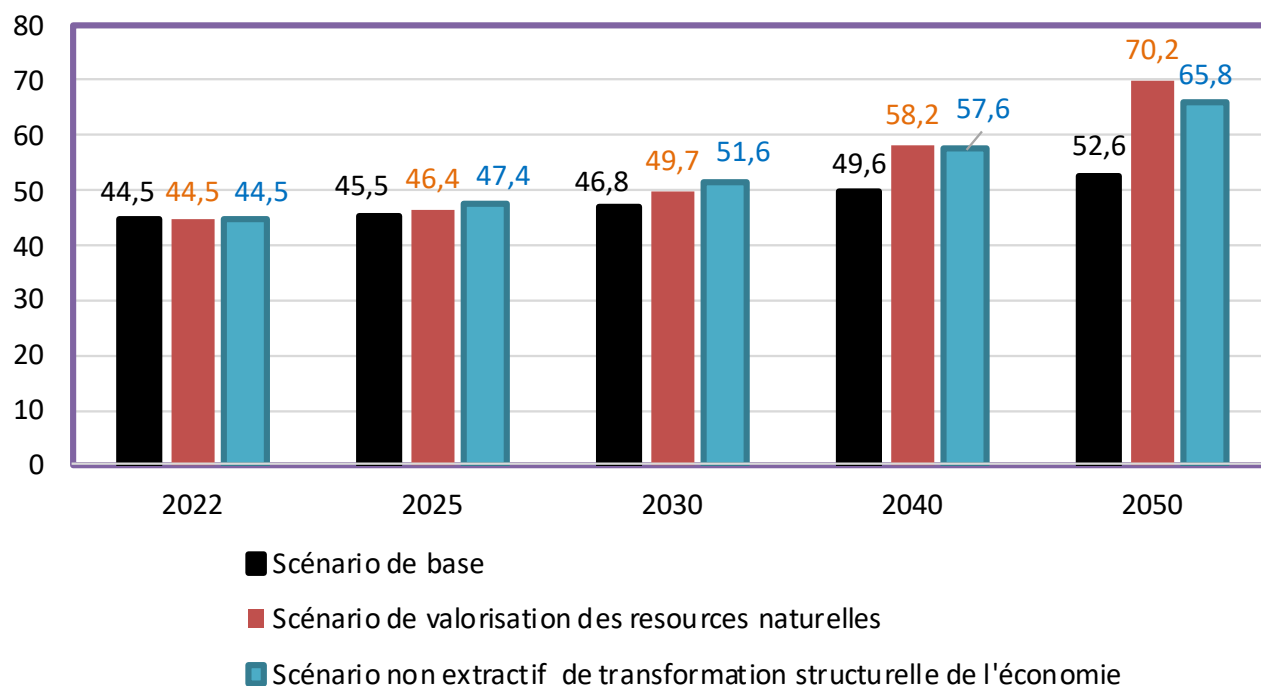
- 45.** Dans les deux scénarii alternatifs, le déclin des parts relatives des secteurs agricoles et extractifs reflète donc ce transfert structurel des activités. L'industrie serait ainsi propulsée par la transformation des produits agricoles (fabrication des produits alimentaires, transformation plus poussée du bois et des produits forestiers non ligneux, etc.) ainsi que la transformation locale des produits miniers (production des composants des batteries électriques par exemple). Le développement de l'agriculture et de l'industrie impacterait également de façon significative les services, tels que le commerce, les transports, les télécommunications, l'hôtellerie, la finance, etc.
- 46.** Les profondes mutations des parts sectorielles auraient comme conséquence le changement structurel de l'économie de la RDC. En effet, le changement structurel joue un rôle fondamental dans la mise en œuvre à long terme du processus de diversification économique, qui constitue la base du développement. Il fait référence au flux de main-d'œuvre et d'autres ressources productives d'activités économiques à faible productivité vers des activités économiques à forte productivité. Ce changement prend en compte : (i) la variété de la production et des exportations ; (ii) la complexité économique ; (iii) l'intensité du capital fixe ; et (iv) le poids de l'industrie et des services dans le PIB. A cet effet, la CNUCED élabore un indice de changement structurel qui agrège les indices de sous-composantes susmentionnées. A cet effet, la CNUCED élabore un indice de changement structurel qui agrège les indices de sous-composantes susmentionnées

Figure 6. RDC, parts sectorielles (en % du PIB) dans le scénario de valorisation des ressources naturelles



Source : ETC –ENP.

Figure 7. RDC, projections de l'indice de changement structurel (échelle 1-100, CNUCED)



Source : ETC –ENP.

Les résultats des scénarii renseignent que l'indice de changement structurel passerait de 44,5 en 2022 à 46,8 en 2030 et 52,6 en 2050 sous l'hypothèse de scénario de base. En se basant sur le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, cet indice devrait passer de 44,5 en 2022 à 51,6 en 2030 et 65,8 en 2050. Enfin, sous l'hypothèse de scénario de valorisation des ressources naturelles de l'économie, il devrait passer respectivement de 44,5 à 49,7 et 70,2 (voir la figure 7 ci-dessus). Il est observé un changement structurel plus rapide de deux scénarii alternatifs par rapport au scénario de base.

5.2. Échéanciers stratégiques

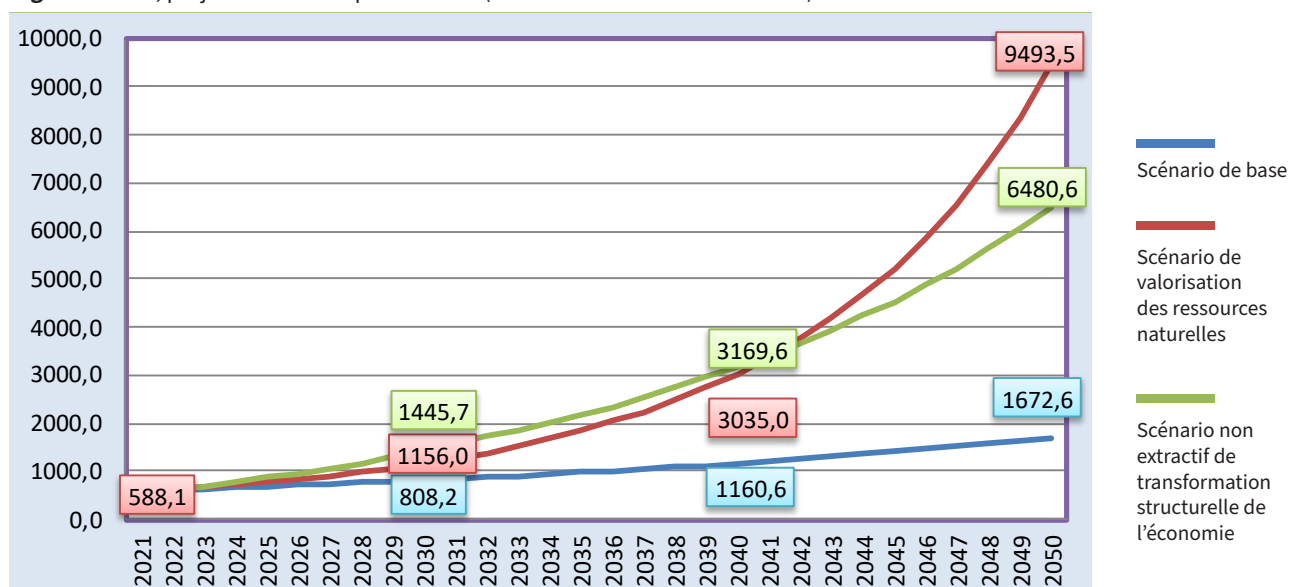
48. Trois indicateurs ont permis d'identifier quelques échéanciers stratégiques dans la marche de la RDC vers son développement à long terme et de fixer quelques repères intermédiaires. Il s'agit de :

- PIB par habitant, pour le suivi des progrès vers les cibles, donc les niveaux actuels des PIB par habitant des pays de référence (Afrique du Sud et Malaisie) ;
- Revenu moyen, représenté par le RNDB par habitant, pour l'atteinte du stade de pays à revenu intermédiaire (inférieur et supérieur) ;
- Valeur Ajoutée Manufacturière (MVA) par habitant, pour l'atteinte du stade de pays émergent.

5.2.1. Produit intérieur brut par habitant

49. Les scénarii d'évolution du PIB réel par habitant au cours de la période sont donnés à la figure 8. Il ressort de ces résultats que : (i) dans le scénario de base, avec un taux moyen annuel de croissance du PIB réel autour de 5,83%, le PIB réel par habitant de la RDC passerait de 588,1 USD en 2021 à 677,6 USD en 2025 ; 808,2 USD en 2030 ; 1160,6 USD en 2040 et 1672,6 USD en 2050 ; (ii) par contre, dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, avec un taux moyen annuel de croissance autour de 8,63%, le PIB réel par tête de la RDC passerait de 588,1 USD en 2021 à 860,2 USD en 2025 ; 1445,7 USD en 2030 ; 3169,6 USD en 2040 et 6480,6 USD en 2050 ; (iii) enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, avec un taux moyen annuel de croissance autour de 10,07%, le PIB réel par tête de la RDC passerait de 588,1 USD en 2021 à 765,2 USD en 2025 ; 1156,0 USD en 2030 ; 3035,0 USD en 2040 et 9493,5 USD en 2050.

Figure 8. RDC, projections du PIB par habitant (en dollars US constants de 2021)

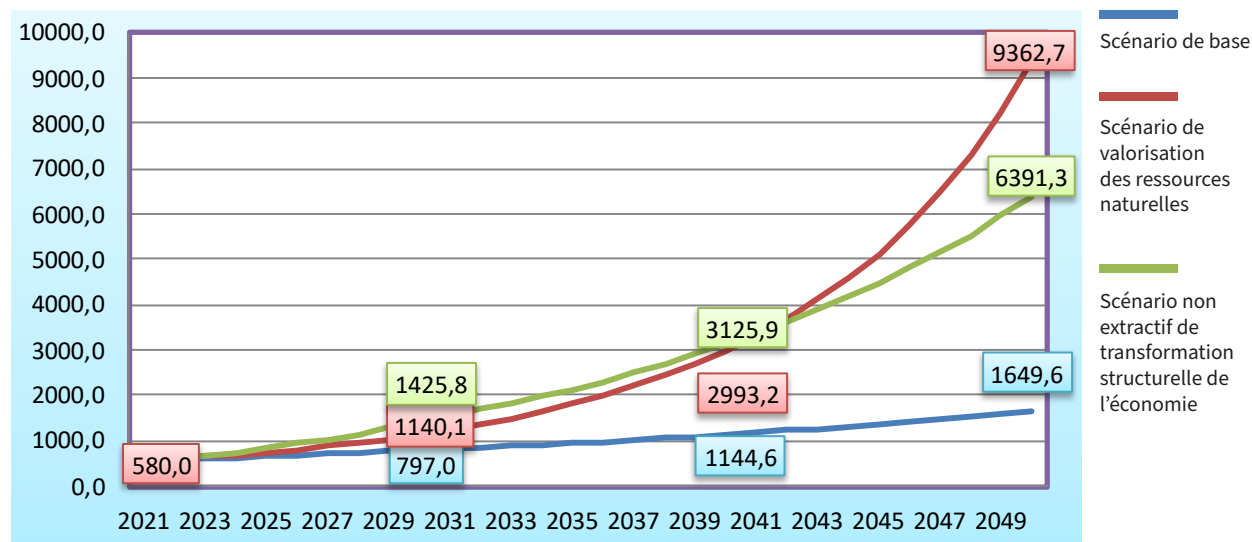


50. La CNUCED classe les pays en 3 catégories selon le niveau du PIB par habitant, à savoir : **pays à revenu faible** (moins de 1282 USD), **pays à revenu intermédiaire** (1282 à 5769 USD) et **pays à revenu élevé** (supérieur à 5769 USD). Ainsi, les résultats des simulations indiquent que la RDC pourrait atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire en 2043 avec le scénario de base, en 2029 avec le scénario de transformation structurelle et en 2032 avec le scénario de valorisation des ressources naturelles. Elle ne pourrait pas atteindre le statut de pays à revenu élevé avant 2050 avec le scénario de base, mais elle pourrait atteindre ce statut en 2048 avec le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie et en 2046 avec le scénario de valorisation des ressources naturelles. Ces constats sont peut-être importants, si l'on doit s'appuyer sur le RNDB pour examiner le stade de développement du pays selon la Banque Mondiale. Ils permettent cependant de suivre les progrès vers l'atteinte des niveaux actuels des pays comparateurs (Afrique du Sud et Malaisie).

5.2.2. Revenu national disponible brut par habitant

51. La Banque Mondiale classe les économies en quatre catégories selon le niveau du RNDB par habitant, à savoir : pays à revenu faible (moins de 1086 USD), pays à revenu intermédiaire inférieur (1086 à 4255 USD), pays à revenu intermédiaire supérieur (4256 à 13205 USD) et pays à revenu élevé (supérieur à 13205 USD). Les résultats indiquent que la RDC atteindrait le statut de pays à revenu intermédiaire en 2039 avec le scénario de base, en 2028 avec le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie et en 2030 avec le scénario de valorisation des ressources naturelles. Elle ne pourrait pas atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur avant 2050 avec le scénario de base, mais elle atteindrait ce statut en 2045 avec le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie et en 2044 sous le scénario de valorisation des ressources naturelles.

Figure 9. RDC, projections du RNDB par habitant (en dollars US constants de 2021)



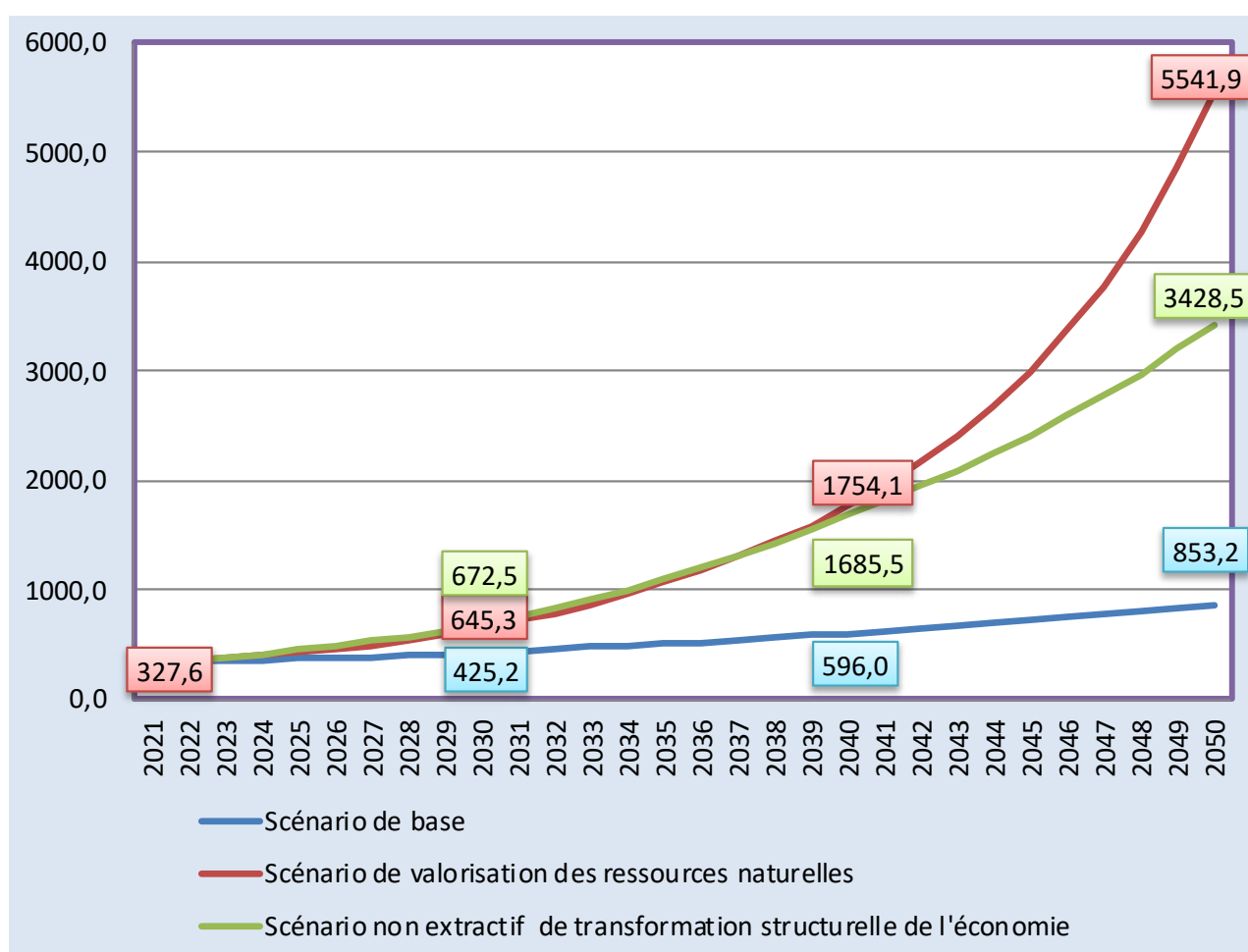
Source : ETC –ENP.

52. En allant un peu plus en détails, les résultats de simulations montrent que : (i) dans le scénario de base, le RNDB réel par habitant de la RDC passerait de 580,0 USD en 2021 à 668,2 USD en 2025 ; 797,2 USD en 2030 ; 1144,6 USD en 2040 et 1649,6 USD en 2050 ; (ii) Par contre, dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, le RNDB réel par tête de la RDC passerait de 580,0 USD en 2021 à 848,3 USD en 2025 ; 1425,8 USD en 2030 ; 3125,9 USD en 2040 et 6391,3 USD en 2050 ; (iii) Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, le RNDB réel par tête de la RDC passerait de 580,0 USD en 2021 à 754,7 USD en 2025 ; 1140,1 USD en 2030 ; 2993,2 USD en 2040 et 9362,7 USD 2050 (figure 9).

5.2.3. Valeur ajoutée manufacturière par habitant

53. À propos de la MVA par habitant, la figure 10 confirme les changements significatifs avec les scénarii alternatifs. En effet, la valeur ajoutée manufacturière (MVA) par habitant, estimée (en dollar international courant) à 366,8 USD en 2025, passe à 425,2 USD en 2030 ; 596,0 USD en 2040 et 853,2 USD en 2050 dans le scénario de base. On constate une forte augmentation par rapport au scénario de base où cette valeur serait respectivement de 446,3 USD, 672,5 USD, 1685,5 USD et 3428,5 USD dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie et respectivement de 416,5 USD, 645,3 USD, 1754,1 USD et 5541,9 USD dans le scénario de valorisation des ressources naturelles.

Figure 10. RDC, projections de la valeur ajoutée manufacturière per capita (en dollars international courant)



Source : ETC –ENP.

5.3. Une économie créatrice d'emplois dans les secteurs à forte valeur ajoutée et à dominance des activités formelles



54. L'offre limitée d'emplois de qualité demeure l'un des problèmes les plus urgents pour les pays en développement et en particulier pour les pays à faible revenu confrontés au défi de l'accroissement démographique (Banque Mondiale). La création d'emplois décents constitue pour la plupart des pauvres le principal moyen de sortir du dénuement. La RDC a fait de l'amélioration des résultats sur le plan de l'emploi, l'une des cibles à atteindre au titre des objectifs de développement durable (ODD) relatifs à la réduction de l'extrême pauvreté. A cet effet, le Gouvernement congolais a souligné toute l'importance que revêt la promotion de l'emploi, qui constitue un élément déterminant pour la réussite des stratégies de lutte contre la pauvreté et des efforts visant à stimuler le développement. Mais, pour que l'individu, l'économie et la collectivité en tirent pleinement avantage, il doit s'agir de travail rémunéré, productif et décent.

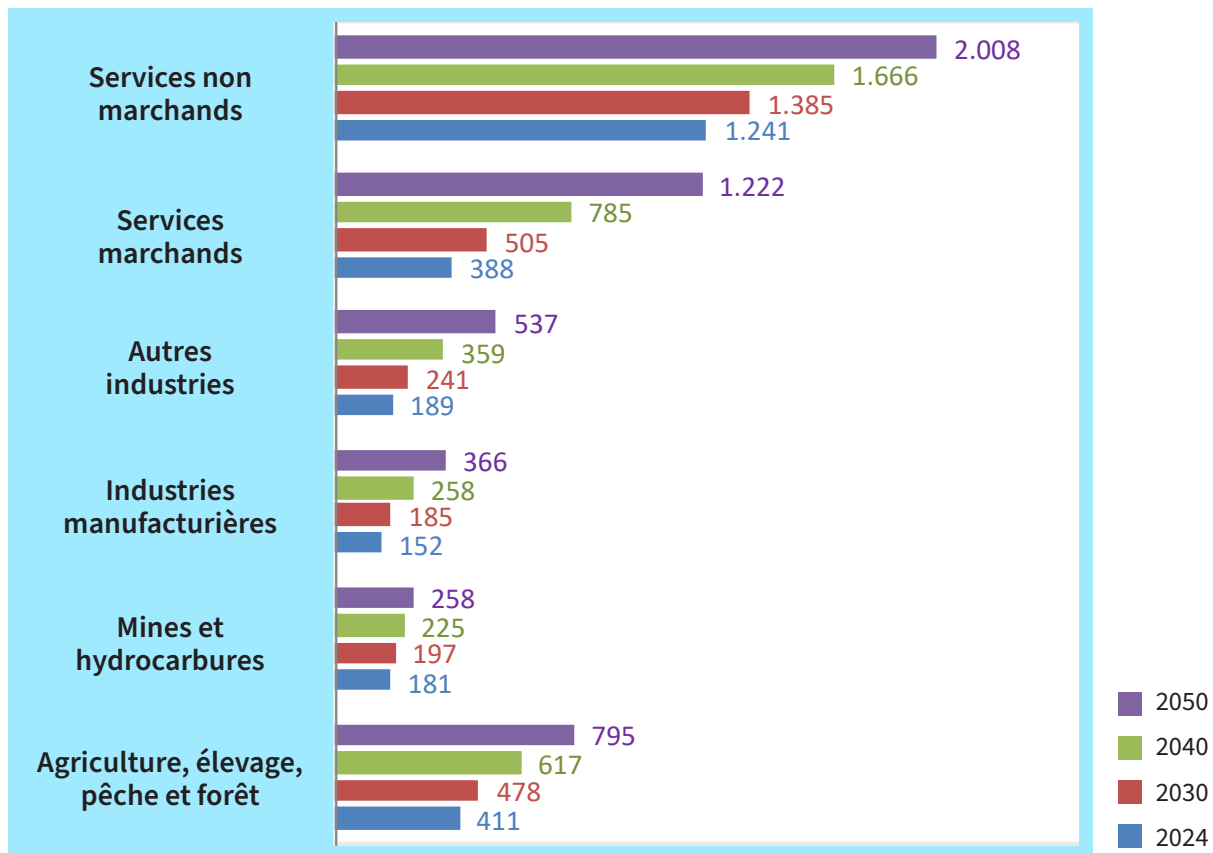
55. L'emploi est la clé de la création de richesses ainsi que le principal instrument pour distribuer ces richesses équitablement. C'est l'étape la plus importante de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le chômage, le sous-emploi et la précarité des emplois constituent le facteur de risque majeur à la pauvreté, dans ce sens qu'ils limitent l'accès de la majorité des congolais aux services sociaux de base : éducation, santé, électricité, eau et assainissement, transport, logement, Internet et protection sociale. Le manque de possibilités de travail productif et décent constitue un frein important au recul de la pauvreté. A cet effet, la création d'emplois formels et décents permettrait la réduction de la pauvreté en RDC à l'horizon 2050.

5.3.1. Dynamique des emplois dans le scénario de base

56. Bien que l'année de base du modèle soit 2021, le scénario de base auquel les scénarii alternatifs sont comparés, extrapole les performances économiques observées au cours de ces dernières années afin de faire les projections des emplois formels dans un horizon de près de 30 ans.

57. La figure 11 relève qu'avec le scénario de base : (i) dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt, le nombre d'emplois formels passerait de 411 000 en 2024 à 478 000 en 2030 et 795 000 en 2050; (ii) dans le secteur des mines et hydrocarbures, le nombre d'emplois passerait de 181 000 en 2024 à 197 000 en 2030 et 258 000 en 2050; (iii) dans le secteur des industries manufacturières, il passerait de 152 000 en 2024 à 185 000 en 2030 et 366 000 en 2050 ; (iv) dans le secteur de bâtiments, électricité, eau et gaz (autres industries), il passerait de 189 000 en 2024 à 241 000 en 2030 et 537 000 en 2050 ; (v) dans le sous-secteur des services marchands, il est estimé à 388 000 en 2024 , arriverait à 505 000 en 2030 et 1 222 000 en 2050 ; et (vi) dans le sous-secteur des services non marchands, il serait de 1 241 000, 1 385 000 et 2 008 000 respectivement en 2024, 2030 et 2050. Au total, le nombre d'emplois formels dans l'économie passerait de 2 563 000 en 2024 à 2 990 000 en 2030 et 5 185 000 en 2050.

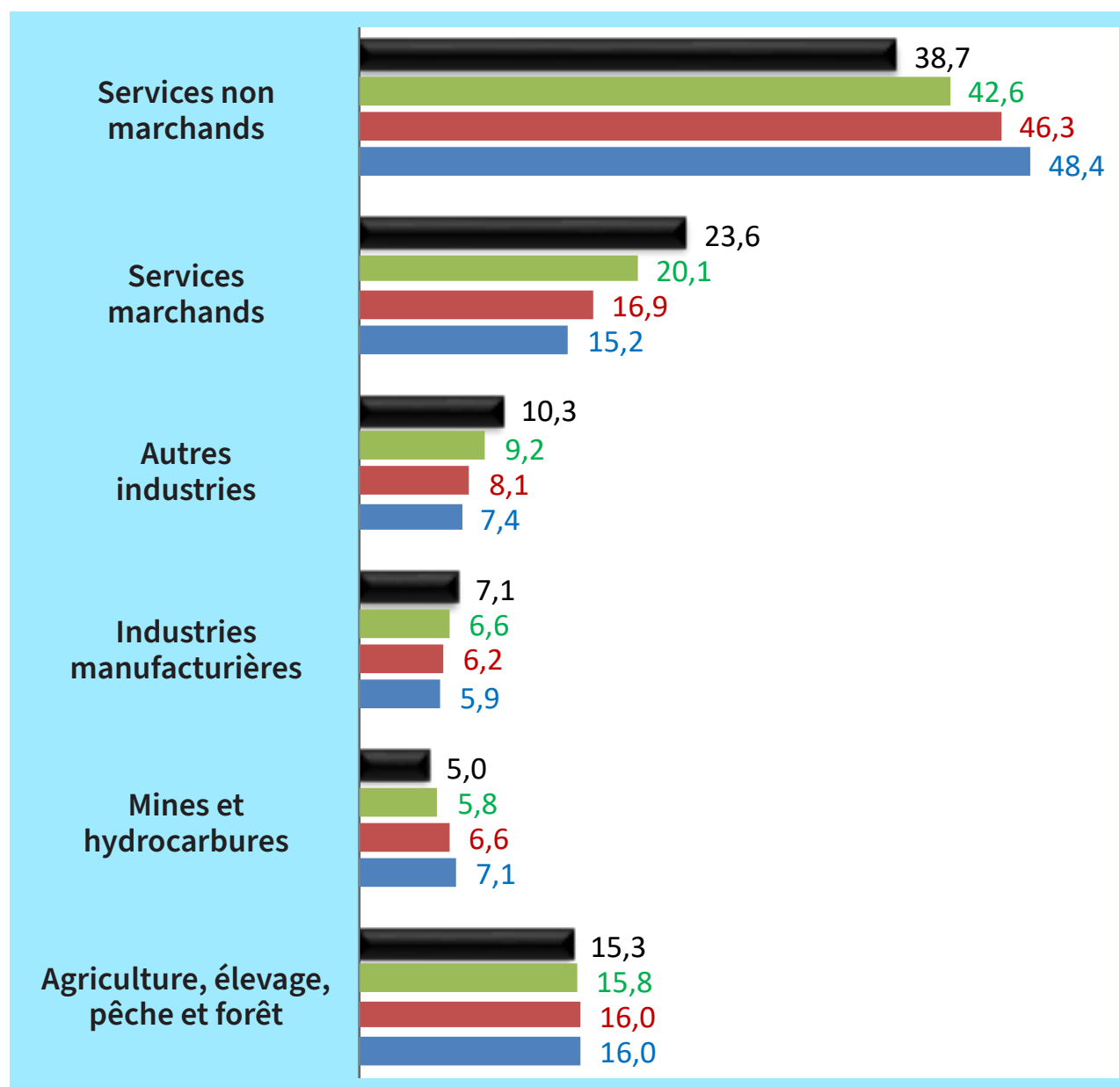
Figure 11. RDC, projections des emplois formels par secteur (en milliers) dans le scénario de base



Source : ETC – ENP.

58. Les projections relatives des emplois formels renseignent à la figure 12 que : (i) le secteur agricole ne verrait pas une évolution significative de la part relative, de 16,0% d'emplois formels en 2024, ce pourcentage resterait à 16,0% en 2030 et passerait à 15,3% en 2050 ; (ii) le secteur des mines et hydrocarbures connaîtrait une diminution de sa part relative, de 7,1 % en 2024 à 6,6% en 2030 et 5,0% en 2050 ; (iii) le secteur des industries manufacturières verrait une faible augmentation de sa part relative, de 5,9 % en 2024 à 6,6% en 2030 et 7,1% en 2050 ; (iv) le secteur de bâtiments, électricité, eau et gaz connaîtrait également une faible augmentation de sa part relative, de 7,4% en 2024 à 8,1 % en 2030 et 10,3% en 2050 ; (v) le sous-secteur des services marchands connaîtrait une augmentation de sa part relative, de 15,2% en 2024 à 16,9% en 2030 et 23,6% en 2050 ; et (vi) le sous-secteur des services non marchands verrait une diminution de sa part de 48,4% en 2024 à 46,2% en 2030 et 38,7% en 2050.

Figure 12. RDC, projections des emplois formels par secteur (en %) dans le scénario de base



Source : ETC –ENP.

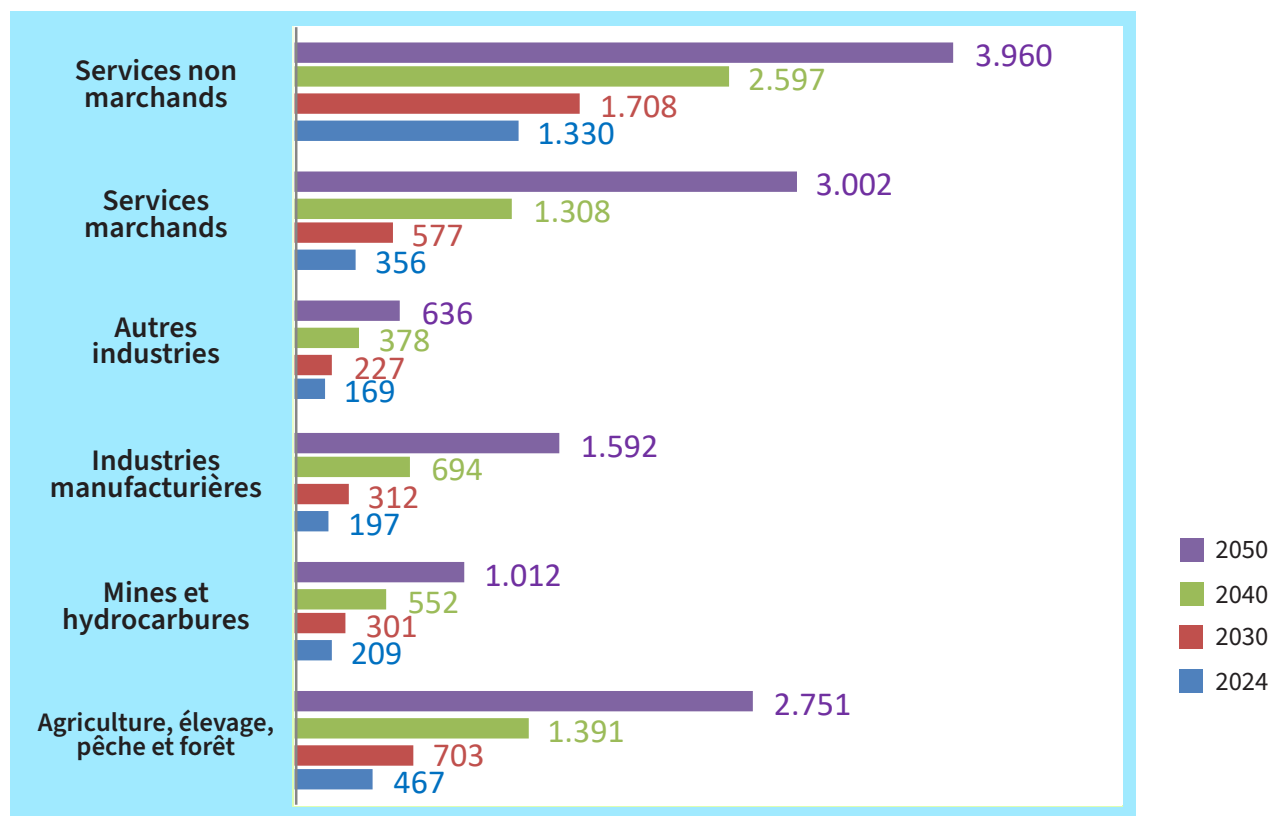
5.3.2. Dynamique des emplois dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie.

59. Les simulations de l'ETC-ENP, dans le cadre du scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, supposent que le rythme de croissance économique soit rapide et que la productivité du travail aille en progressant pour qu'il y ait création d'un grand nombre d'emplois nouveaux et décents, et en même temps que la croissance repose sur une large assise pour que les pauvres y contribuent et en profitent au maximum.



60. Le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie relève ce qui suit : (i) dans le secteur agricole, le nombre d'emplois formels passerait de 467 000 en 2024 à 703 000 en 2030 et 2 751 000 en 2050 dans le secteur agricole ; (ii) dans le secteur des mines et hydrocarbures, le nombre d'emplois est estimé à 209 000 en 2024, passerait à 301 000 en 2030 et 1 012 000 en 2050 ; (iii) dans le secteur des industries manufacturières, il passerait de 197 000 en 2024 à 312 000 en 2030 et 1 592 000 en 2050; (iv) dans le secteur de bâtiments, électricité, eau et gaz (autres industries), il passerait de 169 000 en 2024 à 227 000 en 2030 et 636 000 en 2050 ; (v) dans le sous-secteur des services marchands, il est estimé à 356 000 en 2024, arriverait à 577 000 en 2030 et 3 002 000 en 2050 ; et (vi) dans le sous-secteur des services non marchands, il serait de 1 330 000, 1 708 000 et 3 960 000 respectivement en 2024, 2030 et 2050 (voir la figure 13). Au total, le nombre d'emplois formels dans l'économie passerait de 2 728 000 en 2024 à 3 828 000 en 2030 et 12 954 000 en 2050.

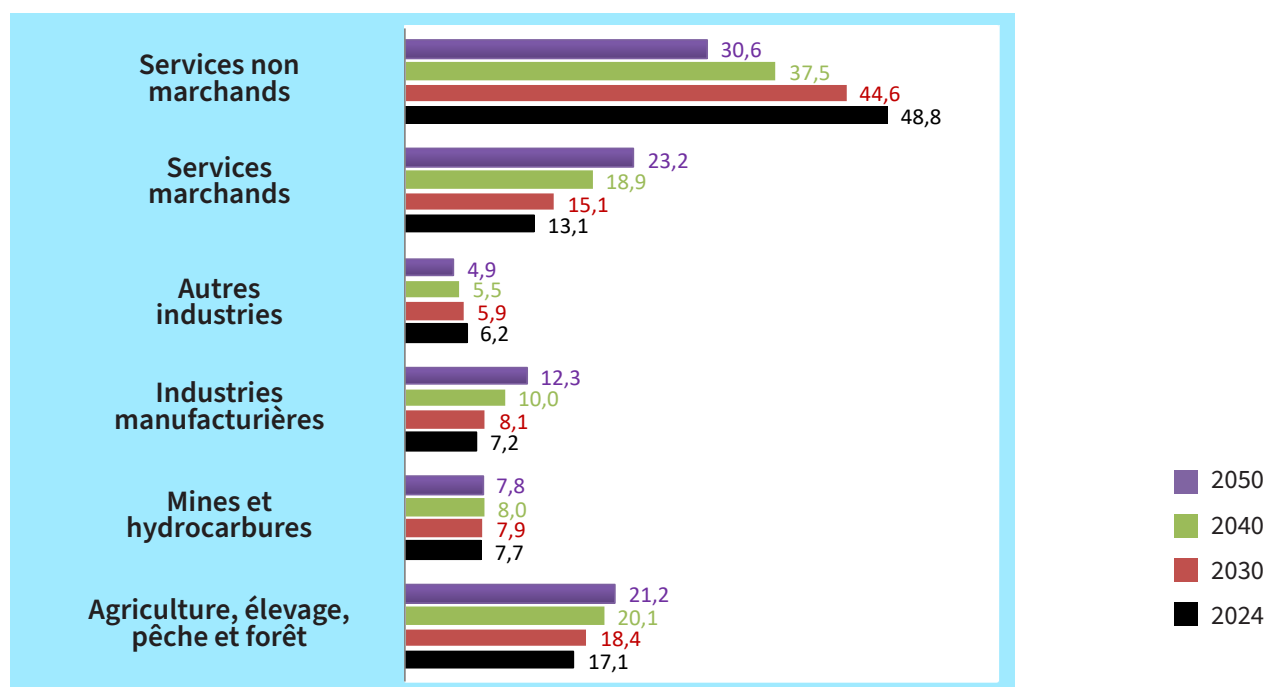
Figure 13. RDC, projections des emplois formels par secteur (en milliers) dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie



Source : ETC – ENP.

61. Dans ce même scénario, les projections relatives des emplois formels renseignent que : (i) le secteur agricole occupant 17,1% d'emplois formels en 2024, ce pourcentage passerait à 18,4% en 2030 et 21,2% en 2050 ; (ii) le secteur des mines et hydrocarbures connaîtrait presque une absence évolution de sa part , de 7,7% en 2024 à 7,9% en 2030 et 7,8% en 2050 ; (iii) le secteur des industries manufacturières verrait une augmentation de sa part relative , de 7,2% en 2024 à 8,1% en 2030 et 12,3% en 2050 ; (iv) le secteur de bâtiments, électricité, eau et gaz connaîtrait également une diminution de sa part relative, de 6,2% en 2024 à 5,9 % en 2030 et 4,9% en 2050 ; (v) le sous-secteur des services marchands connaîtrait une augmentation de sa part relative, de 13,1% en 2024 à 15,1% en 2030 et 23,2% en 2050 ; et (vi) le sous-secteur des services non marchands verrait une diminution de sa part, de 48,8% en 2024 à 44,6% en 2030 et 30,6% en 2050 (voir la figure 14). Ainsi, ces simulations relèvent que l'agriculture (au sens large), les industries manufacturières et les services marchands seront les secteurs moteurs de création des emplois formels.

Figure 14. RDC, , projections de la structure sectorielle des emplois formels (en %) dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie



Source : ETC –ENP.

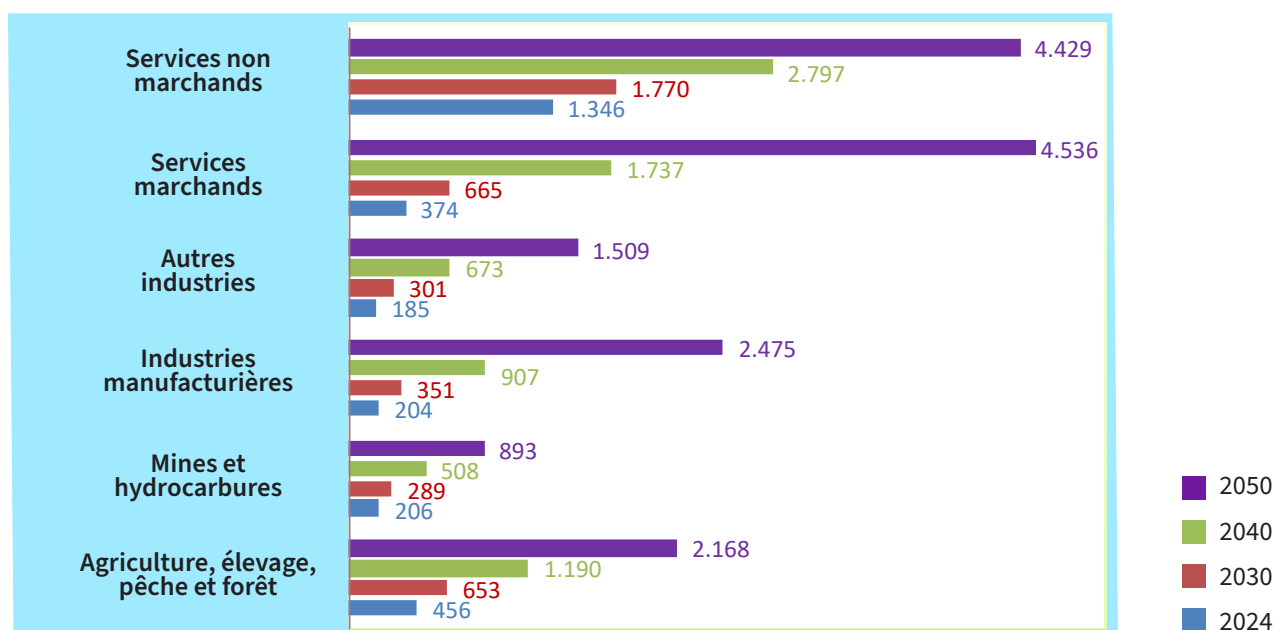
5.3.3. Dynamique des emplois dans le scénario de valorisation des ressources naturelles.

62. La RDC possède des ressources naturelles exceptionnelles, notamment des gisements de minerais, une formidable biodiversité. Par rappel, le premier scénario alternatif, dit scénario extractif, est le scénario de valorisation des ressources naturelles et de développement des infrastructures et de l'agriculture. Ce scénario qui s'appuie sur la valorisation des ressources naturelles, sous-tend une augmentation de la productivité du secteur primaire, une forte expansion des investissements directs étrangers (IDE), de la production et des paiements des taxes. En conséquence, les autres secteurs (services et industries manufacturières) connaîtront également une forte croissance. Pour tous ces secteurs, on a identifié les potentialités en termes de création de la valeur ajoutée et des emplois.

63. Les projections de ce scénario renseignent ce qui suit (voir la figure 15) : (i) dans le secteur agricole, le nombre d'emplois formels pourrait passer de 456 000 en 2024 à 653 000 en 2030 et 2 168 000 en 2050; (ii) dans le secteur des mines et hydrocarbures, il passerait de 206 000 en 2024 à 289 000 en 2030 et 893 000 en 2050 ; (iii) dans le

secteur des industries manufacturières, il est estimé à 204 000 en 2024 , arriverait à 351 000 en 2030 et 2 475 000 en 2050 ; (iv) dans le secteur de bâtiments, électricité, eau et gaz (autres industries), il passerait de 185 000 en 2024 à 301 000 en 2030 et 1 509 000 en 2050 ; (v) dans le sous-secteur des services marchands, il serait de 374 000, 665 000 et 4 429 000 respectivement en 2024, 2030 et 2050 ; et (vi) dans le sous-secteur des services non marchands, il serait de 1 346 000, 1 770 000 et 4 429 000 respectivement en 2024, 2030 et 2050. Au total, le nombre d'emplois formels dans l'économie passerait de 2 772 000 en 2024 à 4 029 000 en 2030 et 16 011 000 en 2050.

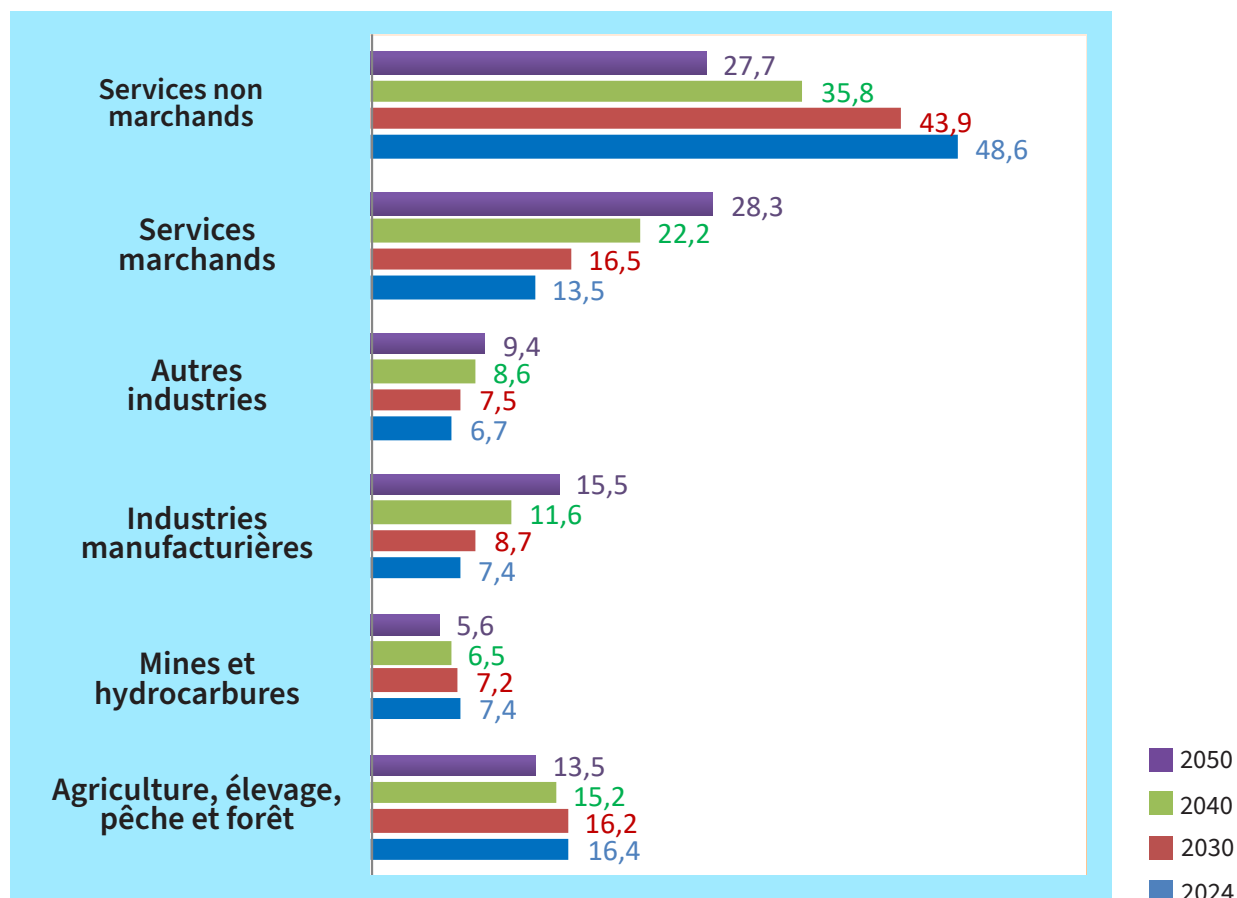
Figure 15. RDC , projections des emplois formels par secteur (en milliers) dans le scénario de valorisation des ressources naturelles.



Source : ETC –ENP.

64. L'économie de la RDC connaîtrait également une transformation structurelle de l'économie au niveau de la répartition des emplois formels par secteur de la manière ci-après : (i) le secteur agricole occupant 16,4% d'emplois formels en 2024, ce pourcentage passerait à 16,2% en 2030 et 13,5% en 2050 ; (ii) le secteur des mines et hydrocarbures verrait une diminution de sa part, de 7,4 % en 2024 à 7,2 % en 2030 et 5,6% en 2050; (iii) le secteur des industries manufacturières verrait une forte augmentation de sa part , de 7,4 % en 2024 à 8,7% en 2030 et 15,5% en 2050 ; (iv) le secteur de bâtiments, électricité, eau et gaz connaîtrait également une augmentation de sa part relative, de 6,7% en 2024 à 7,5 % en 2030 et 9,4% en 2050 ; (v) le sous-secteur des services marchands connaîtrait une forte augmentation de sa part relative, de 13,5% en 2024 à 16,5% en 2030 et 28,3% en 2050 ; et (vi) le sous-secteur des services non marchands verrait une diminution de sa part, de 48,6% en 2024 à 43,9% en 2030 et 27,7% en 2050 (figure 16) .

Figure 16. RDC, , projections de la structure sectorielle des emplois formels (en %) dans le scénario de valorisation des ressources naturelles.



Source : ETC –ENP.

- 65.** Il est impérieux de constater qu'un transfert de la main d'œuvre de secteurs à faible valeur ajoutée (secteur agricole et secteur des services non marchands) vers les secteurs à forte valeur ajoutée (secteur des industries manufacturières et secteur des services marchands) permettrait une forte accélération de la croissance économique. Dans la foulée, le transfert des emplois informels et moins décents vers les emplois formels et décents renforcerait également le nombre de ces derniers en dehors de nos simulations.
- 66.** Enfin, une croissance rapide et mieux partagée permettra d'accroître les possibilités d'emploi pour les pauvres. Mais, pour que ces derniers puissent exploiter ces possibilités, ils doivent devenir plus aptes à participer de manière productive au processus de croissance afin de mieux en tirer profit. En outre, la montée de la demande d'emplois qualifiés indique que le fléchissement des emplois agricoles moins qualifiés ne se traduirait pas en emplois non agricoles plus qualifiés.



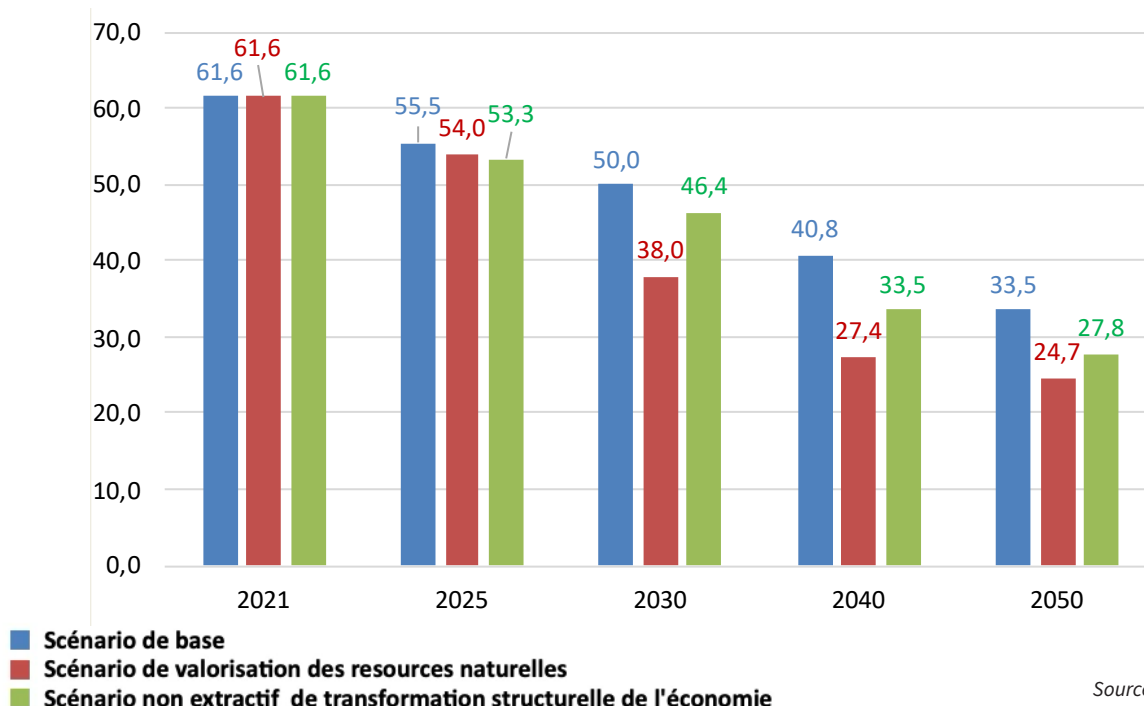
06 Développement social et humain de la RDC à l'horizon 2050

67. La création d'emplois formels décents massifs et les changements dans la structure de l'économie et la structure des emplois, ne pourront que s'accompagner d'une réduction substantielle de la pauvreté, de l'exclusion et inégalités sociales. Les conditions de vie devront s'améliorer dans le futur. Cette section analyse les dynamiques des indicateurs sociaux et de développement humain, comme retombées positives des transformations et des performances réalisées sur le plan économique.

6.1. Une économie réductrice de pauvreté

68. La figure 17 montre l'évolution de l'incidence de la pauvreté au niveau national partant du niveau de pauvreté de l'Enquête 1-2-3 de 2012. Avec l'hypothèse d'une croissance économique moyenne annuelle de 5,83% pour le scénario de base, l'incidence de la pauvreté au seuil national passerait de 55,5% en 2025 à 50,0% en 2030 ; 40,8% en 2040 et 33,5% en 2050. Sous les hypothèses de valorisation des ressources naturelles et de transformation structurelle de l'économie de la RDC, ces scénarii occasionneraient une forte augmentation du PIB par habitant et du nombre d'emplois décents. En conséquence, l'incidence de la pauvreté au seuil national passerait respectivement de 53,3% en 2025 à 46,4% en 2030 ; 33,5% en 2040 et 27,8% en 2050 sous le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, et de 54,0% en 2025 à 38,0% en 2030 ; 27,4% en 2040 et 24,7% en 2050 sous celui de valorisation des ressources naturelles. Ceci est dû au fait que la stratégie d'inclusivité simulée dans les deux scénarios alternatifs, confère au secteur agricole, où évoluent la majorité des plus pauvres, un rôle relativement important pour une croissance d'inclusivité sectorielle accrue.

Figure 17. RDC, projections de l'incidence de la pauvreté (suivant la ligne de pauvreté nationale, en %)



Source : ETC –ENP.

6.2. Une économie à niveau de développement humain élevé

69. Le développement humain est la maximisation du potentiel humain mais aussi son utilisation la plus large pour le progrès économique et social. Il est le reflet de la qualité de vie des hommes au sein de la société dans laquelle ils évoluent, en incluant la notion du bien-être des humains qui ne se résume pas au niveau de revenus et à l'économie, mais qui prend en compte des facteurs éducatifs et de santé.
70. Une forte augmentation du revenu national disponible brut par habitant et des dépenses publiques de santé et d'éducation générées par une accélération de la croissance économique devraient conduire à une amélioration de l'état de santé et du niveau de l'éducation, en l'absence de l'augmentation des inégalités.

6.2.1. Une amélioration de l'état de santé

71. Le développement de la RDC repose entre autres sur la bonne santé de la population, force indéniable de toute action politique, économique et sociale. Cet état de santé de la population dépend pour une large part du niveau de fonctionnement de son système de santé qui doit être capable de prévenir les maladies, restaurer la santé et participer à la promotion de conditions favorables à l'atteinte d'un idéal, un état de bien être complet pour tout congolais (Secrétariat général du Ministère de la Santé, RDC, 2006) :
72. La situation de services de santé pour les populations en RDC diffère selon les milieux de résidence. En milieu rural, l'accès aux services de santé de qualité pose de sérieux problèmes pour les populations qu'en milieu urbain. Et pour tous ces milieux, la grande partie de la population se trouve dans l'incapacité d'assurer ses soins de santé primaires. Les hôpitaux et les centres de santé sont soit éloignés, soit dépourvus du personnel de la santé et des médicaments ou matériels médicaux, soit encore détruits par les conflits armés.



73. Les indicateurs de santé sont des mesures conçues par les organisations et les experts pour résumer l'information sur des sujets prioritaires liés à la santé de la population ainsi qu'aux performances des systèmes de santé d'un territoire. Dans ce point, les scénarii de trois indicateurs seront décrits et analysés, notamment le taux de mortalité infantile (mortalité des moins d'un an), le taux de mortalité infanto-juvénile (mortalité des moins de cinq ans) et l'espérance de vie à la naissance.

Tableau 5. RDC, projections du taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances)

Année	Scénario de base	Scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie	Scénario de valorisation des ressources naturelles
2021	62,4	62,4	62,4
2025	59,5	58,1	57,7
2030	57,4	52,7	51,5
2035	55,3	49,1	47,5
2040	53,0	45,9	44,1
2045	50,5	43,0	41,2
2050	47,8	40,2	38,3

Source : ETC -ENP.

74. Les résultats des scénarii montrent que le taux de mortalité infantile passerait de 62,4 pour 1000 naissances en 2021 à 57,4 pour 1000 en 2030 et 47,8 pour 1000 en 2050 dans le scénario de base. Dans le scénario non extractif de valorisation de transformation structurelle de l'économie, ce taux devrait passer de 62,4 pour 1000 en 2021 à 52,7 pour 1000 en 2030 et 40,3 pour 1000 en 2050. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, il devrait passer respectivement de 62,4 pour 1000 à 51,5 pour 1000 et 38,3 pour 1000 (voir le tableau 5).

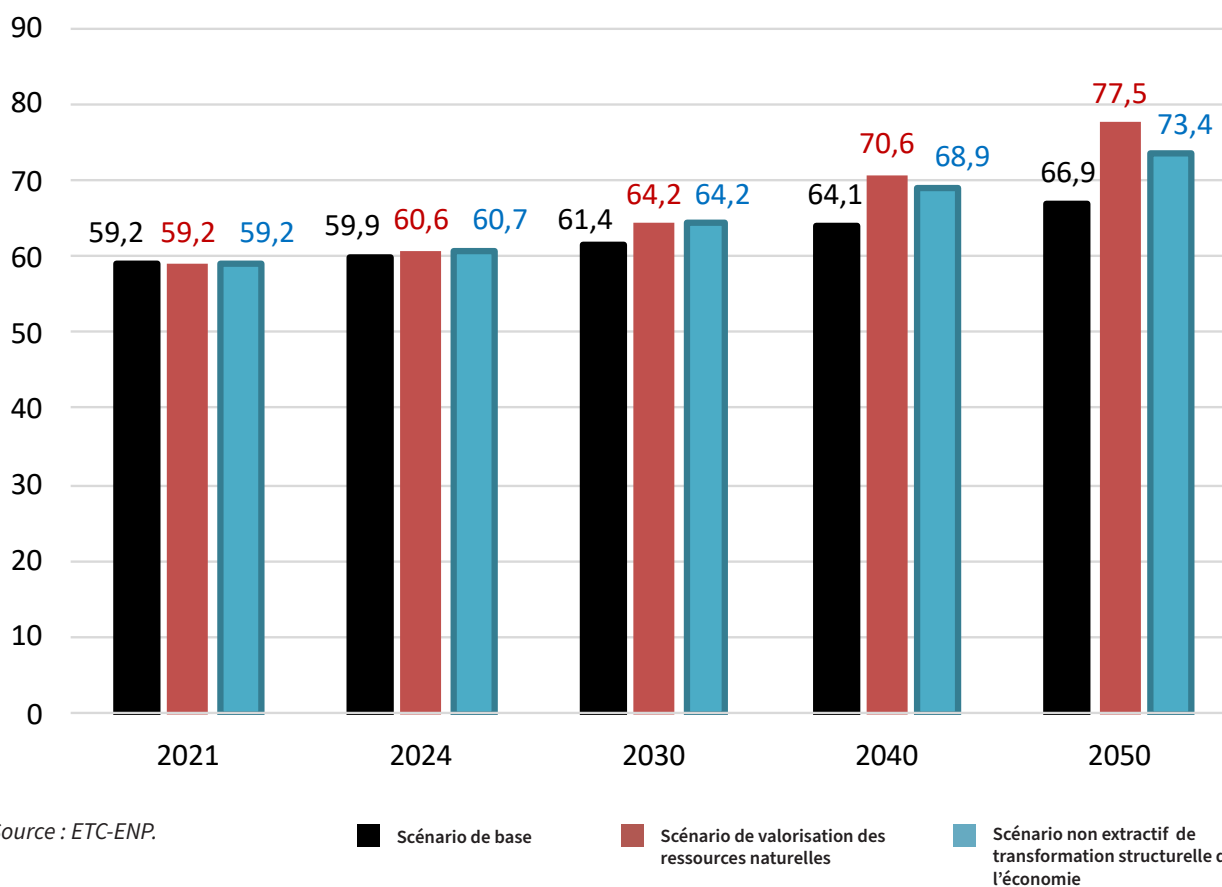
Tableau 6. RDC, projections du taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1000 naissances)

Année	Scénario de base	Scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie	Scénario de valorisation des ressources naturelles
2021	79,0	79,0	79,0
2025	74,9	71,9	71,1
2030	72,2	63,3	61,1
2035	69,6	57,8	54,8
2040	66,7	53,1	49,6
2045	63,6	48,9	45,2
2050	60,1	44,9	41,1

Source : ETC-ENP.

75. De même, les résultats des scénarii révèlent dans ce même horizon, que le taux de mortalité infanto-juvénile passerait de 79,0 pour 1000 naissances en 2021 à 72,2 pour 1000 en 2030 et 60,1 pour 1000 en 2050 dans le scénario de base. Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, ce taux passerait de 79,0 pour 1000 en 2021 à 63,3 pour 1000 en 2030 et 44,9 pour 1000 en 2050. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, il devrait passer respectivement de 79,0 pour 1000 à 61,1 pour 1000 et 41,1 pour 1000 (tableau 6).

Figure 18. RDC, projections de l'espérance de vie à la naissance (en nombre d'années)



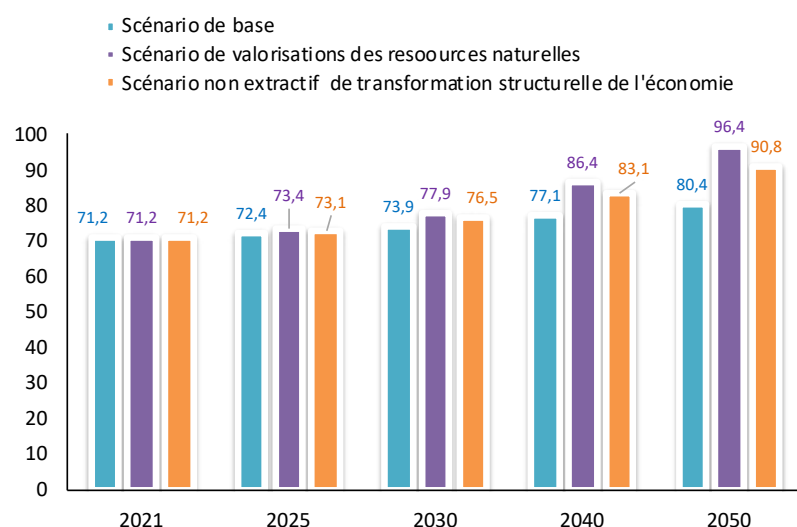
76. Dans ce contexte, l'âge moyen (espérance de vie à la naissance) du Congolais pourrait avoisiner 67 ans en 2050, dans le scénario de base. Il se situerait autour de 59,9 ans en 2024, 61,4 ans en 2030, 64,1 ans en 2040 et 66,9 ans en 2050. Dans la logique de transformation structurelle de l'économie non extractive, cette espérance passerait en 60,7 ans en 2024 ; 64,2 ans en 2030 ; 68,9 ans en 2040 et 73,4 ans en 2050. Dans la logique d'accélération de valorisation des ressources naturelles, il passerait respectivement de 60,6 ans en 2024 à 64,2 ans en 2030, 70,6 ans en 2040 et 77,5 ans en 2050 (figure 18). Des investissements notamment en faveur de la couverture santé universelle et de la protection sociale seraient nécessaires.

6.2.2. Une amélioration du niveau de l'éducation



- 77.** Les obstacles les plus importants en RDC sont la faible qualité du système éducatif et de formation, une politique de garantie de l'emploi dans le secteur public qui a dissuadé les jeunes d'acquérir les compétences exigées par le secteur privé, et l'absence générale de l'esprit d'entreprise. Le système éducatif est davantage axé sur l'enseignement général que sur la formation technique et professionnelle qui demeure faible, et il dispense des programmes qui ne sont pas en phase avec les besoins de l'économie, en particulier ceux des secteurs nécessaires à la diversification de l'économie.
- 78.** Des progrès importants ont été réalisés en termes d'effectifs scolarisés et de fréquentation durant ces dernières années. Le nombre d'enfants accueillis à l'école primaire s'est, en effet, accru grâce aux efforts fournis par les autorités. Le taux d'inscription au niveau du primaire, a considérablement augmenté, passant de 96,42% en 1980 à 118,46% en 2018. Ceux du niveau secondaire et du niveau supérieur sont passés respectivement de 24,80% à 46,37% et de 1,14% à 7,43%. Les efforts devraient être fournis pour atteindre les 80% au niveau secondaire et les 30% au niveau supérieur.
- 79.** Afin de développer le système éducatif, il est important de projeter des indicateurs précis d'ici 2050, notamment le taux d'achèvement du cycle primaire, le taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire et la durée attendue de scolarisation.

Figure 19. RDC, projections du taux d'achèvement du cycle primaire (% du groupe d'âge pertinent)

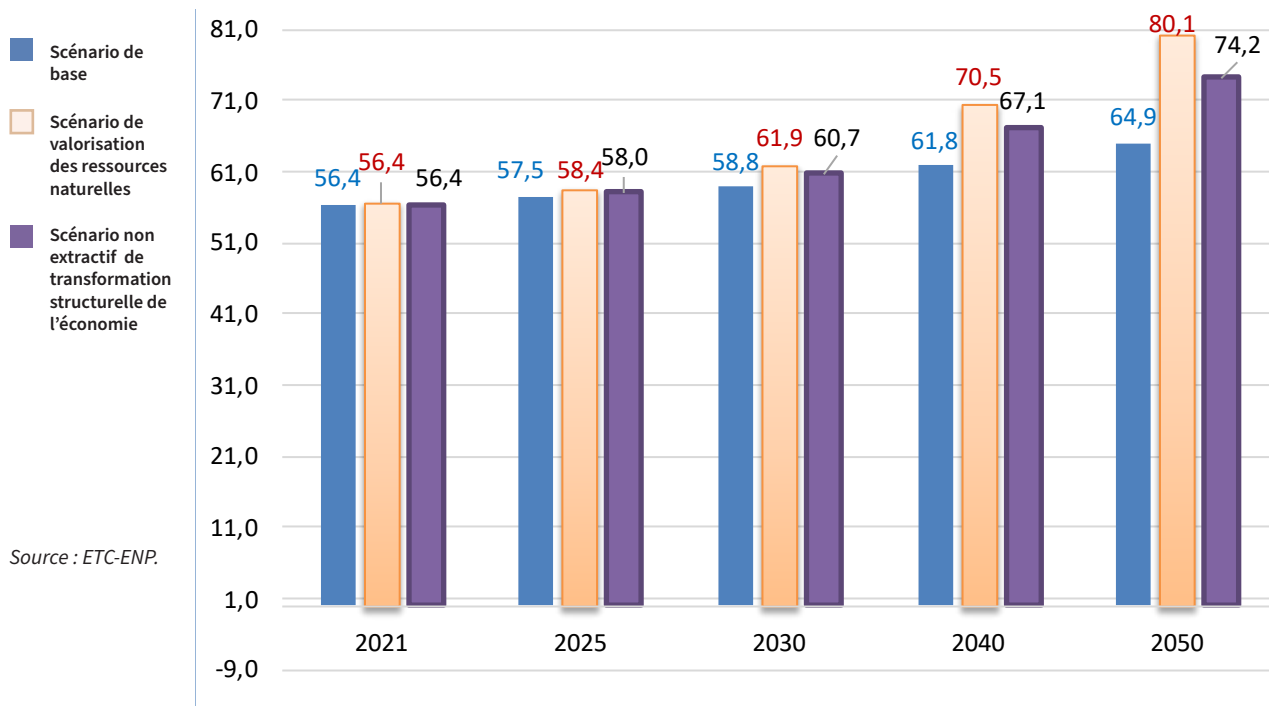


80. Dans le scénario de base, les résultats montrent que sur un horizon de presque 30 ans, le taux d'achèvement du cycle primaire passerait de 71,2% en 2021 à 73,9% en 2030 et 80,4% en 2050. Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, ce taux devrait passer de 71,2% en 2021 à 76,5% en 2030 et 90,8% en 2050. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, il devrait passer de 71,2% en 2021 à 77,9% en 2030 et 96,4% en 2050 (figure 19).

Source : ETC-ENP.

81. De même, les résultats des scénarii montrent dans le même horizon, le taux d'achèvement du premier cycle des études secondaires passerait de 56,4% en 2021 à 58,8% en 2030 et 64,9% en 2050 dans le scénario de base. Dans le scénario extractif de transformation structurelle de l'économie, ce taux devrait passer de 56,4% en 2021 à 60,7% en 2030 et 74,2% en 2050. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, il devrait passer de 56,4% en 2021 à 61,9% en 2030 et 80,1% en 2050 (figure 20).

Figure 20. RDC, projections du taux d'achèvement du premier cycle des études secondaires (% du groupe d'âge pertinent)



Source : ETC-ENP.

82. Par ailleurs, le taux brut de scolarisation (TBS) indique généralement un degré de participation, que les élèves appartiennent ou non à la tranche d'âge officielle. Un TBS approchant ou dépassant 100% indique qu'un pays est, en principe, capable d'accueillir l'ensemble de sa population d'âge scolaire, mais n'indique pas la proportion déjà inscrite. L'atteinte d'un TBS de 100% est donc une condition nécessaire mais non suffisante pour scolariser tous les enfants éligibles. Depuis 2019, la RDC s'est engagée dans des réformes ambitieuses, notamment avec l'introduction de la gratuité de l'éducation de base. Des progrès ont été réalisés en matière de fréquentation de l'école primaire, qui est actuellement presque universelle avec un taux brut de scolarisation en primaire supérieur à 100%. Néanmoins, des entrées tardives dans la scolarité et de nombreux redoublements conduisent à un taux net de scolarisation au primaire de 69%.

83. Toutefois, les efforts doivent être fournis par les autorités au niveau secondaire, où le taux brut de scolarisation actuel ne dépasse pas 60% pour les deux sexes. Près de la moitié des filles n'accèdent pas au secondaire, leur taux brut de scolarisation au secondaire avoisine 40%, alors que celui des garçons avoisine 70%.

84. Les résultats des scénarii montrent que dans le même horizon, le TBS du niveau secondaire passerait de 57,0% en 2021 à 61,9% en 2030 ; 66,9% en 2040 et 74,0% en 2050 dans le scénario de base. Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, son niveau serait respectivement de 57,0%, 65,8%, 74,5% et 83,9%. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, elle passerait de 57,0% en 2021 à 68,5% en 2030 ; 79,5% en 2040 et 91,0% en 2050 (figure 21). Les retombées de la gratuité de l'enseignement jusqu'au niveau secondaire et d'autres réformes et investissements dans le secteur éducatif pourraient expliquer cette tendance.

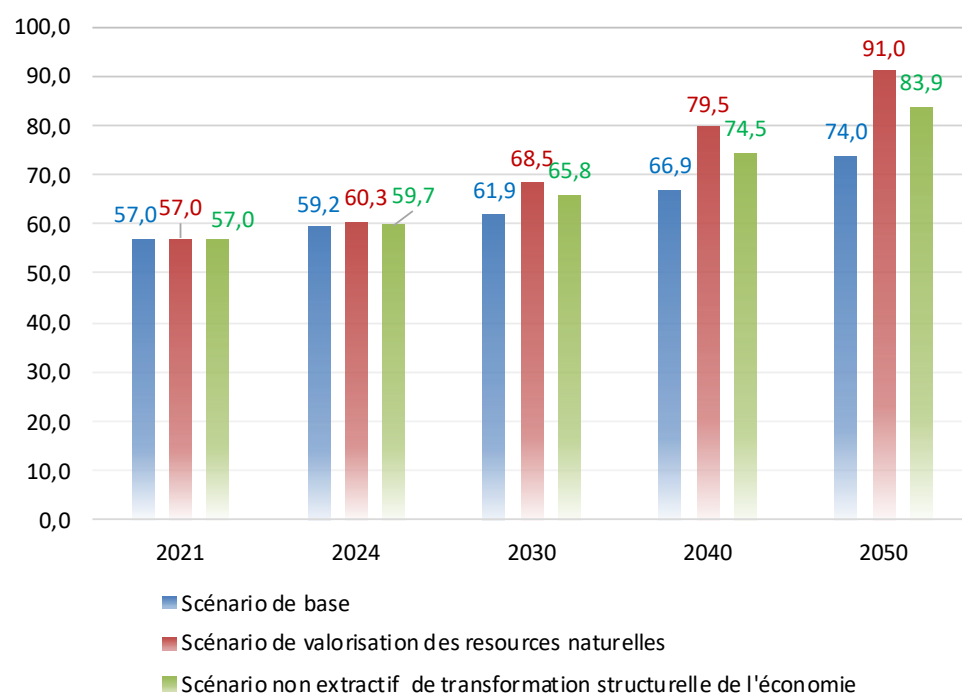
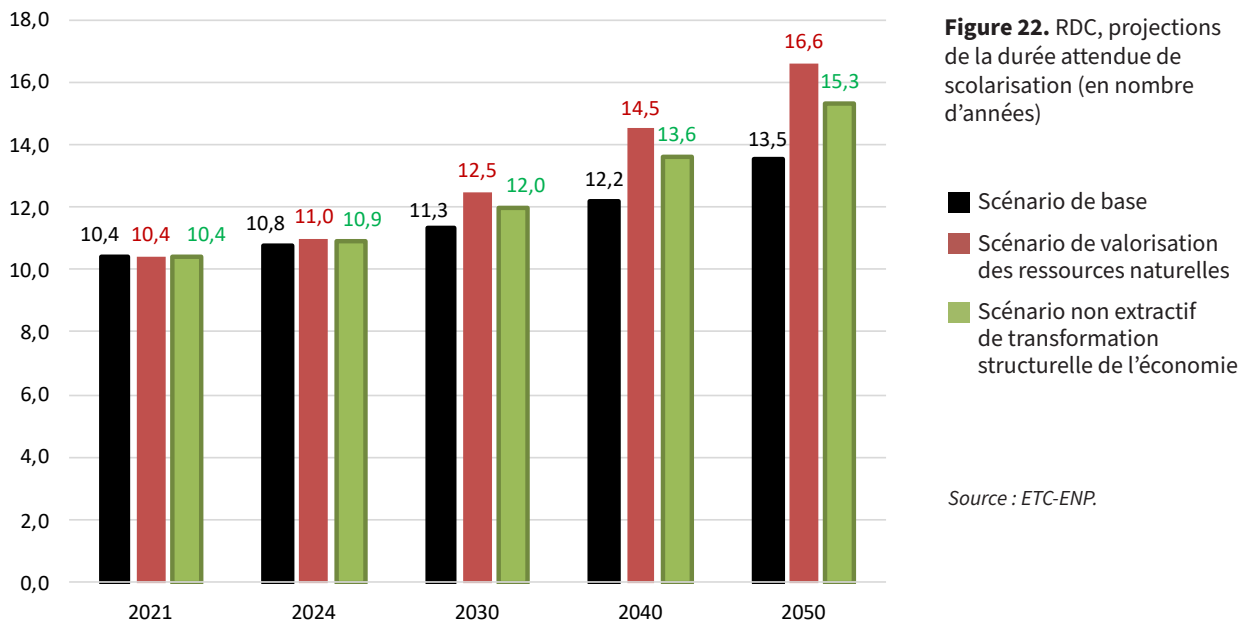


Figure 21. RDC, projections du taux brut de scolarisation au secondaire

Source : ETC-ENP.

85. L'amélioration des taux d'achèvement du cycle primaire et du premier cycle des études secondaires impacterait la durée attendue de scolarisation. A cet effet, les résultats des scénarii montrent que sur l'horizon presque de 30 ans, la durée attendue de scolarisation passerait de 10,4 ans en 2021 à 11,3 ans en 2030 et 13,5 ans en 2050 dans le scénario de base. Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, cette durée passerait de 10,8 ans en 2021 à 12,0 ans en 2030 et 15,3 ans en 2050. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, elle passerait de 10,4 ans en 2021 à 12,5 ans en 2030 et 16,6 ans en 2050 (figure 22). Les retombées de la gratuité de l'enseignement au niveau primaire, et plus tard au niveau secondaire, ainsi que d'autres réformes et investissements dans le secteur éducatif pourraient expliquer cette tendance.

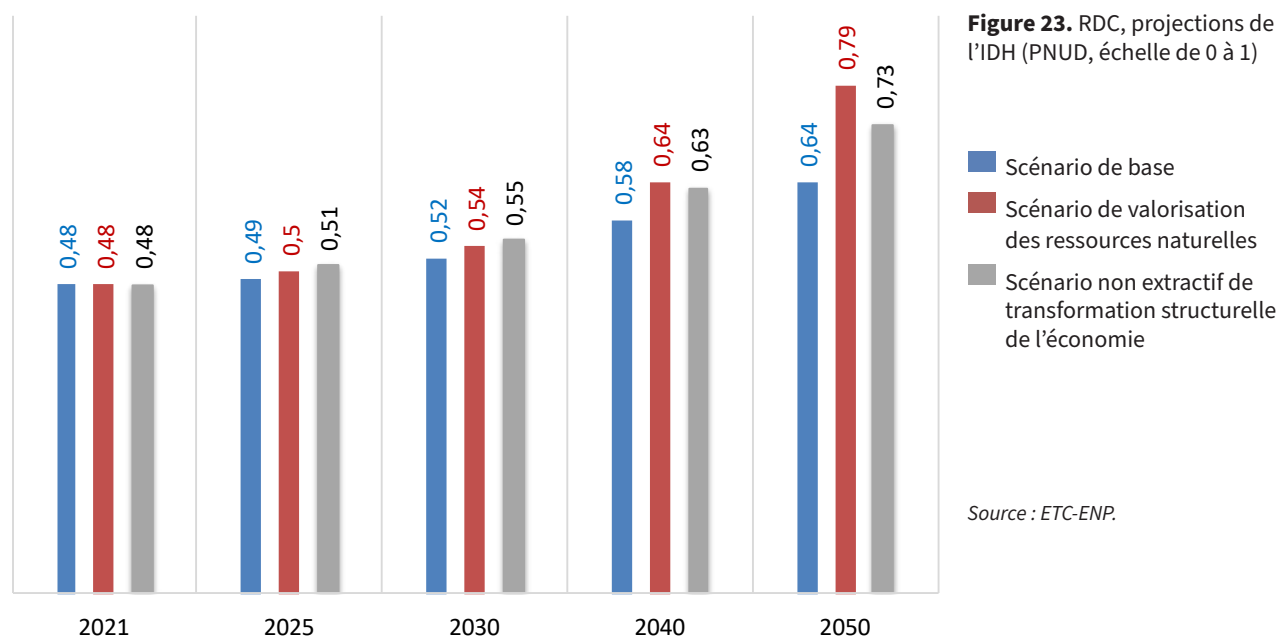


86. Par ailleurs, pour renforcer le système éducatif en RDC, les axes prioritaires sont :

- Réhabiliter et construire les infrastructures d'enseignement. Les infrastructures d'enseignement sont déterminantes, clés d'amélioration des conditions de travail des enseignants et du rendement des élèves. Un environnement agréable est un facteur de productivité ;
- Réorganiser l'enseignement post-primaire en diversifiant les voies d'éducation et de formation. Il s'agit d'accompagner chaque niveau d'enseignement général d'un prolongement professionnel : primaire (qui reste encore aujourd'hui en RDC la réalité du niveau de sortie de la majorité d'une classe d'âge), secondaire et supérieur (professionnalisation des filières). Afin de renforcer la pertinence des formations professionnelles et de favoriser l'insertion, il est essentiel que des dispositifs de certification de ces formations soient mis en place avec les acteurs économiques, du secteur formel comme du secteur informel ;
- Appuyer l'amélioration de la qualité de l'enseignement, notamment en renforçant la formation des enseignants. Cet engagement suppose un effort majeur en faveur du recrutement et de la formation d'enseignants pour faire face à la croissance d'effectifs et d'actions destinées à rendre l'école accessible à tous. L'utilisation de nouvelles technologies est un outil particulièrement efficace, notamment pour la formation des maîtres ;
- Redéfinir les missions de l'éducation par rapport à la construction de la vision de la RDC de demain, et ajuster ses capacités et son fonctionnement à la réussite de ces missions, y compris dans les phases de sa mise en œuvre à travers le renforcement des capacités pour une économie en croissance et compétitive ;
- Améliorer le programme d'enseignement en fonction des exigences du marché de travail en mettant un partenariat entre les écoles professionnelles, l'Etat, les universités, les centres de recherche et les entreprises (attribuer par exemple certains cours aux professionnels et gestionnaires des entreprises). Le système éducatif pourrait améliorer également les équipements et la qualité d'enseignement en collaboration avec les partenaires (entreprises, organisations non gouvernementales et autres). Cela permettra de renforcer l'adéquation entre la formation et les exigences du marché du travail ;
- Faire appel à l'expertise externe dans les domaines d'enseignement où la RDC ne dispose pas de compétences suffisantes, tels que la technologie, la mécanique appliquée, la métallurgie, la mathématique-informatique, la physique, la construction et le marketing ;
- Augmenter le nombre d'écoles professionnelles et leur diversification géographique et professionnelle en encourageant l'initiative de leur création privée par des avantages fiscaux et des subventions.

6.2.3. Une amélioration du niveau de développement humain

87. Dans sa vision de long terme, la RDC s'est positionnée comme pays à fort progrès social et humain. L'amélioration du revenu moyen, de l'éducation et de la santé accélérerait des progrès de développement humain. En se basant sur le scénario de base (avec un taux moyen annuel de croissance économique de 5,83%), la RDC passerait du niveau de développement humain faible en 2025 à un niveau de développement humain moyen à l'horizon 2050. De ce fait, l'indice de développement humain (IDH) passerait de 0,49 en 2025 à 0,52 en 2030 et 0,64 en 2050 (figure 23). Cette faible augmentation du développement humain atteste une proportion du nombre de pauvres relativement élevée par rapport aux scénarii alternatifs.



88. En se basant sur les hypothèses de valorisation des ressources naturelles et de transformation structurelle de l'économie non extractive, la RDC atteindrait un niveau de développement élevé à l'horizon 2050. A cet effet, l'indice de développement humain (IDH) passerait de 0,51 en 2025 à 0,55 en 2030 et 0,73 en 2050 avec l'hypothèse de transformation structurelle de l'économie non extractive, et de 0,50 en 2025 à 0,54 en 2030 et 0,79 en 2050 avec l'hypothèse de valorisation des ressources naturelles. La forte augmentation du développement humain atteste une proportion du nombre de pauvres relativement faible par rapport au scénario de base.



07 Conditions de mise en œuvre des scénarii de développement de la RDC à long terme

89. Pour la réalisation des stratégies et scénarii de développement proposés et évalués dans les sections précédentes, il est nécessaire d'identifier les conditions et les contraintes qu'il importe de satisfaire. Il en est ainsi des conditions et contraintes liées à l'amélioration du capital humain, de la qualité des infrastructures et de la qualité des instituttransition démographique ainsi qu'à la protection du territoire national et à la sécurité des personnes et des biens.

7.1. Des efforts accrus dans l'amélioration du capital humain

90. Selon la définition de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique), le capital humain recouvre l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique. Il constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité. L'investissement en capital humain est aujourd'hui l'un des grands thèmes de la politique publique dans les pays développés et émergents. Il semble pouvoir apporter des solutions à plusieurs problèmes auxquels les décideurs politiques ont été confrontés au cours des dernières décennies, à savoir le ralentissement de la croissance économique dans la plupart des pays occidentaux depuis 1973, la montée du chômage et la polarisation des revenus. L'accumulation de capital humain permettrait en effet des gains de productivité favorables à la croissance et à l'emploi.

91. En RDC, la qualité de la main-d'œuvre est essentielle à l'attractivité des investissements, surtout au stade du développement industriel et des services. Certes, son développement exige non seulement une qualification relativement pointue de la main d'œuvre, mais aussi une population en bonne santé. Une partie du surplus de l'accumulation extensive devra donc être réinvesti dans l'éducation et la santé, ce qui est timidement fait actuellement. L'on devra réévaluer la stratégie de financement de l'éducation et surtout les résultats attendus en termes de taux de scolarité nette et de la qualité de l'enseignement.

92. L'indice de capital humain utilisé dans les projections faites dans ce rapport, a été créé par la Banque mondiale en 2018 pour évaluer la quantité et la qualité du capital humain dans différents pays, dans le but de mettre en évidence le potentiel économique et professionnel de leurs citoyens . Il permet aux pays d'évaluer le manque à gagner résultant de leurs déficits de capital humain, et dans quelle mesure ils pourraient progresser plus vite et transformer ces pertes en autant de gains en agissant maintenant. A cet effet, il estime le niveau qu'un enfant né aujourd'hui pourrait atteindre d'ici ses 18 ans, compte tenu des investissements dans la santé et l'éducation réalisés par son pays, mesuré sur une échelle de 0 à 1, où 1 représente l'atteinte du plein potentiel. Un score de 1 indique que toute la population bénéficie d'une éducation complète et de qualité, ainsi que d'une bonne santé, reflétant ainsi l'idéal visé.

⁴La CNUCED publie aussi son indice de capital humain (ICH), composé de deux sous-indices : un sous-indice de santé et un sous-indice d'éducation. Le sous-indice de santé comporte trois indicateurs : (i) le taux de mortalité des moins de cinq ans ; (ii) le taux de mortalité maternelle ; et (iii) la prévalence des retards de croissance. Le sous-indice de l'éducation comporte trois indicateurs : (i) le taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire ; (ii) le taux d'alphabétisation des adultes ; et (iii) l'indice de parité entre les sexes pour l'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire.

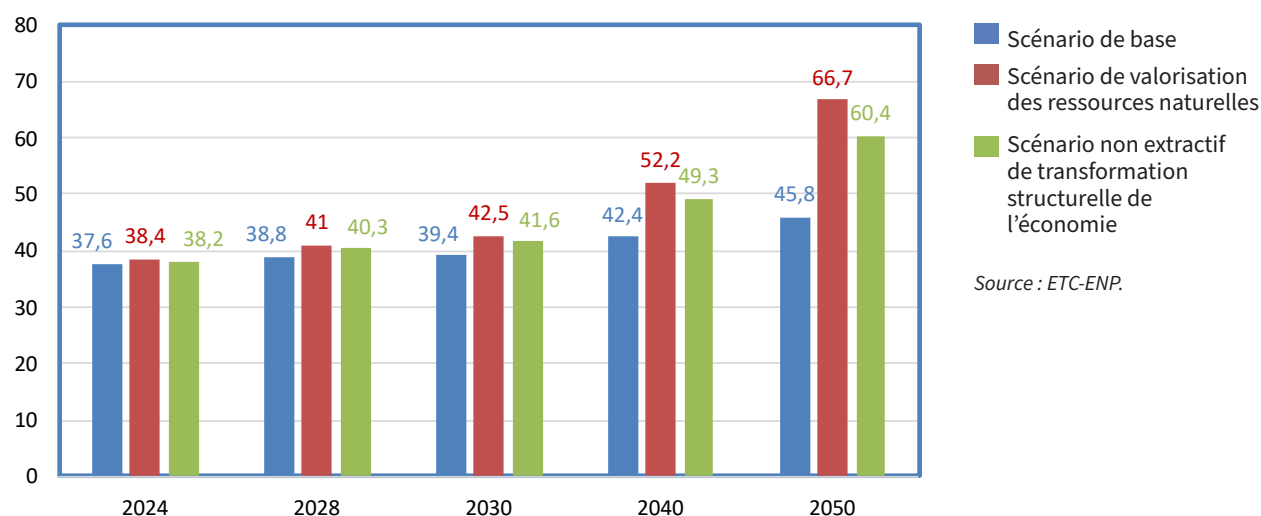
⁵Pour des raisons d'uniformité de l'échelle avec l'indice de qualité des infrastructures et celui de qualité des institutions publiés par le Forum Economique Mondial (FEM).

- 93.** Il se compose de trois composantes clés : la survie, l'éducation et la santé. La composante de survie mesure le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, reflétant ainsi les risques de décès avant d'entamer le parcours éducatif. L'apprentissage ajusté à l'éducation combine l'information sur la quantité et la qualité de l'éducation, en utilisant des taux d'inscription scolaire et des scores de tests internationaux. La santé est évaluée à travers le taux de survie des adultes et le taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans. En 2020, la RDC a obtenu un score de 0,366, un niveau faible comparativement au Ghana 0,450, au Brésil 0,552 et à la Malaisie 0,611.
- 94.** Par ailleurs, dans l'élaboration des scénarii de développement à long terme, l'indice de capital humain de la Banque Mondiale a été converti dans une échelle de 0 à 100 (figure 24) . Les résultats des scénarii révèlent que sur l'horizon de 27 ans, l'indice de capital humain en RDC passerait de 37,6 en 2024 à 39,4 en 2030 ; 42,4 en 2040 et 45,8 en 2050 dans le scénario de base. Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, cet indice devrait passer de 38,2 en 2024 à 41,6 en 2030 ; 49,3 en 2040 et 60,4 en 2050. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, il devrait passer de 38,4 en 2024 à 42,5 en 2030 ; 52,2 en 2040 et 66,7 en 2050. Avec ce dernier scénario, la RDC devrait dépasser le niveau actuel de la Malaisie d'ici 27 ans. Ainsi, l'atteinte des objectifs de développement à long terme est conditionnée par des efforts considérables dans l'amélioration du capital humain dans les années à venir.



⁵Pour des raisons d'uniformité de l'échelle avec l'indice de qualité des infrastructures et celui de qualité des institutions publiés par le Forum Economique Mondial (FEM).

Figure 24. Projections de l'indice de capital humain en RDC



7.2. Des efforts accrus dans l'amélioration de la qualité des infrastructures

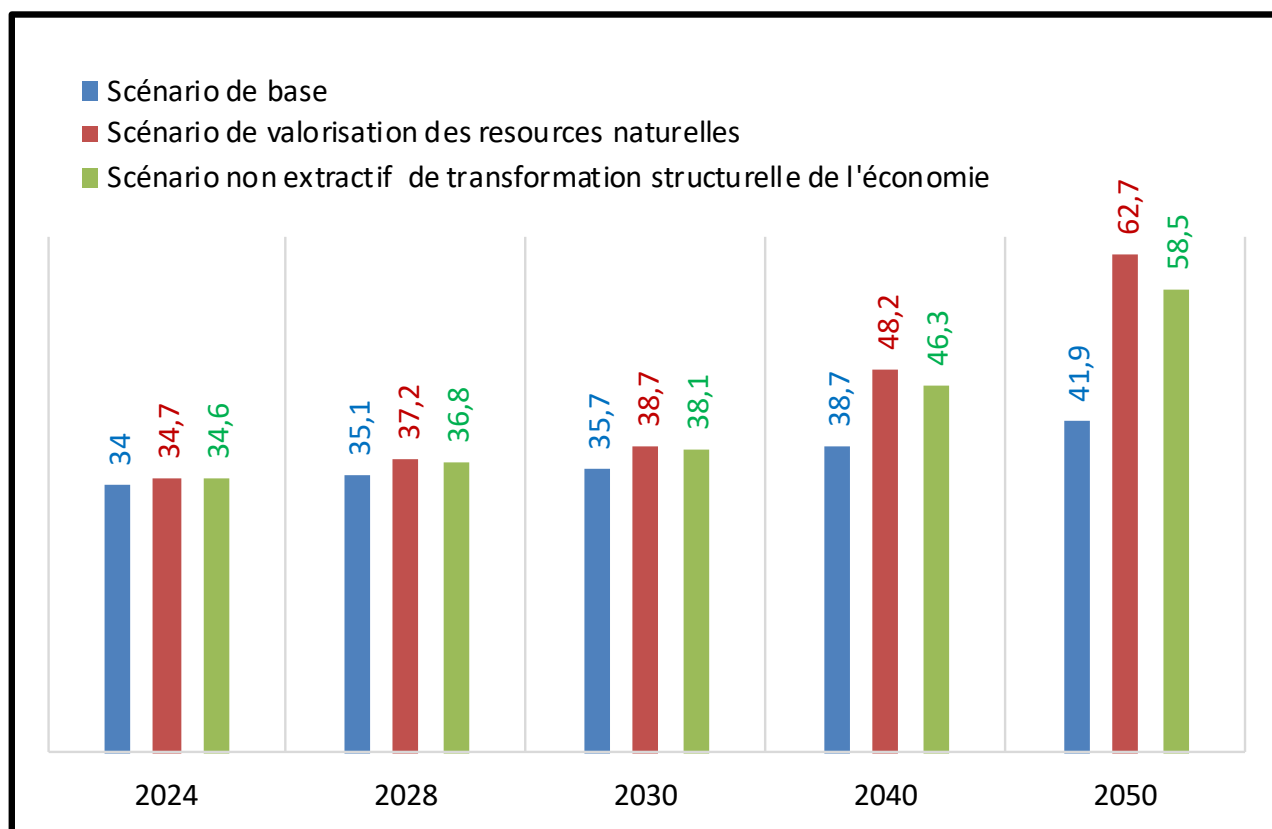


94. La RDC doit remédier à l'excentralité du territoire national, si l'on veut réaliser la dimension d'intégration spatiale d'une croissance inclusive. Ceci passe par une densité accrue des infrastructures de transports et de communication, indispensables pour assurer la connectivité du territoire national et du marché domestique. La situation en cette matière est alarmante à l'heure actuelle, malgré les efforts entrepris par le gouvernement depuis quelques années. Les routes nationales et d'intérêt provincial autant que les routes de desserte agricole sont, pour leur grande majorité, dans un état dégradé, qui accélère l'usure du matériel, prolonge la durée de transport des biens et des personnes, cause des accidents, et constitue la cause de rupture entre les lieux de production et les marchés. Les investissements de l'État dans ce secteur restent en dessous du minimum sur le plan national. De même, ce secteur souffre d'inefficacité et d'inefficience majeures, en partie dues aux dysfonctionnements du processus de passation des marchés et au déficit d'entretien.

95. En outre, RDC dispose d'un énorme potentiel hydroélectrique estimé à 100 mégawatts. Cependant, malgré cet immense potentiel hydroélectrique, elle affiche l'un des taux d'accès à l'électricité les plus faibles de la planète : seulement près de 10% de la population congolaise a accès à l'électricité. C'est un défi majeur à relever.
96. Le Forum Economique Mondial publie chaque année un indicateur qui évalue la qualité générale des infrastructures énergétiques, de transport et de télécommunication de chaque pays dans une échelle de performance de 0 à 100. Le score le plus élevé traduit la meilleure situation. Il est construit sous forme d'une variable qualitative comprenant 9 modalités (qualité générale de l'infrastructure, qualité de l'infrastructure routière, qualité de l'infrastructure ferroviaire, qualité de l'infrastructure portuaire, qualité de l'infrastructure de transport aérien, sièges-kilomètres aériens offerts, qualité de la fourniture d'électricité, abonnements de téléphonie mobile, lignes téléphoniques fixes). En 2019, la RDC a obtenu un score de 29,20. C'est un niveau très faible comparativement à la Côte d'Ivoire 47,20, à l'Afrique du sud 68,10 et à l'Egypte 73,1.

Les résultats des scénarii de développement à long terme révèlent que sur l'horizon de 27 ans, l'indice de la qualité des infrastructures en RDC passerait de 34,0 en 2024 à 35,7 en 2030 ; 38,7 en 2040 et 41,9 en 2050 dans le scénario de base. Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, cet indice devrait passer de 34,6 en 2024 à 38,1 en 2030 ; 46,3 en 2040 et 58,5 en 2050. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, il devrait passer de 34,7 en 2024 à 38,7 en 2030 ; 48,2 en 2040 et 62,7 en 2050 (voir la figure 25 ci-dessus). Avec ce dernier scénario, la RDC devrait être proche du niveau actuel du Brésil d'ici 2050.

Figure 25. Projections de l'indice de qualité des infrastructures en RDC



Source : ETC-ENP.

7.3. Des efforts accrus dans l'amélioration de la qualité des institutions

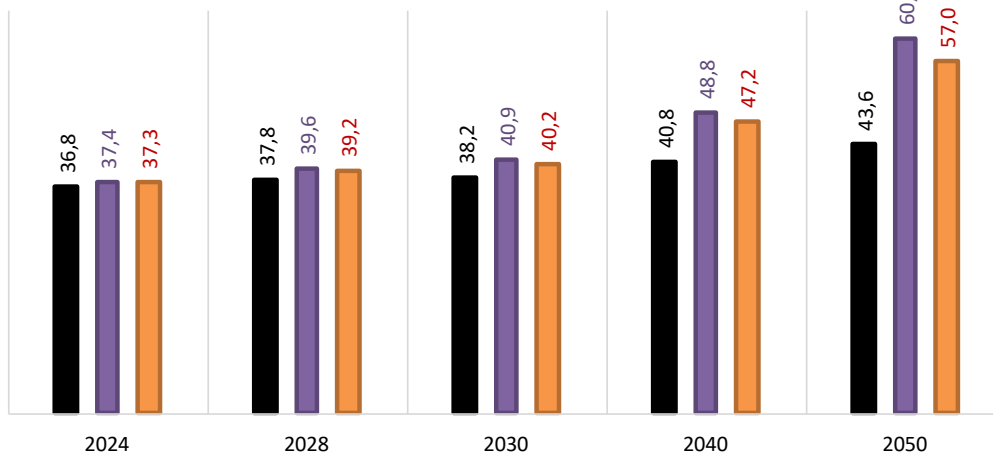


- 97.** Il est vrai que depuis le début des années 80, la plupart des pays en développement ont subi des réformes économiques et institutionnelles de grande envergure. Dès lors, ces réformes avaient comme objectif l'orientation de leurs économies vers le marché ainsi qu'une amélioration de la qualité des institutions domestiques. Dans ce cadre, un grand nombre d'études économiques réalisées ces dernières années suggèrent que les institutions sont vitales pour le développement et la croissance économiques. Les économistes constatent en général que les écarts internationaux des revenus annuels par habitant sont étroitement liés à des différences dans la qualité des institutions. A titre d'exemple, l'étude du FMI résume les travaux récents sur l'impact des institutions sur trois dimensions des résultats économiques (niveau de développement, croissance et instabilité de la croissance) et vise à approfondir le débat grâce à une nouvelle analyse empirique. Plus précisément, les auteurs de cette étude tentent d'estimer la force empirique de ces relations, les répercussions potentielles des améliorations institutionnelles sur le revenu et la croissance dans les régions, et le rôle de la politique économique dans le renforcement des institutions et, plus largement, dans le soutien de meilleurs résultats économiques (Hali Edison, 2003).
- 98.** Le calcul de l'indice de la qualité des institutions selon le Forum Economique Mondial repose sur des agrégations successives de scores, partant du niveau des indicateurs tels que les droits de propriété, l'éthique et la corruption, l'abus d'autorité, l'efficacité des pouvoirs publics, la sécurité, l'éthique des entreprises et la réédition des comptes. En 2019, la RDC a obtenu une note de 32,80 (avec une échelle de 0 à 100). Comparativement aux pays tels que le Ghana (note de 54,20), la Zambie (note de 45,20), la Malaisie (note de 68,60) et la Norvège (note de 83,16), le niveau de la qualité des institutions en RDC est très faible. Pour booster l'économie et le développement, il est impérieux d'améliorer cet indice.

Figure 26. Projections de l'indice de qualité des institutions en RDC

■ Scénario de base
■ Scénario de valorisation des ressources naturelles
■ Scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie

Source : ETC-ENP.



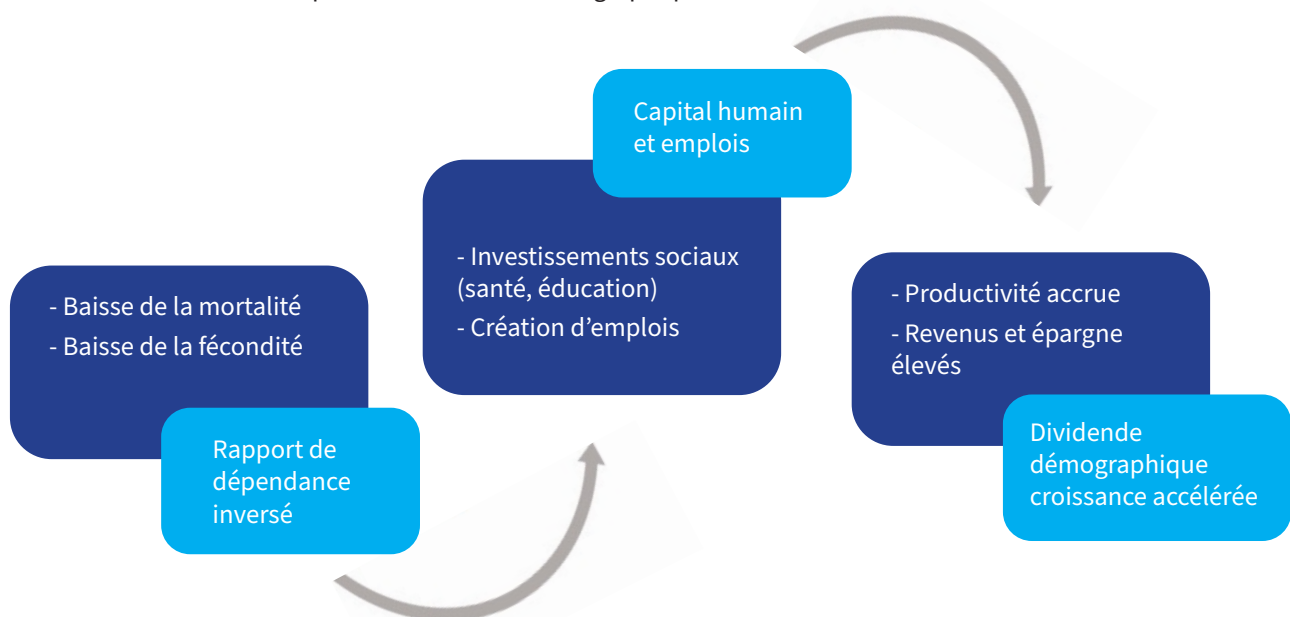
99. Les résultats des scénarii montrent que sur l'horizon de 27 ans, l'indice de la qualité des institutions en RDC devrait passer de 36,8 en 2024 à 38,2 en 2030 ; 40,8 en 2040 et 43,6 en 2050 dans le scénario de base. Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, cet indice devrait passer de 37,3 en 2024 à 40,4 en 2030; 47,2 en 2040 et 57,0 en 2050. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, il passerait de 37,4 en 2024 à 40,9 en 2030 ; 48,8 en 2040 et 60,4 en 2050 (figure 26). Ainsi, dans les scénarios alternatifs, la RDC est appelée à améliorer significativement la qualité de ses institutions pour arriver aux résultats attendus en termes de croissance économique, de création d'emplois formels et de réduction de la pauvreté.

7.4. Des efforts pour une transition démographique accélérée



- 100.** La demande forte d'emplois en RDC est essentiellement due à l'accroissement de la population active à un taux estimé à plus de 3%. Pour que des efforts soient fournis en vue d'offrir de plus en plus d'emplois à ces demandeurs, il faudra maîtriser les facteurs structurels qui contribuent à accroître la taille de la population et donc celle de la population active, afin de raccourcir la transition démographique et engranger le dividende démographique. En effet, si les autorités de la RDC voudront résoudre une des causes structurelles de la pauvreté en RDC, il faudra donc rénover le modèle de fécondité actuel par une campagne d'éducation et de sensibilisation qui pourrait faire évoluer les normes traditionnelles. On devra également favoriser l'action des autres facteurs qui contribuent à la baisse de la fécondité, à savoir : la scolarisation des filles, les mariages tardifs, l'accès facile à la contraception et à la stérilisation, la limitation autoritaire du nombre d'enfants, etc.
- 101.** Une longue transition démographique pourrait par ailleurs conduire à une structuration déséquilibrée de la population, avec une forte proportion des jeunes et un rapport population active/population dépendante décroissant. Une telle structuration ferait augmenter le poids des dépendants, ce qui imposerait de lourdes charges aux actifs et à l'administration. Par contre, une croissance de ce rapport permettrait au pays de capturer les bienfaits du dividende démographique (productivité accrue, revenus élevés, épargne élevée...) qui accélèrent la croissance économique (schéma 2). L'objectif de 2050 de la RDC devrait logiquement être de réduire de moitié la fécondité, autrement dit de baisser le taux de fécondité de 6 à 3 enfants par femme procréatrice, et par conséquent de baisser le taux de croissance de la population jeune et dépendante. Cela peut s'obtenir entre autres par des politiques d'amélioration du niveau d'éducation de la jeune fille et des politiques antinatalistes incitatives.

Schéma 2. Processus de capture du dividende démographique

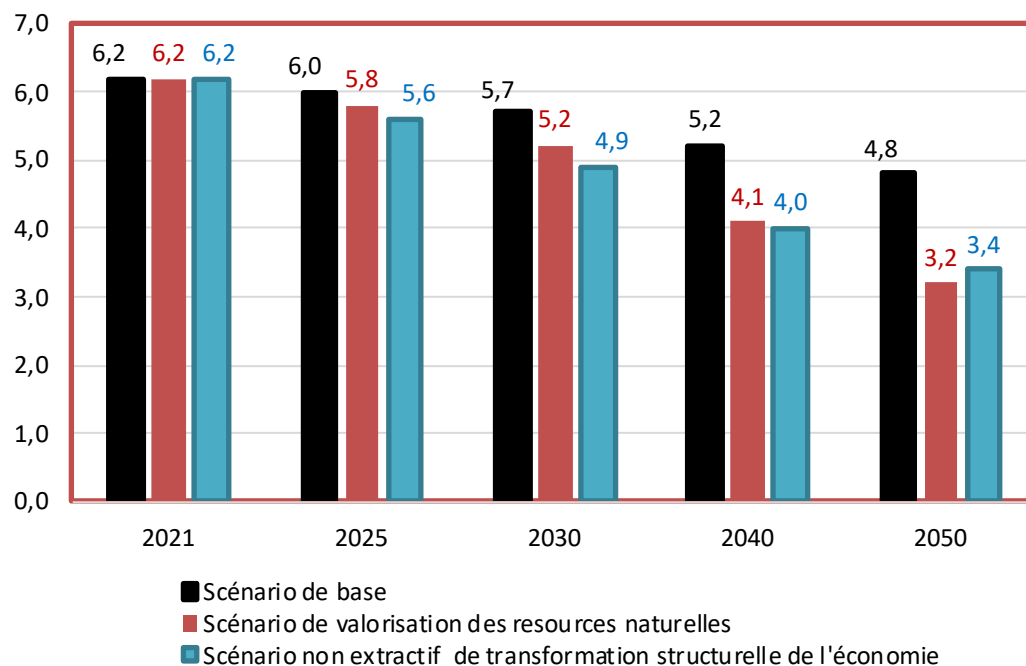


Source : ETC-ENP.

- 102.** Les résultats des scénarii montrent que le taux de fécondité de la RDC devrait passer de 6,2 en 2021 à 5,7 en 2030 ; 5,2 en 2040 et 4,8 en 2050 dans le scénario de base. Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, son niveau sera estimé à 4,9 en 2030 ; 4,0 en 2040 et 3,4 en 2050. Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, il passerait de 6,2 en 2021 à 5,2 en 2030 ; 4,1 en 2040 et 3,2 en 2050 (figure 27). Ainsi, l'objectif de 3 enfants par femme pourrait être atteint à l'horizon 2050 sous les hypothèses de valorisation des ressources naturelles et de transformation structurelle de l'économie non extractive. Par contre, dans le scénario de base la transition démographique serait lente.

Figure 27. Projections
du taux de fécondité
en RDC

Source : ETC-ENP.



7.5. Des efforts pour plus de protection du territoire national et de sécurité des personnes et biens

103. La sécurité des personnes et des biens est une question prioritaire en RDC. Elle est davantage préoccupante dans la partie Est du pays, en proie à l'activisme de multiples groupes armés opérant en véritables forces négatives, dont le Mouvement du 23 mars (M23), soutenu par des armées étrangères et très actif au Nord-Kivu, les Forces Démocratiques Alliées (ADF), très actives au Nord-Kivu et à l'Ituri, la Coopérative pour le Développement du Congo (CODECO), très active à l'Ituri, les Milices Malaika, très actives au Maniema, ainsi que Gumino et Twirwaneho, très actifs au Sud-Kivu. Cette insécurité, qui a fortement touché aussi la province du Mai-Ndombe avec le groupe Mobondo, est caractérisée notamment par des déplacements massifs des populations, des tueries, la désintégration familiale, des destructions des infrastructures, la désarticulation du système de production, le ralentissement de l'activité économique, les difficultés accrues d'approvisionnement des populations en biens de première nécessité et en médicaments essentiels.

104. Le pays doit ainsi fournir les efforts nécessaires pour pacifier son territoire national et sécuriser les populations civiles et leurs biens. La logique est de renforcer les capacités militaires, opérationnelles et organisationnelles des FARDC, notamment par l'acquisition des équipements modernes, la mise en place d'un système efficace de communication, le recrutement et la formation des militaires.

7.6. Des efforts accrus dans la protection de l'environnement

7.6.1. Situation et enjeux majeurs mondiaux

- 105.** Depuis quelques décennies, le monde assiste aux changements climatiques, à la raréfaction des ressources et à la dégradation de l'environnement, avec des montées des températures. A l'échelle planétaire, les conséquences actuelles et futures des changements climatiques sont réelles, notamment la disparition d'espèces, la désertification et la dégradation des sols (Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement- CNUED, Sommet de la Terre organisé à Rio de Janeiro du 03 au 14 juin 1992). Les rendements des cultures et la sécurité alimentaire mondiale, du fait des changements climatiques au cours du 21^e siècle, sont des problèmes majeurs.
- 106.** Le modèle économique actuel se heurte à de nombreuses limites environnementales, tant en termes de contraintes sur la quantité et la qualité des ressources naturelles (énergie, eau, matières premières, etc.) que de capacité des écosystèmes à absorber les impacts négatifs générés par l'activité économique (fragmentation des écosystèmes et perte de biodiversité, changements climatiques, pollution de l'air et des sols, etc.).



7.6.2. Atouts et positionnement de la RDC dans la transition de l'économie durable

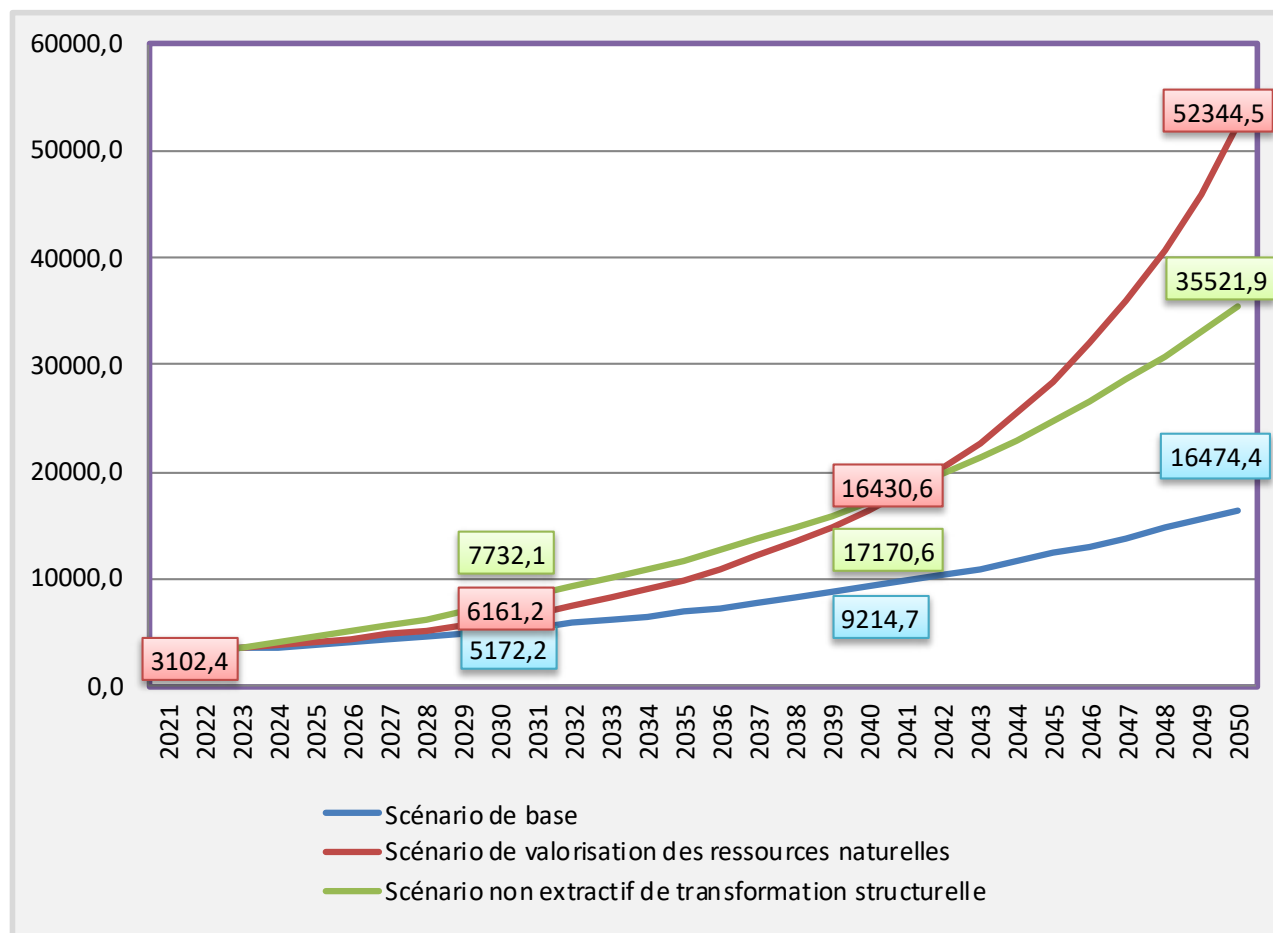
- 107.** Au regard de ses atouts, le pays se positionne comme un acteur majeur des grands enjeux de transition de l'économie durable mondiale. Dans cette mutation de l'économie mondiale, la RDC tient à transformer des défis majeurs mondiaux en vraies opportunités de développement durable de la nation. Face à ces enjeux, dans sa Vision RDC 2050, le pays croit en la nécessité d'une transition vers un modèle économique qui vise à réconcilier les enjeux énergétiques et environnementaux avec les objectifs de développement économique et d'équité sociale.
- 108.** Selon la Banque Mondiale (2023), les forêts de la RDC pourraient générer une valeur estimée entre 223 milliards USD et 398 milliards USD par an, grâce au carbone stocké et aux services écosystémiques associés (y compris les solutions fondées sur la nature) nécessaires pour atténuer les effets des catastrophes et renforcer la résilience des communautés locales. Ces forêts séquestrent actuellement un stock de carbone qui peut être estimé à 40 Gigatonnes, soit l'équivalent de 140 Gigatonnes d'émissions potentielles de CO₂ (RDC, Ministère de l'environnement, conservation de la nature et tourisme, 2009). Dans ce contexte, la RDC se positionne à valoriser les 600 millions de tonnes d'équivalents CO₂ séquestrés par ses forêts chaque année, avec une valeur 18,60 milliards USD (au coût social du carbone de 31 USD par tonne de CO₂), dans le cadre des financements climatiques équitables et justes.
- 109.** En dépit de son apport dans la riposte contre les changements climatiques, la RDC est parmi les pays les plus vulnérables, principalement dans le secteur agricole. Le pays considère l'agriculture et la souveraineté alimentaire comme une question de sécurité. Ainsi, pour accélérer sa marche vers le développement durable, la RDC se positionne pour un partenariat gagnant-gagnant qui met en balance l'immense apport des services environnementaux en termes de séquestration et les impacts environnementaux subis.

7.6.3. Scénarii des émissions de CO₂ par la RDC

- 110.** En 2020, d'après la Banque Mondiale, la RDC était responsable de 3 025,6 kilotonnes des émissions de CO₂, un niveau faible comparativement au Congo Brazzaville (7 153,9 kilotonnes), à la Côte d'Ivoire (10 894,9 kilotonnes) et à l'Afrique du Sud (393 241,6 kilotonnes). En 2021, l'empreinte carbone de la RDC se chiffrait à 0,03 tonne de CO₂ par habitant, faisant d'elle le pays dont le citoyen émet le moins de CO₂ dans le monde. La diversification et la transformation structurelle de l'économie de la RDC aurait comme conséquence la création d'un secteur industriel en pleine croissance exerçant une pression sur les ressources naturelles, qui augmente les émissions totales de certains polluants atmosphériques et gaz à effet de serre, ainsi que d'autres impacts environnementaux importants, notamment le rejet de polluants dans l'eau et le sol, la production de déchets et la consommation d'énergie.

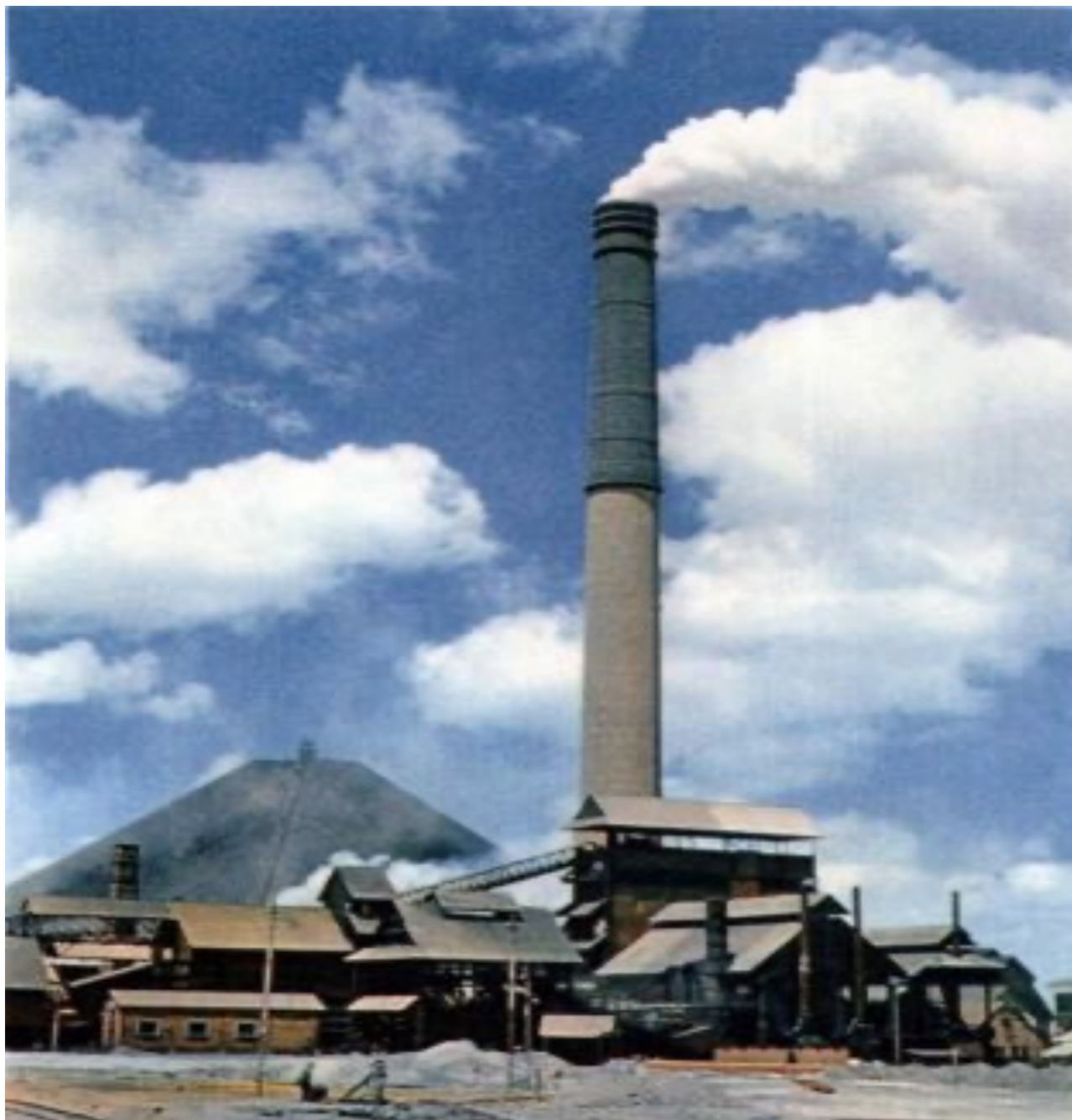
⁶Base des données de la Banque Mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.ATM.CO2E.KT>

Figure 28. RDC, projections des émissions de CO₂ (en kilotonnes)



Source : ETC-ENP.

111. L'évolution des émissions de CO₂ d'ici 2050, si l'on n'y prend garde, risque d'évoluer comme indiqué sur la figure 28 ci-dessous. En effet, il ressort des résultats que : (i) dans le scénario de base, avec un taux moyen annuel de croissance estimé à 5,83%, les émissions de CO₂ passeraient de 3 102,4 kilotonnes en 2021 à 5 172,2 kilotonnes en 2030 et 16 474,4 kilotonnes en 2050 ; (ii) dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, avec un taux moyen annuel de croissance autour de 8,63%, les émissions de CO₂ passeraient de 3 102,4 kilotonnes en 2021 à 6 161,2 kilotonnes en 2030 et 35 521,9 kilotonnes en 2050 ; et (iii) enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, avec un taux moyen annuel de croissance estimé à 10,07%, les émissions de CO₂ devraient passer de 3 102,4 kilotonnes en 2021 à 7 732,1 kilotonnes en 2030 et 54 344,5 kilotonnes en 2050.



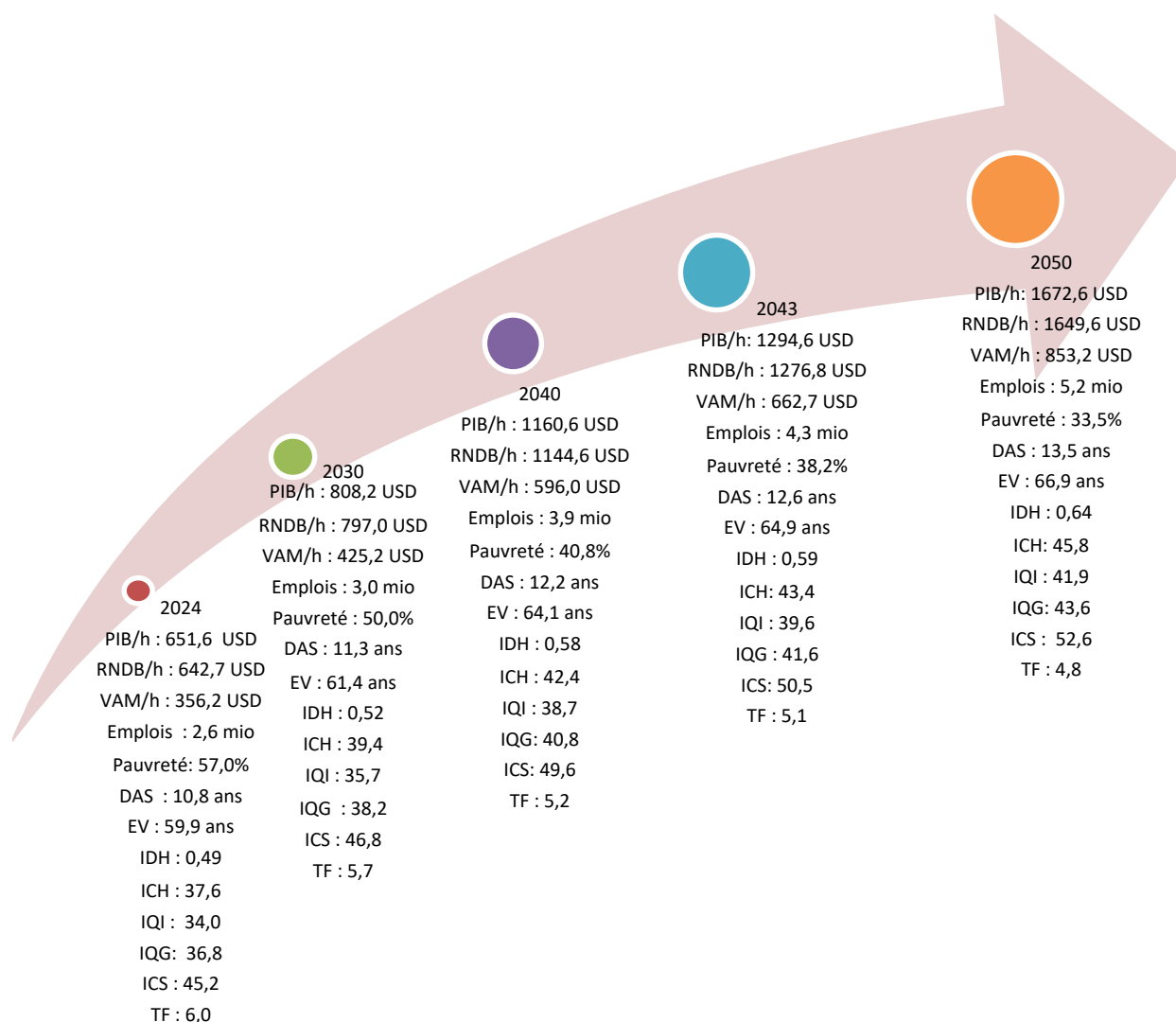
- 112.** Dans l'avenir, les autorités de la RDC devraient fixer des objectifs plus concrets de réduction des émissions de CO₂ en deçà des projections ci-haut, en prenant des directives sur les plafonds d'émission nationaux et les émissions industrielles, qui visent à réaliser une prévention par l'adoption permanente des meilleures techniques disponibles. Dans ce cadre, les entreprises pourraient également prendre des mesures pour réduire les activités polluantes qui pourraient impacter négativement les communautés environnantes. Cela peut se faire en travaillant avec les organisations locales, pour trouver des solutions qui protègent l'environnement tout en soutenant les communautés affectées par les activités industrielles.

08 Synthèse des perspectives de développement de la RDC à l'horizon 2050 : Trajectoire de développement



113. Les perspectives de développement de la RDC à l'horizon 2050 sont synthétisées aux figures 29, 30 et 31 correspondant respectivement aux scénarii de base, de valorisation des ressources naturelles et de transformation structurelle de l'économie. Ces figures présentent chacune les évolutions de principaux résultats spécifiques en fonction des échéanciers stratégiques

Figure 29. Trajectoire de développement de la RDC à l'horizon 2050 dans le scénario de base : quelques indicateurs



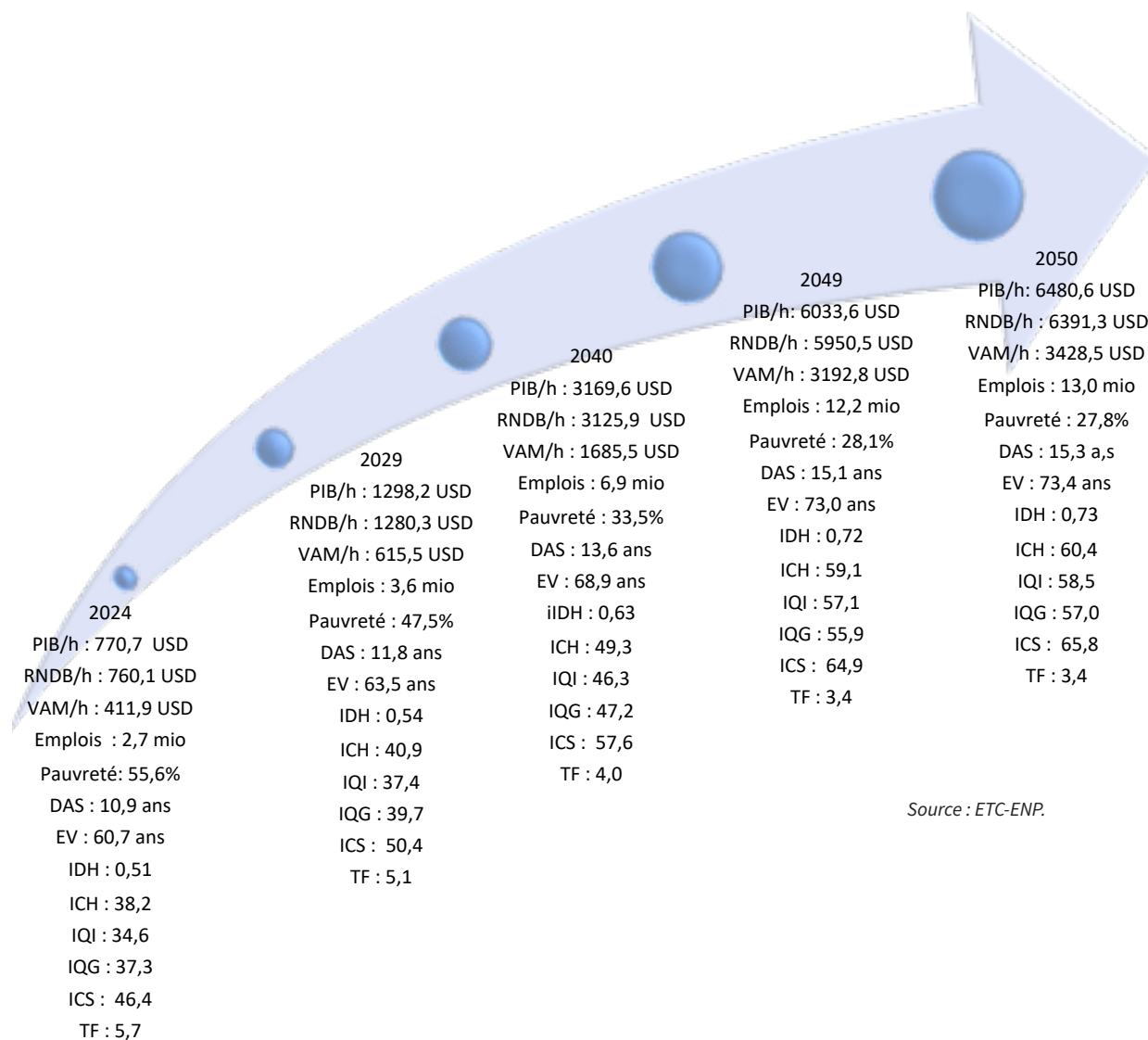
Note: PIB/h : Produit intérieur brut par habitant ; RNDB/h : Revenu national disponible brut par habitant ; VAM/h : Valeur ajoutée manufacturière par habitant ; DAS : Durée attendue de la scolarisation ; EV : Espérance de vie à la naissance ; IDH : Indice de développement humain ; ICH : indice de capital humain ; IQI : indice de qualité des infrastructures ; IQG : indice de qualité des institutions et ICS : indice de changement structurel ; TF : taux de fécondité.

Source : ETC-ENP.

114. S'agissant du scénario de base, la RDC pourrait atteindre le stade de revenu intermédiaire en 2043 avec un PIB par tête de 1294,6 USD, mais elle ne pourrait pas atteindre le stade de revenu élevé avant 2050 (figure 29). A ce stade, le revenu disponible brut par habitant et la valeur ajoutée manufacturière par habitant seraient respectivement 1276,8 USD et 662,7 USD. On note par ailleurs que les retombées sur les emplois formels ne seraient pas très significatives avec une population active qui pourrait doubler dans le même horizon en l'absence du changement des conditions de fécondité. En effet, le volume d'emplois formels doublerait d'ici 2050, passant de 2,6 millions en 2024 à 4,3 millions en 2043 et 5,2 millions en 2050. L'incidence de la pauvreté ne baisserait pas de plus de la moitié, passant de 57,0% en 2024 à 38,2% en 2040 et 33,5% en 2050. L'indice de développement humain (IDH) passerait de 0,49 en 2024 à 0,59 en 2043 et 0,64 en 2050. Ce qui ne pourrait pas permettre à la RDC d'atteindre un niveau de développement humain élevé à l'horizon 2050.

115. Pour parvenir à cette situation, il est nécessaire d'identifier les conditions et les contraintes qu'il importe de satisfaire. Il en est ainsi que les indices de capital humain, de qualité des infrastructures, de qualité des institutions et de changement structurel devraient passer respectivement de 37,6 ; 34,0 ; 36,8 et 45,2 en 2024 à 45,8 ; 41,9 ; 43,6 et 52,6 en 2050. En revanche, le taux de fécondité devrait passer de 6,0 en 2024 à 4,8 en 2050.

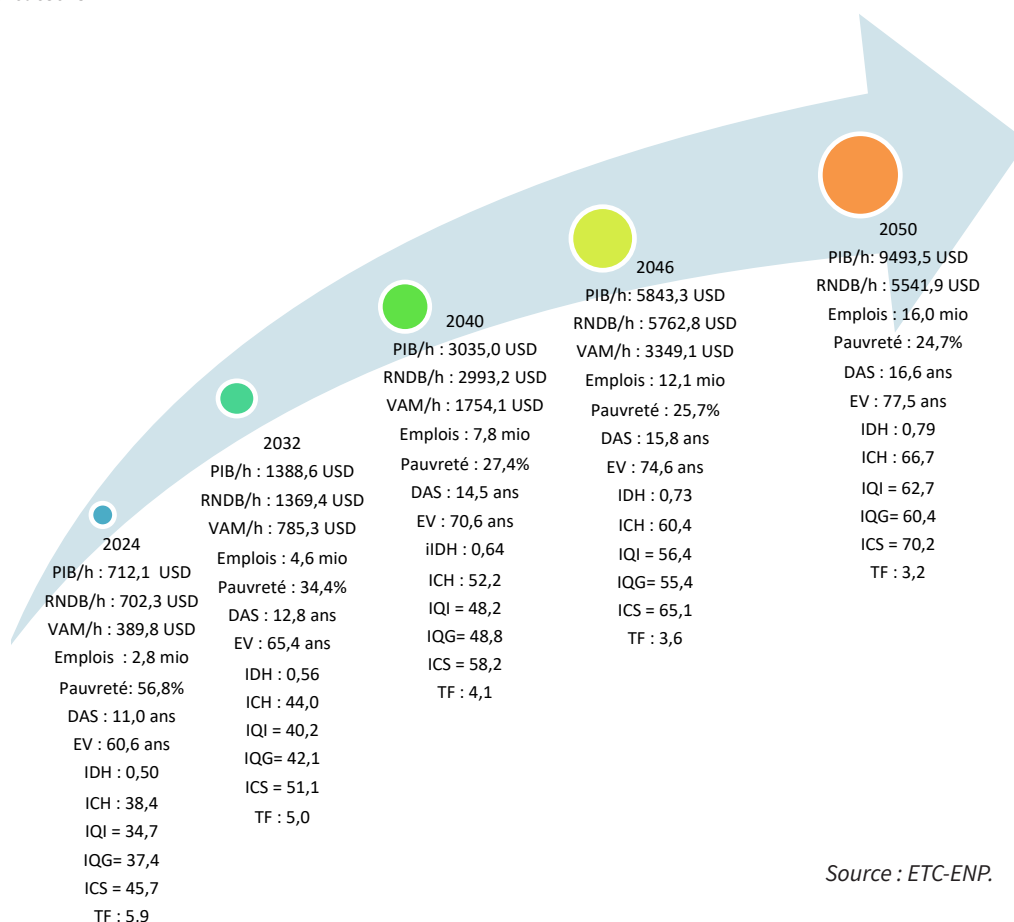
Figure 30. Trajectoire de développement de la RDC à l'horizon 2050 dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie : quelques indicateurs



116. Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, la RDC pourrait atteindre le stade de revenu intermédiaire en 2029 et de revenu élevé en 2049 respectivement avec un PIB par tête de 1298,2 USD et 6033,6 USD (figure 30). A ces stades, le revenu disponible brut par habitant serait respectivement de 1280,3 USD et 5965,5 USD, et la valeur manufacturière brute par habitant atteindrait respectivement de 615,5 USD et 3192,8 USD. En conséquence, les retombées seraient significatives sur les emplois formels qui passeraient de 2,7 millions en 2024 à 3,6 millions en 2029 ; 12,2 millions en 2049 et 13,0 millions en 2050. L'incidence de la pauvreté baisserait de moitié d'ici 2050, passant de 55,6% en 2024 à 47,5% en 2029 ; 28,1% en 2049 et 27,8% en 2050. En conséquence, l'IDH estimé à 0,51 en 2024, devrait passer à 0,54 en 2029 ; 0,72 en 2049 et 0,73 en 2050, dû à l'amélioration non négligeable du revenu, du niveau d'éducation et de celui de santé. Ainsi, la RDC pourrait atteindre un niveau de développement humain presque élevé à l'horizon 2050.

117. Pour mettre en œuvre ce scénario, les indicateurs du capital humain, de la qualité des infrastructures, de la qualité des institutions et du changement structurel devraient se hisser respectivement de 38,2 ; 34,6 ; 37,3 et 46,3 en 2024 à 60,4 ; 58,5 ; 57,0 et 65,8 en 2050. Par contre, le taux de fécondité devrait baisser de 5,7 en 2024 à 3,4 en 2050.

Figure 31. Trajectoire de développement de la RDC à l'horizon 2050 dans le scénario de valorisation des ressources naturelles : quelques indicateurs



Source : ETC-ENP.

118. Dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, le stade de revenu intermédiaire pourrait être atteint en 2032 avec un PIB par tête de 1388,6 USD et celui de revenu élevé en 2046 avec un PIB par tête de 5843,3 USD (figure 31). A ces stades, le revenu national brut par tête se situerait respectivement à 1369,4 USD et 5762,8 USD, et la valeur ajoutée manufacturière par tête à 785,3 USD et 3349,1 USD. Les retombées seraient alors plus significatives sur les emplois formels que les deux scénarii précédents. En effet, le volume d'emplois formels serait multiplié presque par 6 d'ici 2050, passant de 2,8 millions en 2024 à 4,6 millions en 2032 ; 12,1 millions en 2046 et 16,0 millions en 2050. L'incidence de la pauvreté baisserait de plus de la moitié d'ici 2050, passant de 56,8% en 2024 à 34,4% en 2032 ; 25,7% en 2046 et 24,7% en 2050. De même, l'indice de développement humain (IDH) passerait de 0,50 en 2024 à 0,56 en 2032 ; 0,73 en 2046 et 0,79 en 2050, grâce à l'amélioration significative du revenu, des niveaux d'éducation et de santé. La RDC atteindrait ainsi un niveau de développement humain élevé d'ici 2050.

119. Pour réaliser ces performances relatives au scénario de la valorisation des ressources naturelles, les indicateurs du capital humain, de la qualité des infrastructures, de la qualité des institutions et du changement structurel devraient passer respectivement de 38,4 ; 34,7 ; 37,4 et 45,7 en 2024 à 66,7 ; 62,7 ; 60,4 et 70,2 en 2050. La transition démographique devrait s'accélérer et basculerait certainement le taux de fécondité de 5,9 à 3,2 durant cette période.

09 Piliers de la vision 2050 de la RDC

120. Suivant l'impératif pour la RDC de relever ses capacités productives, et conformément aux métriques retenues pour le suivi des progrès vers la vision de développement, cinq domaines de concentration d'efforts sont à privilégier. Ces domaines qui constituent les piliers de la vision de développement à long terme de la RDC sont présentés dans le tableau 7 ci-après.

Tableau 5. Domaines de concentration et métriques de la vision 2050

Domaines de concentration	Métriques
Diversification de l'économie	Changement structurel, qu'on peut associer à la Valeur Ajoutée Manufacturière par habitant, parts sectorielles dans le PIB (surtout celle de la Valeur Ajoutée Manufacturière), parts sectorielles dans le total des emplois, part des emplois formels dans le total des emplois, etc.
Développement du capital humain	Indice de Capital Humain, associé à l'IDH, et qui symbolise les efforts en matière d'éducation, de santé et de capture de dividende démographique.
Amélioration de la Gouvernance	Indice de qualité des institutions, intégrant les questions de gestion macroéconomique, de gouvernance sectorielle, de lutte contre la corruption, de climat des affaires, de sécurité et autres.
Développement des infrastructures et aménagement du territoire	Indice de Développement des Infrastructures, indicateur composite qui englobe les transports, l'énergie, les TIC, ainsi que l'eau et assainissement.
Développement durable et équilibré	RNDB par habitant, associé à l'Incidence de la Pauvreté nationale et surtout rurale.

Source : ETC-ENP.

121. Il importe de noter que la priorisation du PNSD devait suivre la logique d'effets ou de résultats prioritaires recherchés ou attendus, et donc celle de domaines d'actions ou d'activités prioritaires permettant de produire ces effets ou d'atteindre ces résultats. Il sied de rappeler que les effets prioritaires recherchés se déclinent dans les trois dimensions que doit revêtir une croissance inclusive en général et en particulier en RDC, à savoir : l'inclusivité sectorielle, spatiale et sociale. C'est cette logique qui devait fonder la priorisation dans les trois (3) domaines d'actions ou activités prioritaires du PNSD, à savoir : (i) la diversification de l'économie ; (ii) le développement du capital humain ; (iii) le développement des infrastructures et aménagement du territoire. Un quatrième domaine d'actions prioritaires sur la gouvernance est proposé et qui regroupe des activités devant réaliser les conditions de mise en œuvre des trois (3) domaines précédents. Le développement durable et équilibré est aussi un domaine prioritaire pour le pays.

122. Par la diversification de l'économie, on priorise l'inclusion sectorielle dans les secteurs à forte potentialité de croissance (secteurs extractifs comme mines et hydrocarbures) et dans ceux à forte potentialité d'emplois (agriculture et agro-industrie par exemple). L'extractif et l'agriculture sont ainsi considérés comme les deux catégories de secteurs productifs qui, avec des chaînes de valeurs approfondies, devront fonder l'économie congolaise à la première étape de son évolution séquentielle vers une économie à croissance inclusive. Plusieurs des autres secteurs qui ne sont pas considérés comme prioritaires seront entraînés par le développement de l'extractif et de l'agriculture. Il en est ainsi de l'industrie et du commerce qui seront boostés par l'approfondissement des chaînes de valeur minières et agricoles.

- 123.** Pour plus d'inclusivité spatiale et pour réduire le manque de centralité du territoire congolais, avec les infrastructures, on priorise ici les activités charpentant l'espace territorial congolais par des voies de transport, certes, mais aussi par d'autres infrastructures structurantes (balisages, fibre optique, centrales de production d'eau et d'électricité...). Les activités minières et agricoles seront ainsi boostées par la présence des infrastructures énergétiques et de transport pour la transformation et l'évacuation de leurs produits. Les populations et les richesses ne seront plus comme actuellement concentrées à la périphérie du territoire congolais, y compris sa capitale Kinshasa. Les équipements de télécommunication devront viser la mise en place de l'économie numérique et d'autres activités qui vont opérer des mutations dans plusieurs secteurs, en surmontant les contraintes de temps et de lieu.
- 124.** Avec le développement humain, l'objectif est de réaliser l'inclusion sociale. Pour être inclusive, la croissance doit impliquer dans sa réalisation comme dans la répartition de ses retombées, tous les principaux acteurs sociaux (ménages, firmes, jeunes, femmes...). Pour cette inclusivité sociale, on doit prioriser les activités facilitant le développement humain par un accès massif aux services sociaux de base (santé, éducation, habitat...).
- 125.** Du développement durable et équilibré, on insiste sur les efforts nécessaires pour développer les milieux ruraux et réduire les écarts entre les provinces. On doit également privilégier les activités qui garantissent la durabilité de ce développement, notamment celles qui contribuent à l'atténuation des effets de changements climatiques et surtout à l'adaptation aux effets de ces changements déjà présents : inondations, érosions, glissements de terrain, chaleurs, sécheresse...
- 126.** Du renforcement de la gouvernance politique, économique et sectorielle, on pense aux actions prioritaires destinées à créer les conditions de réalisation de la croissance inclusive dans ses trois dimensions. La bonne gouvernance politique doit comporter toute action susceptible d'institutionnaliser l'Etat congolais en séparant clairement le domaine public du domaine privé. La confusion entre ces deux domaines est à la base des failles qui ont toujours caractérisé la gestion de la chose publique en RDC. En économie, la bonne gouvernance englobera toutes les actions de stabilisation des équilibres macroéconomiques, ainsi que celles d'une bonne gestion des finances publiques : mobilisation maximale des recettes et amélioration de la qualité de la dépense publique. Dans les différents secteurs, la bonne gouvernance devra inclure toutes les actions induisant une gestion stratégique des secteurs-clé : agriculture, mines, hydrocarbures, industrie, électricité, eau, santé, éducation, environnement, numérique...

Conclusion

Il a été recommandé de construire d'ici 2050, une économie diversifiée à croissance inclusive, tirée par les potentiels des secteurs extractifs et agricoles, à la fois porteurs d'emplois et de forte croissance. Etant donné que la RDC a un niveau des capacités productives bas, en conséquence un PIB par habitant, un revenu par habitant et un niveau de développement humain relativement faibles, les objectifs de développement étaient de mettre en valeur des potentiels sectoriels de production pour générer une croissance élevée, diversifier l'économie, créer beaucoup d'emplois, investir suffisamment dans le social et le développement humain, atteindre un stade de développement supérieur et réduire l'incidence de la pauvreté. Dans cette perspective, pour élaborer les scénarii de développement à long terme, il a été fait usage d'un modèle d'équilibre général calculable, dynamique récursif et de micro-simulation. Le scénario de base auquel les scénarii alternatifs et volontaristes (de valorisation des ressources naturelles et de transformation structurelle) sont comparés, extrapole les performances économiques observées au cours des dernières années sur la période 2021- 2050.

S'agissant du scénario de base, les projections à long terme ont montré que la RDC pourrait atteindre le stade du revenu intermédiaire en 2043 mais elle ne pourrait pas atteindre celui de revenu élevé avant 2050. On note par ailleurs que les retombées sur les emplois formels ne seraient pas significatives. En conséquence, l'incidence de la pauvreté baisserait moins de la moitié par rapport à son niveau actuel estimé à près de 60%, et le pays ne pourrait pas atteindre un niveau de développement humain élevé à l'horizon 2050.

Dans le scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie, les projections ont relevé que la RDC pourrait atteindre le stade de revenu intermédiaire en 2029 et de revenu élevé en 2049. Les retombées seraient significatives sur les emplois formels et l'incidence de la pauvreté baisserait de la moitié d'ici 2050 par rapport à son niveau actuel. La RDC pourrait atteindre un niveau de développement humain assez élevé à l'horizon 2050.

Enfin, dans le scénario de valorisation des ressources naturelles, le stade de revenu intermédiaire pourrait être atteint en 2032 et celui de revenu élevé en 2046. Les retombées seraient également significatives sur les emplois formels, plus élevés que ceux du scénario non extractif de transformation structurelle de l'économie. En conséquence, l'incidence de la pauvreté baisserait de plus de la moitié d'ici 2050 par rapport à son niveau actuel et le niveau de développement humain serait élevé.

Il est clair que pour réaliser ses ambitions de développement à long terme, la RDC doit beaucoup investir dans l'amélioration du capital humain, de la qualité des infrastructures et de la qualité des institutions ainsi que dans la protection de l'environnement. Elle devra également accélérer la transition démographique, pour bénéficier des avantages du dividende démographique, et assurer une sécurité sans faille de ses citoyens et leurs biens sur toute l'étendue du territoire national.

Références bibliographiques

1. Banque Centrale du Congo (2023), Rapports annuels in <https://www.bcc.cd/>
2. Banque Mondiale (2023), base des données in <https://donnees.banquemondiale.org/>
3. Banque Mondiale (2023), Mémoire économique –pays pour la République Démocratique du Congo : voies d'accès à la diversification économique et l'intégration commerciale régionale, Washington DC.
4. Equipe Nationale de Prospective Stratégique / Ministère du Plan et Suivi de la Révolution de la Modernité (2016), RDC : Scénarii de développement à long terme, 2016-2040.
5. Equipe Nationale de Prospective Stratégique (2014), RDC : Dynamiques et enjeux de développement à long terme.
6. FMI (2023), Base des données in <https://www.imf.org/en/Data>.
7. Hali Edison (2003), « Qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit? » in Finances & Développement, juin 2003, FMI, pp 35-37.
8. Herderschee, Mukoko Samba et Tshimenga Tshibangu (2012), Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo, Volume III, Sujets transversaux, MEDIASPAUL, Kinshasa.
9. INS (2021), Annuaire statistique RDC 2020
10. Ministère du Plan (2011) : Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, RDC.
11. PNUD (2020), Rapport sur le Développement humain 2020 : La prochaine frontière.
12. RDC (2019), Plan National Stratégique de Développement, Ministère du Plan.
13. Secrétariat Général du Ministère de la Santé (2006) : Stratégie de renforcement du système de la santé, RDC.
14. UNCTAD (2023), Productive Capacities Index, 2nd Generation : Enhanced Statistical and Methodological Approach with Results, United Nations.
15. World Economic Forum (2019), The Global Competitiveness Report 2019 in www.weforum.org/gcr.

Équipe de rédaction

Coordination technique

MUKANA MUTANDA Danny

Experts pour l'analyse

NLEMFU MUKOKO Blaise
KOTO PUKUMUNA Bien-Aimé
MAKANZU KINAKIAKU Merlin
MUANDA BAHINGANA Jean-Parfait

Collecte des données

KANDE KANDE Wilfried
KIBANGU KIAWULU Duranto
MISIKU NGALASA Divine
KUSONIKA YEMUENI Willy

Relecture pour contrôle-qualité

DIEDITOMENE NSIANGANI





MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

CAP VERS LA VISION RDC 2050

SCENARI PROSPECTIFS, TRAJECTOIRE
DE DÉVELOPPEMENT ET ÉCHÉANCIERS

Transformation structurelle de l'économie, dynamique des emplois et
métriques d'évaluation des progrès économiques et sociaux

JUILLET 2024



Équipe Technique de Coordination
des Études Nationales Prospectives

CELLULE DE COMMUNICATION

